

RAPPORT SUR LA DURABILITÉ

 **JUILLET 2026**

DANS LE PRÉSENT RAPPORT



Renseignements à caractère général

- 03 Message du président et chef de la direction et du président du conseil d'administration
- 05 À propos de TC Énergie
- 06 Nos activités

Le développement durable dans le cadre de nos activités

- 07 Le développement durable à TC Énergie
- 08 Faits saillants concernant le rendement en matière de développement durable en 2025

Sujets importants

- 10 Climat
- 31 Gestion environnementale
- 35 Engagement envers les communautés autochtones
- 38 Relations avec les parties prenantes
- 40 Sécurité de l'employé et de l'entrepreneur
- 43 Intégrité des actifs et sécurité des processus
- 46 Employés et culture
- 49 Gouvernance

Annexe

- 55 À propos de ce rapport
- 56 Données de performance
- 69 Indices de contenu
- 71 Notes de fin
- 73 Information prospective et mesures non conformes aux PCGR



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSAGE DE FRANÇOIS ET JOHN

Notre rapport sur la durabilité montre comment nous créons de la valeur à long terme, et comment le développement durable fait partie intégrante de notre manière d’exercer nos activités. Il reflète les priorités qui orientent notre stratégie, les progrès que nous réalisons par rapport à nos engagements et la manière dont notre entreprise continue de s’adapter à l’évolution du secteur de l’énergie. Il témoigne également de l’importance que nous accordons à une exécution rigoureuse, garante de solides résultats, ainsi qu’à la transparence de nos rapports à l’intention de nos actionnaires, de nos parties prenantes et de nos ayants droit.



François L. Poirier
Président et chef de la direction



John E. Lowe
Président du conseil d’administration

Approche rigoureuse à l’épreuve du temps

Depuis plus de 75 ans, nous construisons et exploitons des infrastructures essentielles au réseau énergétique nord-américain. Aujourd’hui, ce réseau s’étend sur plus de 94 000 kilomètres de gazoducs et dispose d’une capacité de stockage de plus de 650 milliards de pieds cubes, acheminant ainsi plus de 30 % du gaz naturel consommé quotidiennement sur l’ensemble du continent. Parallèlement à notre réseau de pipelines, notre portefeuille de solutions électriques et énergétiques – dont le pilier est notre participation à Bruce Power, la plus grande centrale nucléaire en exploitation du continent – est conçu pour offrir des solutions complémentaires permettant de répondre à la demande croissante du marché et de s’adapter à l’évolution des besoins énergétiques.

Depuis notre création, les marchés ont évolué, la demande s’est accrue et les attentes ont changé; cela dit, notre approche repose toujours sur les mêmes principes fondamentaux : exercer nos activités en toute sécurité, investir avec rigueur et mettre en place de manière responsable des infrastructures à long terme dans les régions où nous sommes présents.

Ces principes fondamentaux continuent de façonner la manière dont nous menons nos activités aujourd’hui : les enjeux liés au développement durable sont intégrés à notre mode de fonctionnement, à notre engagement auprès des collectivités, à l’affectation de nos capitaux et à la gestion des risques, ce qui nous permet d’assurer une croissance solide, un faible niveau de risque et des résultats constants.

Durabilité dans un contexte en évolution et face à une demande croissante

La demande en énergie augmente partout en Amérique du Nord sous l’effet de l’électrification, du remplacement des combustibles – notamment la conversion du charbon au gaz –, des exportations de GNL, de la croissance industrielle et des besoins croissants en matière de fiabilité des sociétés de distribution locale (SDL). De nouvelles sources de demande – notamment les centres de données et l’intelligence artificielle – accélèrent encore davantage cette croissance de la demande et soulignent la nécessité d’une production d’électricité fiable. Concilier la réduction des émissions avec cette demande accrue et cette utilisation plus intensive du réseau – tout en s’adaptant à l’évolution des politiques et des attentes des parties prenantes –

exige des choix rigoureux et une attention constante. Le rythme des changements dans les domaines de la technologie, de la réglementation et des marchés continue d’influencer la manière dont les progrès sont réalisés. Parallèlement, l’incertitude géopolitique a renforcé l’importance de la sécurité énergétique, ce qui place l’Amérique du Nord en bonne position pour jouer un rôle plus important dans l’approvisionnement en énergie fiable et abordable à l’échelle du continent et à l’échelle mondiale.

Dans ce contexte, notre réseau intégré continue d’afficher de bons résultats. La haute disponibilité et la performance de nos actifs ont permis de répondre à une demande croissante et ont été à l’origine de solides résultats financiers en 2025, une année marquée par un taux d’utilisation record et plusieurs records de débit dans notre réseau de gaz naturel. Nous avons poursuivi notre tendance quinquennale à la hausse du débit de gaz naturel tout en réduisant l’intensité des émissions de méthane de 24 % depuis 2019. Nous avons mis en service des projets totalisant plus de 8 milliards de dollars, ce qui a permis d’accroître la capacité et la fiabilité tout en soutenant la croissance économique partout en Amérique du Nord. Dans le même temps, nous avons enregistré nos meilleurs résultats en matière de sécurité depuis cinq ans, avec notamment une amélioration marquée du taux de blessures graves et décès attribuables à des sources de haute énergie (HSIF) et l’absence totale d’incidents majeurs liés à la sécurité des processus. Ces résultats reflètent nos priorités stratégiques, qui consistent à optimiser la valeur de nos actifs et à fournir de l’énergie là où et quand on en a besoin, grâce à l’excellence en matière de sécurité, d’exploitation et d’exécution des projets.

Affiner notre orientation et améliorer notre rendement

Grâce à notre évaluation continue des risques et des occasions liés au développement durable, ainsi qu’à un dialogue soutenu avec les actionnaires, les parties prenantes et les ayants droit, nous avons affiné nos objectifs en mettant davantage l’accent sur les résultats qui contribuent directement à la création et à la protection de la valeur à long terme. Nous avons intégré des priorités telles que la sécurité, la réduction des émissions et les relations avec les communautés autochtones et les parties prenantes dans notre mode de gestion de l’entreprise – des domaines qui reflètent les intérêts de nos parties prenantes et des ayants droit, et qui renforcent la durabilité et l’équité de notre approche. Nous avons mis davantage en évidence les tendances de notre rendement sur cinq ans afin d’offrir une vision plus claire de nos progrès sur les enjeux qui exigent des efforts soutenus au fil du temps.

Donner la priorité à la réduction de l'intensité des émissions de méthane

Compte tenu de la croissance importante prévue sur l'ensemble de notre réseau de gaz naturel en Amérique du Nord, nous accordons la priorité au méthane – les émissions ayant l'impact le plus important –, là où des technologies de réduction éprouvées et une meilleure adaptation aux attentes réglementaires en constante évolution favorisent la compétitivité et de solides résultats financiers.

En 2025, nous avons défini les activités clés et l'enchaînement des étapes nécessaires pour progresser vers notre objectif de réduction de l'intensité des émissions de méthane de 40 à 55 % d'ici 2035, par rapport aux niveaux de 2019. Il s'agit notamment d'allonger les intervalles de planification de l'entretien afin d'améliorer la coordination des mesures d'atténuation des rejets, d'intégrer les indicateurs d'émissions aux indicateurs de sécurité, de fiabilité et financiers dans les décisions relatives aux investissements d'entretien, et de généraliser les pratiques opérationnelles qui apportent des améliorations mesurables. Nous avons également aligné l'ingrédient « méthane » du programme d'incitation à long terme lié à la rémunération des cadres supérieurs sur notre objectif d'intensité d'émissions de méthane, le but étant de renforcer la responsabilisation à court terme.

Ce travail reflète une approche plus large, à l'échelle du système, de la gestion des émissions, tout en répondant à la demande croissante et en préservant la compétitivité du système, ce qui permet de réaliser des progrès concrets en matière de réduction des émissions à mesure que des voies de décarbonisation plus efficaces sur le plan financier continuent de se développer.

Des résultats fondés sur les relations et les partenariats

Des relations solides constituent le fondement de notre fonctionnement et de notre croissance. Il est essentiel d'établir et de maintenir une relation de confiance avec les communautés autochtones, les propriétaires fonciers, les gouvernements et nos clients pour que nous puissions développer des projets, exercer nos activités en toute sécurité et créer de la valeur à long terme. Cela commence par une implication dès le début, une communication ouverte et un engagement à travailler ensemble tout au long du cycle de vie de nos actifs.

En 2025, nous avons continué à renforcer ces relations dans l'ensemble de notre entreprise. Le gazoduc Coastal GasLink a marqué une étape importante en permettant les

premières exportations de GNL du Canada vers des marchés internationaux. Tout au long du projet, 17 nations autochtones ont choisi d'opter pour une participation au capital, ouvrant ainsi la voie à une prise de participation économique à long terme, parallèlement à la création d'emplois, à l'attribution de contrats et à des retombées pour les collectivités. À la suite de la mise en service commerciale, les nations autochtones ont entamé un processus de diligence raisonnable concernant cette occasion d'investissement, ce qui témoigne des progrès continus vers une propriété partagée et la prospérité. Forts de cette dynamique, nous avons poursuivi la construction du projet Cedar Link – une extension du réseau Coastal GasLink – destiné à alimenter en gaz naturel la première installation de GNL au monde détenue par des Autochtones.

En Ontario, nous avons fait progresser le développement du projet proposé de station de transfert d'énergie par pompage de l'Ontario, en partenariat avec la Nation des Ojibways Saugeen, en établissant dès le début une coordination et un processus de prise de décision conjoint. De manière plus générale, l'importance que nous accordons à l'engagement précoce auprès des communautés autochtones continue d'avoir un impact tangible. En 2025, cette approche a permis d'obtenir 36 lettres d'appui avant les dépôts réglementaires, alors que les projets avançaient dans le cadre de notre plan de croissance pluriannuel de NGTL, ce qui a confirmé l'intérêt de s'entendre dès le début et de travailler en collaboration au fil du temps.

Ces relations ne sont pas distinctes de notre stratégie : elles en sont un élément essentiel.

Confiance en notre avenir

L'année 2025 a été marquée par une demande en énergie croissante, des attentes en pleine mutation et une dynamique de marché en constante évolution.

Notre portefeuille est solide et bien positionné sur les marchés de l'énergie actuels, ce grâce à notre attention sans faille portée au gaz naturel, à l'énergie nucléaire fiable et aux sources d'énergie à faibles émissions de carbone. Du fait de notre affectation de capital rigoureuse et de nos modèles d'affaires à faible risque, ces actifs fournissent dès aujourd'hui une énergie abordable, fiable et à faibles émissions, ce qui démontre que notre stratégie porte ses fruits.

Nos employés jouent un rôle central dans la manière dont nous créons cette valeur. Chaque jour, ils conçoivent, construisent et exploitent des infrastructures complexes avec soin et rigueur, permettant ainsi aux collectivités, aux entreprises et aux marchés d'avoir accès à l'énergie dont ils ont besoin. En 2025, 94 % des employés ont déclaré que notre raison d'être, notre

mission, notre vision et nos valeurs se reflétaient dans leur travail, ce qui témoigne d'un engagement fort et partagé au sein de notre organisation.

Depuis 75 ans, nous avons su nous adapter sans perdre de vue nos objectifs. Alors que la demande augmente et que les attentes évoluent, nous continuerons d'exercer nos activités en toute sécurité et de manière fiable, d'investir avec rigueur et de fournir avec fierté au monde entier l'énergie dont il a besoin.

Cordialement,

François Poirier

Président et chef de la direction

Juillet 2026

John Lowe

Président du conseil d'administration

Juillet 2026



À PROPOS DE TC ÉNERGIE

Nous sommes un chef de file dans le domaine des infrastructures énergétiques nord-américaines, implanté au Canada, aux États-Unis (É.-U.) et au Mexique. Depuis plus de 75 ans, nous sommes fiers de permettre au monde entier d'avoir accès à l'énergie dont il a besoin. Chaque jour, nous acheminons plus de 30 % du gaz naturel qui est utilisé sur le continent et nous permettons les exportations de gaz naturel liquéfié vers les marchés mondiaux pour alimenter les industries et les communautés. Complétée par notre participation stratégique et nos investissements à faible risque dans le secteur de la production d'électricité, notre infrastructure fournit une énergie abordable, fiable et durable à toute l'Amérique du Nord.

Notre plus grande force réside dans nos employés. Des générations d'employés ont bâti une entreprise qui se caractérise par une exécution rigoureuse, l'excellence opérationnelle et un engagement envers la sécurité à chaque étape. Leur travail contribue à améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance à travers tout le continent.

Nous perpéтуons une tradition de construction d'infrastructures énergétiques d'envergure nationale et de partenariats solides. En collaborant avec les collectivités, les entreprises et les dirigeants de l'ensemble de notre vaste réseau énergétique, nous contribuons à renforcer la position de l'Amérique du Nord en tant que chef de file mondial dans le domaine de l'énergie, tout en créant des occasions pour aujourd'hui et pour les générations à venir.

Les actions ordinaires de TC Énergie se négocient à la bourse de Toronto (TSX) et à celle de New York (NYSE) sous le symbole TRP. Pour en savoir plus, visitez notre site à l'adresse [TCEnergy.com](https://www.tcenergy.com).

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

TC Énergie reconnaît les terres ancestrales autochtones où l'entreprise exerce ses activités en Amérique du Nord. Elle confirme sa volonté de comprendre comment le passé a façonné les histoires, les cultures et les riches traditions des peuples autochtones qui agissent sur le présent, afin d'en tirer des leçons pour que nous prospérions ensemble vers le futur. Nous sommes déterminés à travailler avec les gardiens d'origine de ces terres pour favoriser une prospérité et des intérêts communs.

NOUS SOMMES UN CHEF DE FILE DANS LE DOMAINE DES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES EN AMÉRIQUE DU NORD

OBJECTIF

Nous sommes fiers de permettre au monde entier d'avoir accès à l'énergie dont il a besoin.

MISSION

Transporter, générer et stocker efficacement et de manière sûre l'énergie dont dépendent l'Amérique du Nord et le reste du monde.

VISION

Être un chef de file réputé de l'infrastructure énergétique nord-américaine, résolu à atteindre l'excellence au chapitre de la sécurité, des résultats et des relations avec les parties prenantes.

VALEURS



Sécurité à chaque étape

Je fais passer la sécurité avant tout pour me protéger et pour protéger mes coéquipiers, le public et l'environnement.



Responsabilité personnelle

J'agis avec intégrité et j'assume la responsabilité de mes engagements et de mes résultats.



Travail d'équipe

Je fais partie d'un tout, et nous accomplissons plus, tous ensemble, grâce aux talents de chacun.



Apprentissage actif

Je suis ouvert aux occasions d'apprendre dans toutes les facettes de mon travail et je les aborde avec curiosité et créativité.



NOS ACTIVITÉS

LE GAZ NATUREL

Représente

91 % de notre BAIIA comparable pour 2025¹

Environ 30 % de la demande quotidienne en gaz naturel en Amérique du Nord acheminés par notre réseau

Plus de 94 000 km (58 000 mi) de réseau de pipelines – l'un des plus vastes du continent

Notre secteur du gaz naturel constitue l'un des piliers de la sécurité énergétique et de la vigueur économique de l'Amérique du Nord. Grâce à l'un des plus vastes réseaux du continent, nous mettons en corrélation une offre abondante et concurrentielle avec une demande en pleine croissance au Canada, aux États-Unis et au Mexique.



LES SOLUTIONS ÉLECTRIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

Représentent

9 % de notre BAIIA comparable pour 2025¹

4 650 MW de capacité de production d'électricité provenant d'actifs détenus et exploités

>75 % de capacité nominale à faibles émissions de carbone provenant de l'énergie nucléaire et des sources d'énergie renouvelables

Grâce à notre participation de 48,3 % dans Bruce Power, le nucléaire est au cœur de notre secteur « Solutions électriques et énergétiques » : il fournit une énergie fiable, abordable et durable qui vient compléter notre infrastructure de gaz naturel.

Une présence à l'échelle continentale inégalée

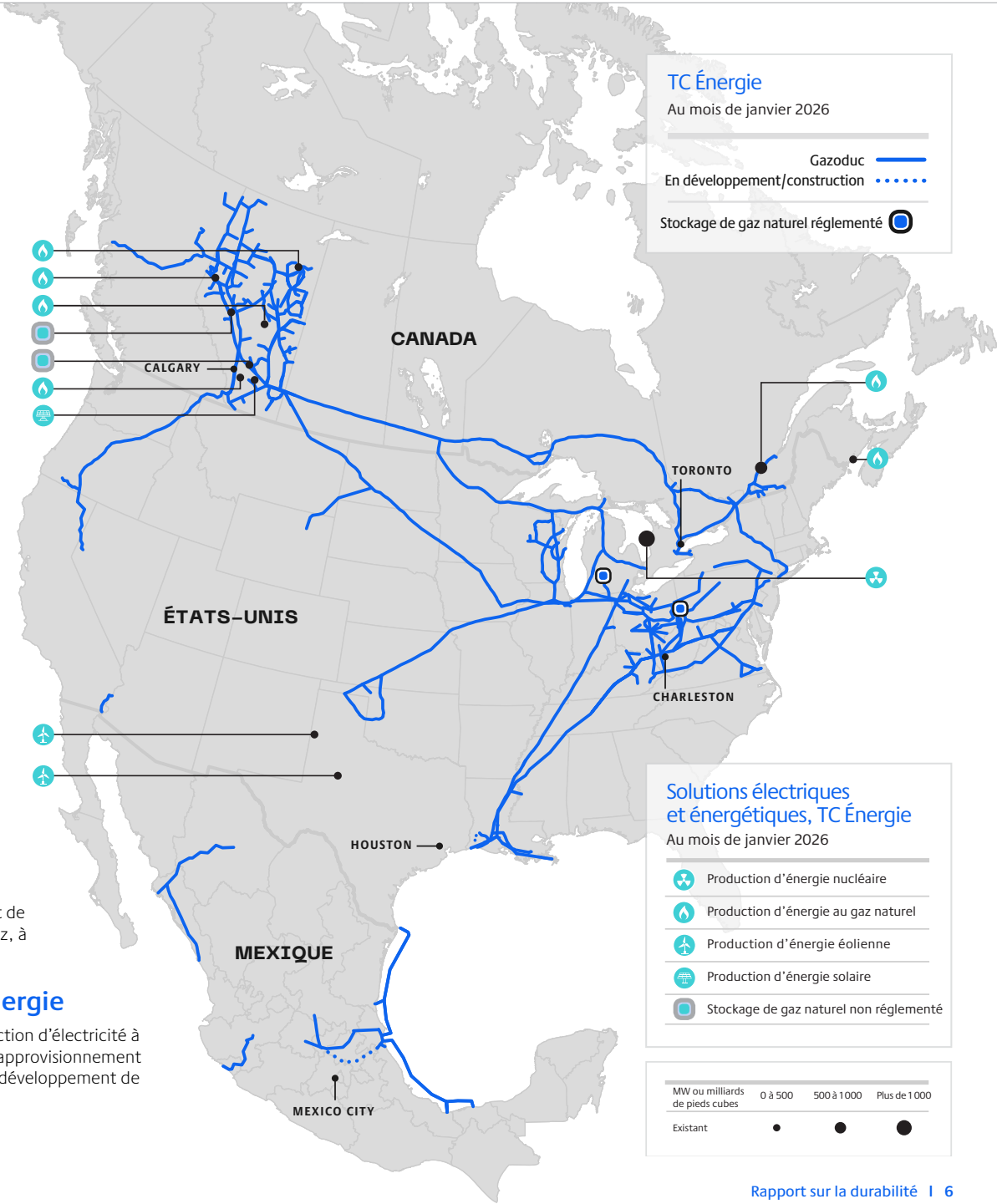
Nous sommes la seule entreprise d'infrastructures de gaz naturel à posséder des actifs stratégiques au Canada, aux États-Unis et au Mexique, reliant ainsi l'énergie aux débouchés au-delà des frontières et des continents.

Attention sans faille au secteur du gaz naturel

Nous sommes la principale entreprise de transport et de stockage de gaz naturel en Amérique du Nord, et nous sommes bien placés pour répondre à la demande croissante liée au développement de nouvelles centrales électriques et de centres de données, aux exportations de GNL, aux conversions du charbon au gaz, à l'électrification, à la fiabilité des SDL et à la croissance industrielle.

Position complémentaire dans le domaine de l'énergie

Notre présence dans le secteur nucléaire et notre expertise en matière de production d'électricité à partir du gaz naturel et de stockage de ce dernier nous permettent d'assurer un approvisionnement énergétique fiable et de contribuer à la stabilité du réseau, tout en favorisant le développement de solutions à faibles émissions de carbone.



¹ Le BAIIA comparable est une mesure non conforme aux PCGR. Consultez la section Information prospective et mesures non conformes aux PCGR du présent rapport.

DÉVELOPPEMENT DURABLE À TC ÉNERGIE

À TC Énergie, la gestion rigoureuse des risques et des occasions importants, y compris ceux liés au développement durable, est la pierre angulaire de notre capacité à fournir de l’énergie de manière responsable et soutient notre proposition de valeur axée sur une croissance solide, un faible risque et des résultats constants. Nous nous efforçons d’intégrer davantage les enjeux liés au développement durable dans notre planification stratégique, notre prise de décision et nos activités, à tous les niveaux de notre entreprise et de notre chaîne de valeur, afin de renforcer notre capacité à répondre à la demande croissante en énergie sûre, fiable et abordable, aujourd’hui et pour les décennies à venir.

Nos engagements en matière de développement durable portent sur la gestion du climat et de l'environnement, l'intégrité des actifs et la sécurité des processus, la sécurité des employés et des entrepreneurs, les relations avec les parties prenantes et les communautés autochtones, ainsi que les ressources humaines et la culture, et s'appuient sur un cadre de gouvernance solide et clair. En intégrant les enjeux liés à ces domaines prioritaires dans notre processus de planification, d'affectation des capitaux et de gestion de nos actifs, nous estimons être mieux placés pour gérer les risques, renforcer notre résilience et préserver la confiance de nos parties prenantes, ce qui, en fin de compte, nous permettra de créer de la valeur à long terme.

SUJETS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous réévaluons chaque année nos engagements en matière de développement durable ainsi que les informations connexes que nous divulguons, afin de nous assurer qu'ils restent pertinents et qu'ils correspondent aux priorités opérationnelles en constante évolution ainsi qu'aux attentes des parties prenantes. Nous procédons périodiquement à des évaluations de l'importance relative, dont la fréquence est déterminée en fonction des changements significatifs survenant au sein de notre entreprise ou dans l'environnement externe.

S'il y a lieu, nous affinons certains contenus de nos informations, notamment nos engagements ou nos cibles, afin de les adapter à l'évolution de nos activités et de l'environnement externe, tout en veillant à ce qu'ils restent en adéquation avec notre stratégie à long terme et notre cadre de gouvernance.

Nous évaluons aussi, périodiquement, les répercussions, les risques et les occasions potentiels des sujets liés au développement durable en tenant compte de la manière dont ceux-ci peuvent influencer tant sur le rendement financier² que sur les personnes et l'environnement, ce à l'aide de critères tels que l'ampleur, la portée, la gravité et la probabilité.

Le présent rapport sur la durabilité aborde des sujets jugés importants ou stratégiquement pertinents.

Les références et l'utilisation des termes « importance relative », « important » et d'autres termes similaires dans le présent document renvoient aux définitions figurant dans les cadres, normes et lignes directrices en matière de développement durable auxquels il est fait référence, et ne correspondent pas à la notion d'importance relative au sens des lois sur les valeurs mobilières du Canada ou des États-Unis. Veuillez consulter la section « À propos de ce rapport » à la [page 55](#).

NOS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

SUJET IMPORTANT	CIBLE	ÉTAT	2025
CLIMAT 	Réduire de 40 à 55 % l'intensité des émissions de méthane par rapport au niveau de référence de 2019, d'ici 2035 ³	En cours	Réduction de 24 % par rapport à la valeur de référence
	Nous positionner pour réduire à zéro les émissions provenant de nos activités sur une base nette ⁴	En cours	En cours
GESTION ENVIRONNEMENTALE 	Restaurer ou compenser tous les terrains ayant subi des perturbations à la suite de la construction et de l'exploitation de nos actifs nord-américains ⁵ .	Non atteinte	99 %
ENGAGEMENT ENVERS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES 	Définir et appuyer les initiatives menées par les collectivités dans le cadre de partenariats avec des groupes autochtones.	En cours	En cours
SÉCURITÉ DE L'EMPLOYÉ ET DE L'ENTREPRENEUR 	Taux combiné (employés et entrepreneurs) de blessures graves et de décès attribuables à des sources de haute énergie : ne pas dépasser 11 par 100 millions d'heures en 2025 ⁶	Atteinte	4
INTÉGRITÉ DES ACTIFS ET SÉCURITÉ DES PROCESSUS 	Aucun (zéro) incident annuel important lié à la sécurité des processus ⁷	Atteinte	0
GOVERNANCE	Un conseil d'administration composé de 30 % de femmes.	Atteinte	38 %
	Au moins un membre du conseil d'administration d'origine raciale et/ou ethnique diverse ⁸	Atteinte	2

² Nous avons utilisé nos seuils financiers internes en matière de gestion des risques d'entreprise pour cette évaluation et devrions mener des évaluations supplémentaires afin de déterminer l'importance relative financière conformément aux normes de l'International Sustainability Standards Board.

³ Notre objectif concerne les émissions de méthane de portée 1 associées à nos actifs de transport et de stockage de gaz naturel, exprimées en tonnes de CH₄ par Gpi³. Aux fins de planification, l'état de progression d'une cible est mesuré dans le cadre de la limite de divulgation de contrôle opérationnel par rapport à l'intensité de référence de 10,72 tonnes de CH₄/milliard de pi³, que nous avons recalculée pour tenir compte des changements structurels et méthodologiques constatés pour les périodes de déclaration 2020 à 2023. Vous trouverez de plus amples renseignements sur les changements structurels et méthodologiques dans la section [Annexe : Données de performance](#).

⁴ Nos cibles portent sur les émissions de GES de portée 1 et de portée 2 quantifiées en vertu de notre limite opérationnelle.

⁵ La remise en état s'entend du rétablissement du potentiel équivalent des terres perturbées. Les activités de remise en état s'inscrivent dans des efforts pluriannuels assortis de cibles en fin de travaux plutôt que de cibles annuelles. Les travaux de remise en état se poursuivent dès que les conditions sur place le permettent, en collaboration étroite avec les propriétaires fonciers et jusqu'à ce que les activités soient menées à terme. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la section [Annexe : Données de performance](#).

⁶ Cible fondée sur le taux annuel de blessures graves et de décès attribuables à des sources de haute énergie par 100 millions d'heures, en date du 31 décembre, adapté de la méthodologie de calcul des taux de blessures graves et de décès de la Construction Safety Alliance (CSA). À l'interne, nous utilisons un taux mobile sur 12 mois pour repérer les changements touchant le rythme ou la direction des tendances. Une « haute énergie » se définit comme un élément de travail qui sous-tend plus de 1 500 joules d'énergie physique. Une « blessure grave » se définit comme un incident mettant la vie en danger ou bouleversant la vie. Cet objectif comprend une cible explicite visant à atteindre zéro décès.

⁷ Selon la définition de TC Énergie, les incidents importants liés à la sécurité des processus sont des déversements imprévus ou incontrôlés de matières dangereuses qui entraînent des conséquences majeures. Ils constituent un sous-ensemble des incidents liés à la sécurité des processus de niveau 1. Au moment d'évaluer la gravité de l'incident, nous prenons en compte les conséquences liées à l'environnement, à la réputation, aux règlements et à l'aspect financier pour notre entreprise. Les répercussions sur la santé et la sécurité sont exclues afin d'éviter tout chevauchement avec l'indicateur HSIF. Bien que les incidents importants liés à la sécurité des processus puissent avoir un impact environnemental, ce ne sont pas tous les incidents de ce genre qui en ont. Il ne s'agit que d'un facteur dont on tient compte au moment de classer un incident comme étant « important ».

⁸ Par diversité raciale ou ethnique, on entend les peuples autochtones (Autochtones, Inuits et Métis) et membres des minorités visibles (autres que les personnes des peuples autochtones et qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche).

FAITS SAILLANTS CONCERNANT LE RENDEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN 2025

ASSURER UNE CROISSANCE SOLIDE, UN FAIBLE RISQUE ET DES RÉSULTATS CONSTANTS



24 %

De réduction de l'intensité des émissions de méthane depuis 2019¹ tout en augmentant le débit de 20 % et le BAIIA comparable des gazoducs² de 57 %



99 %

De terres perturbées remises en état³ dans un délai de 5 ans



5,4 G\$

D'investissements dans des entreprises autochtones et amérindiennes de 2021 à 2025⁴



66 %

D'amélioration du taux HSIF⁵ par rapport à 2024 tout en mettant en service des actifs d'une valeur de 8,3 milliards de dollars, soit 15 % de moins que prévu au budget



ZÉRO

Incident important lié à la sécurité des processus⁶ tout en atteignant un taux de disponibilité des actifs supérieur à 97,1 %



94 %

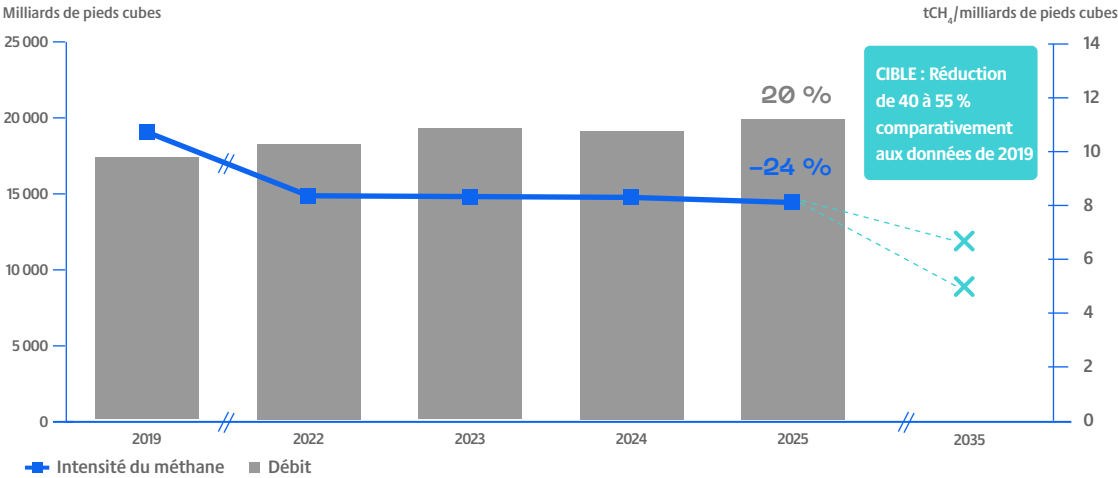
Des employés ont reconnu que notre raison d'être, notre mission, notre vision et nos valeurs sont en lien avec le travail qu'ils accomplissent au quotidien





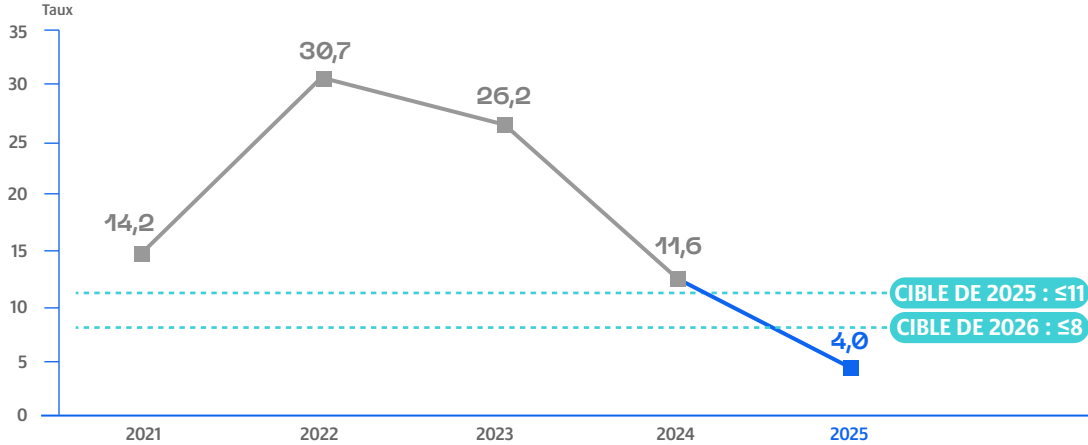
CLIMAT

Intensité des émissions de méthane et débit¹
Variation par rapport à la valeur de référence de 2019



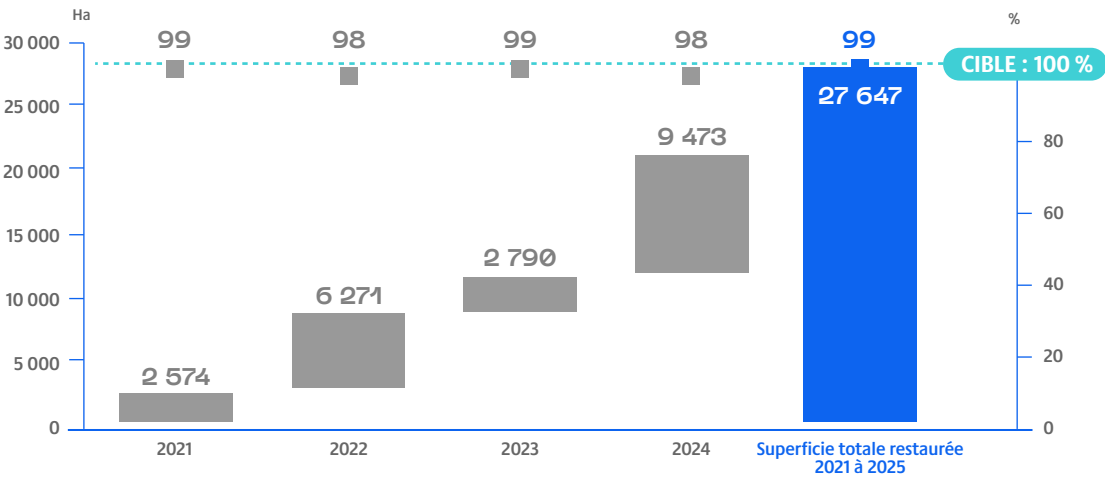
SÉCURITÉ DE L'EMPLOYÉ ET DE L'ENTREPRENEUR

Taux combiné de blessures graves et de décès attribuables à des sources de haute énergie pour 100 millions d'heures travaillées²
2021 à 2025



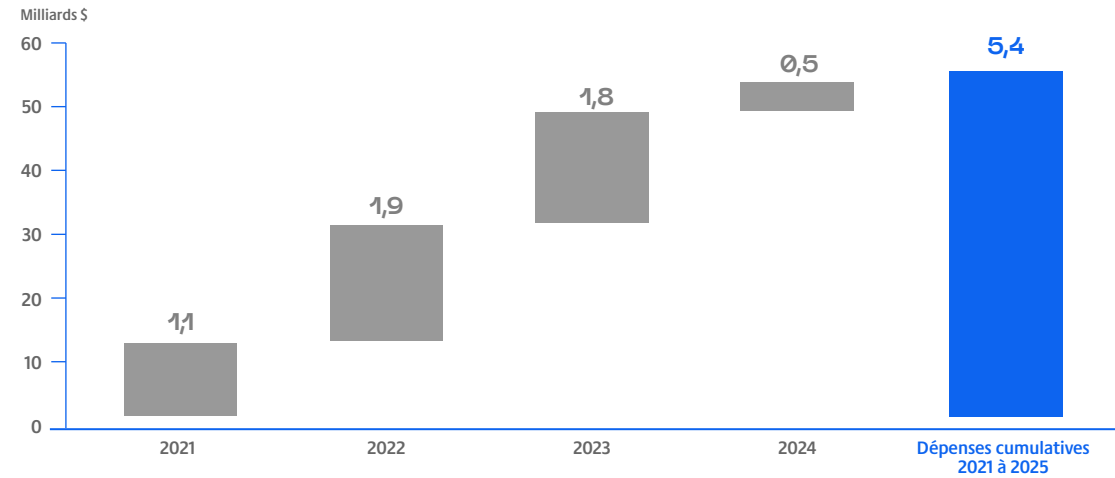
GESTION ENVIRONNEMENTALE

Remise en état cumulative des terres³
2021 à 2025



ENGAGEMENT ENVERS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Dépenses cumulatives sur cinq ans au titre des catégories 1 et 2 pour les autochtones et les amérindiens⁴
2021 à 2025



Voir les notes de fin à la page 71

CLIMAT

En tant que propriétaires et exploitants d'infrastructures énergétiques à longue durée de vie en Amérique du Nord, nous sommes exposés aux répercussions physiques des changements climatiques ainsi qu'aux risques et aux occasions liés au passage à un système énergétique plus sobre en carbone. Une gestion efficace des risques et des occasions liés au climat est essentielle pour nous permettre de protéger la sécurité et la résilience de nos actifs, d'affecter nos capitaux avec prudence et de demeurer concurrentiels à long terme.

NOTRE ENGAGEMENT

Rendre la transition énergétique possible

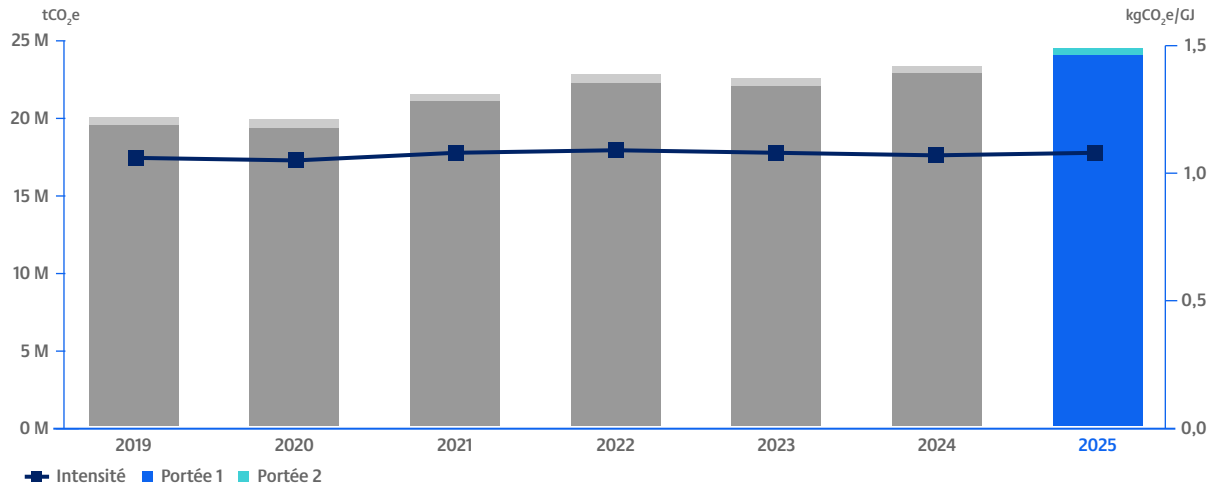
Contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques et gérer judicieusement les risques et les occasions que présente le passage à une économie sobre en carbone.

NOS CIBLES

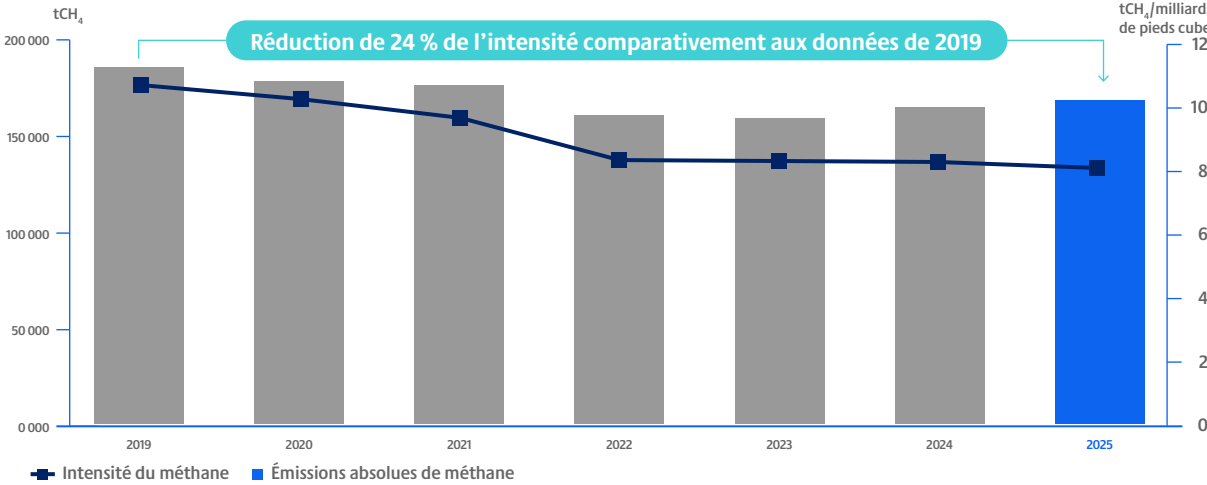
-
- Réduire de 40 à 55 % l'intensité des émissions de méthane par rapport au niveau de référence de 2019 d'ici 2035.⁹
-
- Nous positionner pour réduire les émissions provenant de nos activités à zéro afin d'atteindre la carboneutralité.¹⁰

RENDEMENT EN 2025

Rendement en matière de GES



Rendement du méthane



Une intensité des émissions de GES stable malgré la croissance

En 2025, notre rendement en matière d'intensité des émissions de GES est resté stable, alors que nous avons accru le taux d'utilisation de nos installations et étendu notre réseau de gazoducs. L'augmentation du débit liée à la croissance a entraîné une hausse des sources de combustion fixes, principal facteur à l'origine de nos émissions de portée 1. Les émissions de portée 2, bien qu'elles ne représentent qu'une petite partie de notre profil d'émissions, ont également augmenté, ce qui s'explique par un recours accru à la compression à entraînement électrique.

Progrès orientés sur l'objectif en matière de méthane

Nous avons réduit l'intensité de nos émissions de méthane de 2 % par rapport à l'année précédente, ce qui représente une réduction de 24 % par rapport à notre niveau de référence de 2019, témoignant ainsi d'une amélioration continue et de progrès orientés vers notre objectif pour 2035. En valeur absolue, nos émissions de méthane ont légèrement augmenté par rapport à 2024, principalement en raison des rejets liés à un petit nombre d'incidents isolés. Cette augmentation a été partiellement compensée par la réduction de nos émissions fugitives, ce qui témoigne de l'efficacité continue de notre programme de détection et de réparation des fuites (LDAR).

EN 2025, NOUS AVONS RÉORIENTÉ NOS EFFORTS, PASSANT DE LA DÉFINITION DES OBJECTIFS À LEUR MISE EN ŒUVRE, EN RENFORÇANT LA GOUVERNANCE FORMELLE GRÂCE À UN GROUPE DE TRAVAIL INTERFONCTIONNEL ET À LA SUPERVISION DE LA HAUTE DIRECTION.

⁹ Notre objectif concerne les émissions de méthane de portée 1 associées à nos actifs de transport et de stockage de gaz naturel, exprimées en tonnes de CH₄ par Gpi³. Aux fins de planification, l'état de progression d'une cible est mesuré dans le cadre de la limite de divulgation de contrôle opérationnel par rapport à l'intensité de référence de 10,72 tonnes de CH₄/milliard de pi³, que nous avons recalculée pour tenir compte des changements structurels et méthodologiques constatés pour les périodes de déclaration 2020 à 2023. Vous trouverez de plus amples renseignements sur les changements structurels et méthodologiques dans la section [Annexe : Données de performance](#).

¹⁰ Nos cibles portent sur les émissions de GES de portée 1 et de portée 2 quantifiées en vertu de notre limite opérationnelle.

NOTRE APPROCHE

Notre approche en matière de gestion des risques et des occasions liés au climat repose sur la même rigueur que celle qui sous-tend notre stratégie d'entreprise et notre modèle d'affaires à faible risque. Nous gérons un portefeuille d'actifs à long terme à forte contrainte contractuelle, largement soutenu par une réglementation tarifaire et des contrats de type « prendre ou payer » fermes qui limitent notre exposition aux fluctuations des prix des matières premières ou aux risques liés aux volumes. Cette structure assure la stabilité, la prévisibilité des revenus et la résilience dans divers contextes de marché et de politiques.

Notre orientation stratégique vers le gaz naturel et l'électricité, y compris le nucléaire, reflète à la fois l'étape actuelle de la transition énergétique et notre vision des facteurs fondamentaux à long terme qui déterminent la demande en énergie.

Notre rôle dans le système énergétique nord-américain

Notre réseau achemine environ 30 % de la demande quotidienne en gaz naturel de l'Amérique du Nord, mettant ainsi en corrélation des sources d'approvisionnement à des prix compétitifs avec des marchés où la demande est forte. Nous sommes convaincus que le gaz naturel constituera le pilier de la croissance économique nord-américaine pendant des décennies et qu'il demeure le combustible offrant le meilleur équilibre entre fiabilité, accessibilité financière et durabilité. Nous considérons le gaz naturel comme un élément clé du passage à une économie à émissions de carbone plus sobre, et nous nous attendons à ce qu'il continue de jouer un rôle important à mesure que les systèmes énergétiques évolueront.

Alors que l'électrification s'accélère, le gaz naturel constitue une ressource essentielle des sources d'énergie renouvelables, fournissant une énergie stable, rentable et modulable permettant de répondre à la demande en énergie croissante tout en remplaçant les combustibles plus polluants et en préservant la fiabilité du réseau. Compte tenu des importantes perspectives de croissance attendues dans l'ensemble de notre réseau de gaz naturel – principalement grâce aux exportations de GNL et à la production d'électricité, notamment le passage du charbon au gaz et la demande émergente liée à l'intelligence artificielle et aux centres de données –, donner la priorité à la réduction de l'intensité des émissions de méthane constitue l'objectif le plus réaliste à court terme pour améliorer le rendement en matière d'émissions de notre parc d'actifs existant et en pleine expansion. Cette orientation à court terme favorise une croissance responsable et nous permet de répondre aux attentes en constante évolution de nos parties prenantes en plus de maintenir la compétitivité de nos actifs.

Dans le même temps, nous conservons une position importante et différenciée dans le secteur de la production d'électricité à faibles émissions de carbone grâce à une participation de 48,3 % dans Bruce Power, la plus grande centrale nucléaire en exploitation en Amérique du Nord. Alors que la demande en électricité ne cesse d'augmenter, en particulier dans les régions où les possibilités de nouvelles capacités de production acheminable sont limitées, nous prévoyons que le nucléaire et d'autres solutions, telles que les stations de transfert d'énergie par pompage, joueront un rôle de plus en plus important pour maintenir la fiabilité du réseau tout en réduisant les émissions. Ces investissements représentent d'importantes occasions de croissance diversifiée pour notre entreprise.

Nous sommes conscients que le bouquet énergétique continuera d'évoluer. Outre nos compétences clés, nous développons des capacités stratégiques dans des technologies complémentaires à faibles émissions de carbone afin de mieux cerner les évolutions du marché et d'y faire face. Ces investissements stratégiques dans les technologies et l'innovation ouvrent la voie à de nouvelles possibilités tout en favorisant la réduction des émissions au sein de notre infrastructure existante.

Bien que nous restions déterminés à atteindre, à long terme, la neutralité carbone dans nos activités, nous avons ajusté notre rythme de décarbonisation afin de l'harmoniser avec l'état de maturité technologique, les cadres politiques et les conditions du marché nécessaires pour tracer une voie pragmatique, ordonnée et financièrement rigoureuse vers un système énergétique plus sobre en carbone. Nous avons démontré notre capacité à nous adapter à l'évolution des conditions du marché et nous continuons à suivre les indices et à nous ajuster à mesure que de nouvelles perspectives s'offrent à nous. Notre vaste présence en Amérique du Nord nous permet de mieux cerner l'évolution de la dynamique du marché et de repérer les premiers indicateurs du rythme et de l'orientation du passage à un système énergétique à émissions de carbone réduites, ce qui guide nos décisions en matière de planification et d'investissement. Fondamentalement, notre objectif est de protéger et d'accroître la valeur à long terme de nos infrastructures afin que nos actifs continuent d'être utilisés et demeurent utiles pendant les décennies à venir.

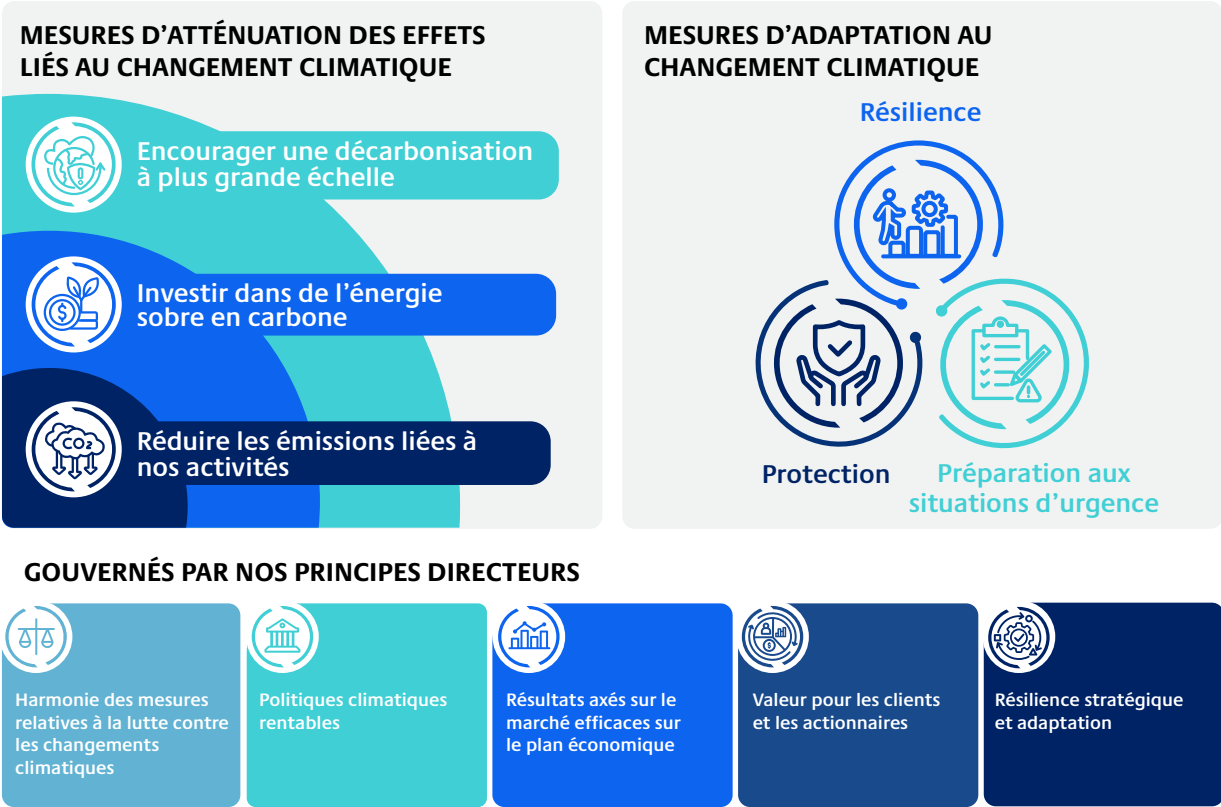


Notre approche en matière d'atténuation et d'adaptation

Notre stratégie climatique repose sur deux piliers fondamentaux : l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation aux changements climatiques. Cinq lignes directrices régissent ces piliers et définissent la manière dont les enjeux climatiques sont intégrés au processus décisionnel à l'échelle de l'organisation, conformément à notre modèle d'affaires à faible risque, à notre approche rigoureuse d'affectation du capital et à notre engagement envers la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Nos mesures d'atténuation visent à trouver un équilibre entre la demande croissante en énergie et la nécessité de lutter contre l'augmentation des émissions mondiales. Nous accordons la priorité aux initiatives qui bénéficient du soutien de nos clients et des décideurs politiques, ce qui nous permet de tirer pleinement parti du capital investi. Notre approche en matière d'adaptation aux changements climatiques¹¹ vise principalement à protéger nos actifs et nos activités, à nous préparer à l'évolution des conditions et à réagir efficacement en cas de répercussions. Pour en savoir plus, reportez-vous à la [page 26](#). Grâce à ces efforts, nous visons à gérer les risques et les occasions liés au climat tout en préservant la sécurité énergétique, l'accessibilité financière et la fiabilité, et en assurant une croissance soutenue et à faible risque.

Notre stratégie climatique



NOTRE PROFIL D'ÉMISSIONS

Notre profil d'émissions reflète principalement les émissions liées à l'exploitation de notre vaste réseau d'infrastructures de transport et de stockage de gaz naturel, ainsi que notre position distincte dans le secteur de la production d'électricité. Nos activités s'étendent au Canada, aux États-Unis et au Mexique, où chaque pays présente un profil d'émissions particulier.

Nous possédons et exploitons un vaste réseau d'infrastructures de gaz naturel qui relie les sources d'approvisionnement en gaz naturel provenant de bassins de ressources clés, notamment le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien et le bassin des Appalaches, aux marchés nord-américains et internationaux. Ces actifs essentiels du secteur intermédiaire s'appuient sur des installations cruciales telles que les stations de compression, les emplacements de vannes, les stations de comptage et de régulation ainsi que les sites de stockage afin d'assurer un approvisionnement sûr et fiable en gaz naturel pour répondre à la demande du marché. Le parc d'actifs qui en résulte se caractérise par une grande dispersion géographique, les sources d'émissions étant réparties dans des régions éloignées et variées de l'Amérique du Nord.

Les émissions liées à nos installations de production d'électricité diffèrent considérablement de celles de nos réseaux de gaz naturel. Le portefeuille énergétique comprend une participation dans les activités de production d'énergie nucléaire de Bruce Power, des installations solaires, éoliennes et de cogénération alimentées au gaz naturel, ainsi que des contrats d'achat d'électricité; il génère des émissions d'exploitation directes limitées. Bien que les installations de cogénération contribuent aux émissions d'exploitation, elles ne représentent qu'une part relativement faible de nos émissions consolidées de portée 1 et de portée 2.

Émissions de portée 1

Les émissions de GES de portée 1 correspondent aux rejets directs provenant de sources dont nous sommes propriétaires ou que nous contrôlons sur le plan opérationnel. Nos émissions de portée 1 proviennent principalement d'activités de combustion fixes, notamment du combustible consommé par les moteurs de compresseurs alimentés au gaz naturel utilisés dans nos opérations de transport et de stockage de gaz naturel, ainsi que par les turbines à gaz naturel de nos installations de cogénération exploitées dans le cadre de nos solutions électriques et énergétiques. À mesure que le débit des pipelines augmente pour répondre à la demande du marché, des apports énergétiques supplémentaires sont nécessaires pour assurer une compression accrue, ce qui entraîne des émissions supplémentaires liées à la combustion du gaz combustible ou des émissions indirectes provenant de la compression à entraînement électrique (c'est-à-dire les émissions de portée 2). La partie restante de notre profil d'émissions directes est attribuable aux rejets atmosphériques, au torchage, à l'incinération et aux émissions fugitives découlant d'activités essentielles liées à l'exploitation, à la sécurité, à l'entretien et à l'intégrité, ou d'événements imprévus survenant sur l'ensemble de nos gazoducs de transport, de nos infrastructures de stockage et de nos installations de production d'électricité.

Émissions de portée 2

Les émissions de portée 2 correspondent aux émissions indirectes de GES résultant de la production de l'énergie achetée, notamment l'électricité, la vapeur et la chaleur que nous consommons dans le cadre de l'exploitation des gazoducs et des installations de stockage de gaz naturel, de la production d'électricité et des activités de l'entreprise. Nous utilisons par exemple l'électricité achetée pour alimenter divers équipements et systèmes, notamment les dispositifs d'éclairage, les ordinateurs et l'infrastructure de contrôle. Les compresseurs à entraînement électrique constituent la principale source de consommation d'électricité dans notre profil d'émissions de portée 2.

Émissions de portée 3

Les émissions de portée 3 sont des émissions indirectes de GES qui surviennent tout au long de notre chaîne de valeur et proviennent de sources qui ne relèvent ni de notre propriété ni de notre contrôle opérationnel. Bien que ces émissions résultent de nos activités commerciales, elles proviennent d'installations de tiers et sont classées soit en amont, soit en aval de notre périmètre opérationnel. Les émissions en amont englobent l'empreinte carbone des biens, des services et de l'énergie nécessaires au bon fonctionnement de nos activités, comme la fabrication de biens d'investissement, avant que ces éléments ne rejoignent nos actifs. À l'inverse, les émissions en aval surviennent après la prestation d'un service ou lorsque le produit ne relève plus de notre contrôle, y compris lors de son traitement ultérieur par des tiers.

Nous déclarons actuellement cinq catégories de portée 3 jugées pertinentes pour nos activités :

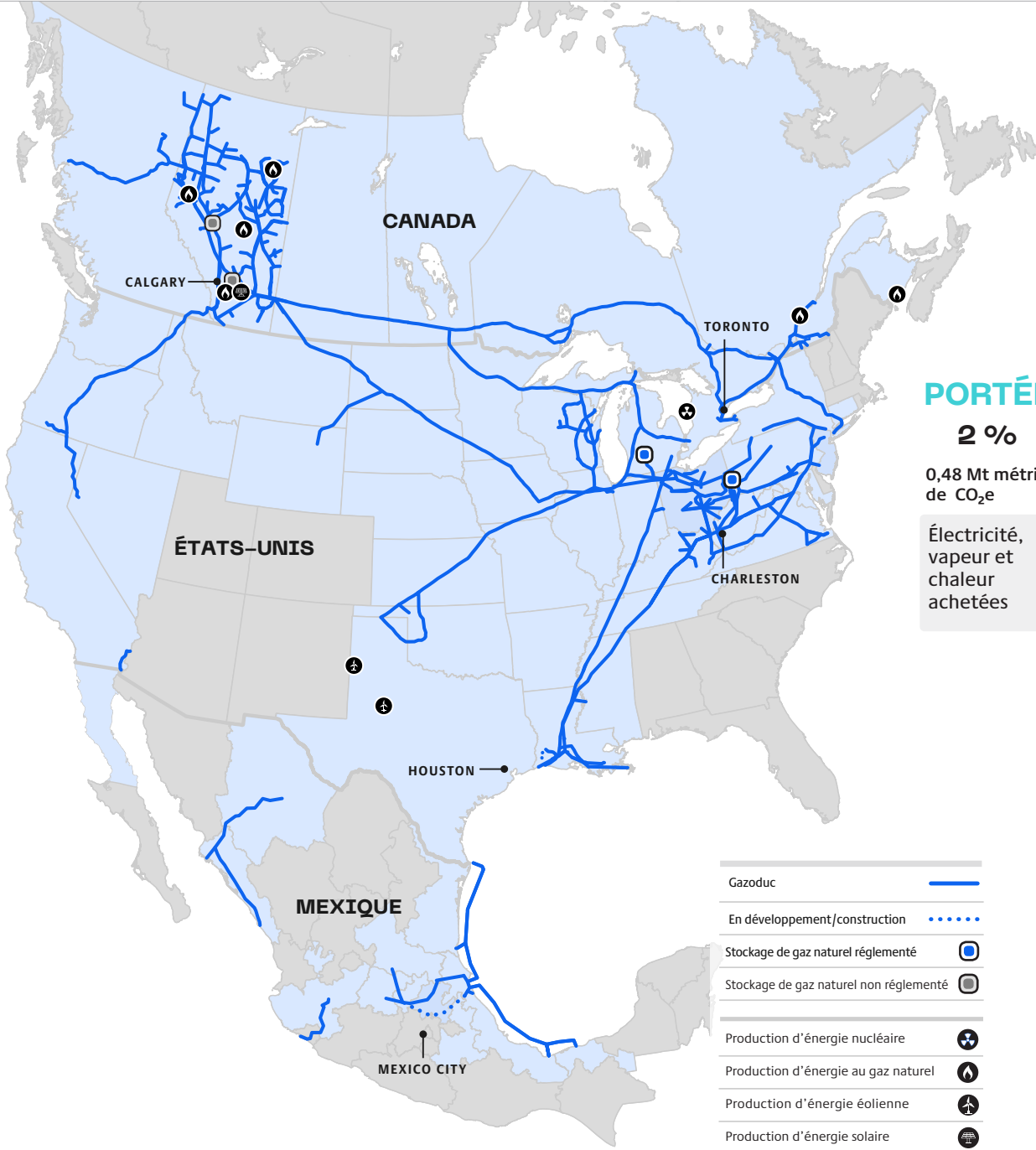
- Activités liées aux combustibles et à l'énergie
- Déchets générés par les activités
- Voyages d'affaires
- Navettage des employés
- Actifs loués en amont

En 2023, nous avons évalué la pertinence des émissions de portée 3 avec l'aide d'un organisme indépendant dans le but de déterminer les catégories applicables et significatives au titre du Protocole des GHG. Sur la base de cette évaluation, nous avons déterminé que la catégorie 11 (Utilisation de produits vendus) ne s'appliquait pas à nos activités principales, car nous ne devenons pas les propriétaires du gaz naturel transporté par notre réseau de pipelines et, par conséquent, nous ne contrôlons pas et n'influons pas la combustion finale de ce produit. Cette distinction nous permet de concentrer nos rapports sur les domaines où nos décisions opérationnelles et nos engagements tout au long de la chaîne de valeur ont l'incidence la plus directe.

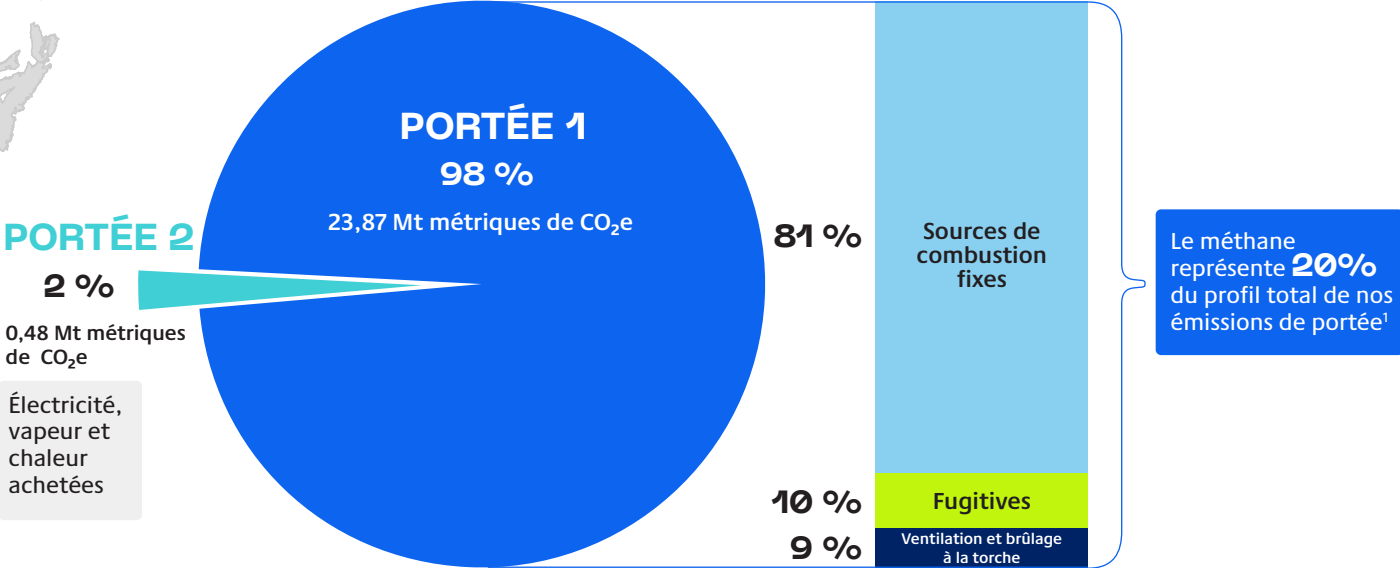


Pour en savoir plus sur nos pratiques en matière de mesure et de quantification du méthane, veuillez consulter notre document [2025 Oil and Gas Methane Partnership \(OGMP\) 2.0 Reassessment Report \[Rapport de réévaluation 2025 concernant l'adhésion au programme Oil and Gas Methane Partnership \(OGMP\) 2.0\]](#).





✦ PORTEFEUILLE D'ENTREPRISE 2025



Plus de 94 000 km

de gazoducs en Amérique du Nord

3 PAYS

exerçant leurs activités sur plusieurs territoires de compétence réglementaires

4 650 MW

de capacité de production d'électricité

CANADA

✦ Environ 125 stations de compression

✦ Installations de cogénération au gaz naturel de 1 088 MW

É.-U.

✦ Environ 239 stations de compression

MEXIQUE

✦ Environ 11 stations de compression

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS
LIÉES À L'EXPLOITATION

Une attention particulière accordée à la réduction des émissions de méthane

Nous accordons la priorité à la gestion du méthane dans l'ensemble de nos réseaux de gaz naturel, car la réduction des émissions dans ce domaine procure les avantages climatiques immédiats les plus importants et répond étroitement aux attentes réglementaires en constante évolution, tout en renforçant la compétitivité et la valeur à long terme de nos actifs. Conformément à cette orientation, nous avons fixé en 2025 un objectif visant à réduire l'intensité des émissions de méthane de 40 à 55 % d'ici 2035 par rapport aux niveaux de 2019¹³. Nous exprimons cet objectif sous forme de fourchette afin de tenir compte de la variabilité entre les actifs et les conditions d'exploitation, ainsi que de l'incertitude liée aux facteurs externes qui influencent le rythme et le rendement des initiatives de réduction des émissions de méthane au fil du temps. Cette approche définit une orientation claire tout en préservant une certaine souplesse face à l'évolution de la situation.

Notre évaluation des possibilités de réduction des émissions tient compte de la faisabilité technique, de la viabilité économique, de la conformité réglementaire et de la disponibilité des capitaux. Dans cette optique, et à la lumière de notre courbe des coûts de réduction marginaux, la réduction des émissions de méthane se présente comme une mesure prioritaire à court terme par rapport à d'autres voies de décarbonisation. Des technologies éprouvées sont déjà disponibles aujourd'hui, et de nombreuses initiatives liées au méthane apportent des avantages opérationnels, notamment des gains d'efficacité et une réduction des pertes de produit. Ces caractéristiques permettent de réaliser des progrès concrets en matière de réduction des émissions, tandis que des stratégies de décarbonisation plus ambitieuses et nécessitant davantage d'investissements continuent de se mettre en place. Dans l'ensemble, notre orientation actuelle reflète une approche équilibrée qui privilégie les réductions là où nous disposons d'un contrôle opérationnel et d'une visibilité optimaux, tout en respectant les cadres réglementaires et en assurant une utilisation rigoureuse du capital, ce qui favorise une réduction des émissions rentable et conforme à notre modèle d'affaires à faible risque.



Renforcer la responsabilisation

- Notre cadre d'affectation du capital prévu pour la croissance et la modernisation tient compte des considérations liées à l'intensité des GES et du méthane.
- En 2025, nous avons aligné la composante « méthane » du programme d'incitation à long terme lié à la rémunération des cadres supérieurs sur notre objectif d'intensité d'émission de méthane¹⁴.



NOTRE OBJECTIF EST DE TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE LA PROTECTION ET LA VALORISATION DE NOS ACTIFS, EN GÉRANT LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT, EN MAINTENANT DES TARIFS COMPÉTITIFS POUR NOS CLIENTS ET EN GÉNÉRANT DES RENDEMENTS SOLIDES POUR NOS ACTIONNAIRES.

¹³ Notre objectif concerne les émissions de méthane de portée 1 associées à nos actifs de transport et de stockage de gaz naturel, exprimées en tonnes de CH₄ par Gpi³. Aux fins de planification, l'état de progression d'une cible est mesuré dans le cadre de la limite de divulgation de contrôle opérationnel par rapport à l'intensité de référence de 10,72 tonnes de CH₄/milliard de pi³, que nous avons recalculée pour tenir compte des changements structurels et méthodologiques constatés pour les périodes de déclaration 2020 à 2023.

¹⁴ En 2024, nous avons mis en place un indicateur de réduction de l'intensité des émissions de méthane dans le cadre de la rémunération des cadres supérieurs, représentant 10 % des attributions d'unités d'actions liées au rendement (PSU) assorties d'une période d'acquisition de trois ans.



VOIES À SUIVRE POUR ATTEINDRE NOTRE OBJECTIF DE RÉDUCTION DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE MÉTHANE

En nous appuyant sur la structure de gouvernance déjà en place pour définir cet objectif, nous avons constitué un groupe composé d'experts techniques et de spécialistes issus de divers secteurs en vue d'affiner et de cerner plus précisément les voies concrètes permettant d'atteindre cet objectif. Les premiers résultats viennent étayer notre approche et reflètent une évaluation exhaustive des pratiques commerciales qui influent sur les émissions de méthane dans l'ensemble de nos activités :

Des mécanismes de responsabilisation clairement définis sont essentiels pour assurer un rendement durable.

- Le fait d'harmoniser notre objectif en matière d'émissions de méthane avec le régime d'incitation à long terme lié à la rémunération des cadres supérieurs renforce le sentiment d'appartenance et favorise une exécution rigoureuse au sein de l'organisation.

Les émissions de ventilation constituent une occasion importante d'apporter de nouvelles améliorations.

- Des horizons de planification de l'entretien prévisibles nous permettent d'envisager à un stade précoce les mesures d'atténuation des émissions de ventilation et peuvent réduire la fréquence des interruptions de service grâce à une approche plus systématique de la planification des interruptions et du regroupement des travaux.
- L'intégration des considérations relatives aux émissions, en plus des critères de sécurité, de fiabilité et des indicateurs financiers, dans des outils d'évaluation des risques et de la valeur des projets utilisés pour établir les priorités en matière

d'affectation des capitaux pour nos actifs d'exploitation, peut favoriser une meilleure harmonisation de la gestion des risques liés aux émissions.

Une croissance vigoureuse des actifs et leur modernisation peuvent contribuer à réduire l'intensité des émissions de méthane.

- À mesure que la demande en gaz naturel augmente, l'expansion du réseau et la hausse des volumes transportés peuvent contribuer à améliorer notre rendement en matière d'intensité d'émissions.
- En modernisant nos équipements et nos technologies, nous comptons réduire les risques de fuites de méthane tout en respectant nos pratiques actuelles de gestion du méthane.

En 2025, nous nous sommes attachés à cerner les activités et la séquence d'événements qui permettraient de jeter les bases et de favoriser l'atteinte de notre objectif. Nous prévoyons une période de mise à l'échelle s'étalant sur plusieurs années avant de voir se concrétiser la réduction de l'intensité de nos émissions de méthane, car l'amélioration durable de notre rendement nécessite une harmonisation organisationnelle, une intégration de la gouvernance et une mise en œuvre à grande échelle.

Notre approche reste flexible, ce qui nous permet de réévaluer nos priorités et de déployer notre capital de manière efficace en fonction de l'évolution des conditions du marché et de la réglementation tout en continuant à privilégier la rentabilité rapide du capital et l'alignement sur nos préférences en matière de risque. Malgré les incertitudes persistantes sur le plan réglementaire et politique, nous continuons de faire progresser la gestion du méthane, qui constitue la pierre angulaire de la durabilité du réseau et de l'excellence opérationnelle, en trouvant un équilibre entre la réduction des émissions, la fiabilité du réseau et les considérations économiques.

Mesures à court terme

À la lumière des conclusions préliminaires exposées ci-dessus, nous mettons en œuvre les initiatives suivantes :

Améliorer la gestion de la ventilation

Les émissions de ventilation représentent environ 43 % de nos émissions de méthane. Les mesures d'atténuation actuelles concernant les émissions de ventilation comprennent :

- des unités mobiles de recompression
- une technologie d'isolation en ligne
- des méthodes d'élimination telles que le brûlage à la torche et l'incinération
- des prélèvements commerciaux et opérationnels (c'est-à-dire réduire au minimum les répercussions sur les ressources en ajustant les volumes de réception ou de livraison afin de réduire les stocks de gaz naturel dans le réseau)

La recompression mobile demeure la technique la plus efficace et la plus évolutive utilisée pour atténuer les émissions de ventilation partout où nous exerçons nos activités. Au Canada, nous possédons et exploitons un parc d'unités mobiles de recompression qui permettent de récupérer une part importante du gaz naturel provenant de tronçons de gazoducs ciblés. Aux États-Unis, des entrepreneurs tiers offrent des services similaires de récupération du gaz naturel lorsque les volumes de gaz naturel, les aspects économiques et les considérations de fiabilité justifient leur mise en œuvre. Au Mexique, le cadre commercial et les pratiques opérationnelles actuels ne permettent pas de mettre en œuvre des mesures d'atténuation d'émissions de ventilation à grande échelle.

La mise en œuvre de stratégies d'atténuation d'émissions de ventilation tient compte de la sécurité, de la sûreté de l'approvisionnement – y compris la durée des interruptions de service – et de facteurs économiques. Ces facteurs comprennent la valeur des produits de base et les répercussions de la taxe sur le carbone sur les émissions de ventilation, qui varient selon le territoire d'exploitation. Les stratégies de déploiement sont élaborées en collaboration avec les équipes commerciales et opérationnelles afin de réduire au minimum les perturbations tout en garantissant la sécurité et la fiabilité des opérations.

Nous nous employons à formaliser les pratiques exemplaires en matière de gestion des émissions de ventilation en tenant compte des différents facteurs réglementaires, commerciaux et opérationnels, et nous prévoyons les intégrer aux moments clés de la prise de décision au cours de la phase de conception du projet afin de favoriser une exécution cohérente et éclairée.



Éviter les émissions de ventilation grâce à une technologie d'isolation

Tecno Plug® est une technologie d'isolation en ligne que nous utilisons pour effectuer des travaux d'entretien en toute sécurité sans avoir à purger sous pression plusieurs kilomètres de pipelines, ce qui permet de réduire le volume de gaz naturel qui serait autrement rejeté dans l'atmosphère.

En 2025, nous avons mené à bien des essais à grande échelle sur des pipelines de plus grand diamètre, à l'aide de la numérisation 3D, ce afin d'évaluer leur adéquation à un plus large éventail de configurations de conduites. Nous avons déployé Tecno Plug® à six reprises sur l'ensemble de notre zone d'activité, ce qui a permis d'éviter le rejet d'au moins 70 000 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (CO₂e) et de réaliser des économies estimées à 12 millions de dollars.

Intégrer le méthane dans les cadres de planification

Nous faisons évoluer notre cadre de planification intégrée d'investissements dans les actifs (IAIP) afin de mieux prendre en compte les émissions ainsi que les critères de sécurité et de fiabilité et les facteurs financiers. Cette démarche permet de mieux refléter le profil de risque d'un projet lorsque nous évaluons les projets d'investissement destinés à l'entretien et d'autres besoins en investissement.

Nous nous efforçons également d'optimiser nos activités de planification de l'entretien, de gestion de la capacité et de gestion des émissions de ventilation afin d'améliorer nos résultats en matière d'émissions, tout en assurant une affectation stricte des investissements, en réduisant au minimum l'exposition aux risques liés à la sécurité et en améliorant la fiabilité globale du réseau. Une approche coordonnée de ces activités a permis d'obtenir des avantages mesurables. Par exemple, sur notre réseau NGTL en Alberta et en Colombie-Britannique, la planification des interruptions de service pour cause d'entretien débute entre 18 et 24 mois à l'avance. Nous informons nos clients des interruptions de service prévues un an à l'avance, ce qui leur permet de planifier leurs activités commerciales (p. ex. les révisions des centrales). Cette vision à long terme permet à nos équipes opérationnelles de planifier et de coordonner efficacement les stratégies de gestion des émissions de ventilation et de réduire au minimum ces émissions tout en maîtrisant les coûts et en limitant les répercussions sur les clients.

La mise en œuvre à grande échelle de cette pratique sur l'ensemble de notre réseau et l'élargissement de notre horizon de planification à plusieurs années pourraient permettre une planification et une coordination à plus long terme entre les portefeuilles, et pourraient réduire le nombre d'interruptions de service nécessaires. À mesure que nous mettons en œuvre ces mesures d'optimisation, nous prévoyons des avantages pour nos clients, notamment des gains d'efficacité en termes de coûts et de ressources; une fiabilité et une disponibilité accrues du réseau grâce à la réduction du risque de défaut de livraison de volumes; ainsi qu'une plus grande souplesse pour offrir des services supplémentaires, tels que la vente de capacité à court terme et les services d'entreposage et d'emprunt, dans le cadre de notre offre de services liés au réseau de gaz naturel.

Lutter contre les émissions fugitives en renforçant notre programme de détection et de réparation des fuites (LDAR)

Le programme LDAR constitue un élément central de notre stratégie de gestion du méthane; il contribue à la précision et à l'exhaustivité de notre inventaire des émissions de méthane et permet de cerner les possibilités de réduction à l'échelle de notre portefeuille.

Comme l'indique notre [Rapport de réévaluation OGMP 2.0](#), nous appliquons la méthode LDAR d'une manière qui tient compte des cadres réglementaires des différents territoires de compétence, des caractéristiques des actifs, ainsi que du degré de maturité et de l'étendue des données de mesure. Sur tous les territoires de compétence, nous évaluons en permanence les moyens d'optimiser le programme en tirant parti des données opérationnelles mesurées, des technologies émergentes et des rétroactions opérationnelles.

Au Canada et au Mexique, les exigences en matière d'échelle, de fréquence et de quantification prévues dans les règlements fédéraux et/ou provinciaux permettent une mise en œuvre plus ciblée des activités de détection, de mesure et de réparation. Le programme canadien LDAR, en particulier, s'inscrit dans un cadre réglementaire qui offre une plus grande certitude quant au recouvrement des coûts liés aux activités de réduction des émissions de méthane.

En ce qui concerne nos activités aux États-Unis, nous mettons en œuvre le programme LDAR dans le cadre de nos pratiques d'entretien afin d'assurer la conformité réglementaire. Cela renforce l'intégrité des actifs et la fiabilité opérationnelle, en plus de produire des rapports complets et fiables sur les émissions fugitives.

Nous continuons à tirer parti des enseignements tirés des données de mesure du programme canadien et à les analyser afin d'en évaluer la pertinence pour l'ensemble de notre réseau au Canada ainsi que dans d'autres territoires. En ce qui concerne nos actifs canadiens, on peut citer, à titre d'exemple, l'ajustement de la fréquence des relevés LDAR pour les stations de compression et de comptage afin de tenir compte des aspects liés aux émissions en fonction des risques. Aux États-Unis, nous exploitons les données opérationnelles mesurées pour établir des facteurs d'émission que nous appliquons ensuite à des installations similaires (p. ex. sites équipés de compteurs et de vannes). Nous évaluons les technologies d'inspection pertinentes qui ont fait l'objet d'une évaluation au Canada pour les emplacements de vannes isolés faisant partie de nos activités au Mexique.



Prendre en compte les émissions de portées 1 et 2 dans leur ensemble

Notre stratégie à long terme de réduction des émissions vise à renforcer l'efficacité des opérations et à évaluer de manière sélective un ensemble ciblé de technologies qui viennent compléter notre portefeuille actuel.

RENFORCER L'EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS

Gérer les émissions de GES tout en répondant à la demande des clients pour un débit accru suppose des compromis, car un débit plus élevé nécessite davantage de compression, ce qui entraîne une augmentation des émissions. Nous nous efforçons de concilier ces objectifs en améliorant continuellement l'efficacité énergétique de nos installations et le rendement de nos systèmes. Nous recourons à des outils d'analyse avancés et à une automatisation ciblée afin de permettre un fonctionnement plus intégré du système, favorisant ainsi la sécurité, la fiabilité et l'optimisation des ressources. Lorsque les cadres stratégiques et réglementaires le permettent, nous collaborons avec nos clients afin d'harmoniser la gestion des émissions avec l'efficacité des coûts et les besoins opérationnels.

Par exemple, sur le réseau NGTL, où s'applique une tarification du carbone, notre entente de péage comprend des mécanismes incitatifs visant à réduire à la fois la consommation de combustible et les coûts liés à la conformité aux normes d'émissions, les économies réalisées étant partagées avec nos clients. Pour parvenir à ce résultat, nous avons mis en place en 2025 une nouvelle plateforme d'optimisation au niveau du réseau qui intègre une détection des anomalies en temps réel afin d'éclairer les décisions opérationnelles et de cerner les possibilités d'amélioration du

rendement énergétique, tout en préservant la fiabilité. À mesure que nous progressons dans l'intégration des données spécifiques à chaque installation à l'initiative d'optimisation du système en vue de créer une vue d'ensemble partagée et fondée sur les données concernant la consommation de combustible et les émissions, nous renforçons la coordination entre les équipes opérationnelles sur le terrain et celles du siège pour favoriser une prise de décision rapide et une amélioration continue.

Dans les territoires où il n'existe pas de tarification du carbone, nous exploitons les possibilités d'amélioration du rendement énergétique afin de réduire les émissions liées à la combustion générées par l'exploitation des compresseurs, tout en préservant la sécurité, la compétitivité tarifaire et la fiabilité du réseau. Grâce à des analyses avancées, notre outil d'optimisation des compresseurs (COT) évalue plusieurs configurations de compresseurs afin de déterminer le mode de fonctionnement le plus économe en combustible à l'échelle de chaque installation, pour l'ensemble de notre réseau aux États-Unis. Cette capacité a favorisé une évolution des pratiques opérationnelles, en renforçant la collaboration entre les équipes commerciales, de terrain et techniques dans le but de s'assurer que les informations recueillies soient exploitables et mises en œuvre en toute confiance.

Nous recherchons, de manière ciblée, des occasions de réduire les émissions de portée 2 en intégrant des accords d'achat d'énergie (PPA) dans nos décisions commerciales, lorsque cela est possible. Nous prenons également en compte les émissions de portée 2 lorsque nous évaluons des compresseurs destinés à l'élargissement du réseau, en appliquant un modèle d'évaluation normalisé permettant d'évaluer l'incidence de la compression électrique sur les structures des droits des clients.

LEVIERS TECHNOLOGIQUES ET ÉTAPES CLÉS DE LA DÉCARBONISATION

Nous suivons de près et évaluons les solutions émergentes et de plus en plus rentables qui pourraient accélérer la décarbonisation de nos actifs et du système énergétique dans son ensemble, notamment l'électrification, la capture, l'utilisation et le stockage du carbone (CCUS) ainsi que les solutions à base d'hydrogène.

Nous reconnaissons que le rythme et la trajectoire des réductions d'émissions liées aux technologies ciblées dépendront de l'évolution des conditions politiques, commerciales, de marché et technologiques. En conséquence, notre approche est axée sur les capacités et vise à renforcer notre aptitude à cerner, à évaluer et à mettre en œuvre les possibilités de réduction des émissions à mesure que la situation évolue. Cette approche nous permet de prendre des décisions rigoureuses en matière de déploiement évolutif et reproductible, en accord avec notre modèle d'affaires à faible risque.

Nous recourons à des évaluations ciblées et à des projets pilotes pour mieux cerner le rendement des technologies, l'évolution des coûts et leur intégration dans des infrastructures à longue durée de vie, tout en continuant d'évaluer la stabilité des cadres commerciaux, politiques et réglementaires qui les sous-tendent.

Les possibilités de réduction des émissions sont évaluées dans le cadre de nos mécanismes d'affectation des capitaux et de gestion des risques, selon le cas, et sont assujetties à des seuils de rendement, à des exigences contractuelles et à des considérations liées au recouvrement des coûts, conformément à notre modèle d'affaires à faible risque.



Suivi des indicateurs externes en vue d'évaluer l'état de préparation à la réduction des émissions à long terme

Nous surveillons les indicateurs relatifs à ces conditions propices et continuons d'affiner nos critères d'évaluation. Les données dont nous disposons aujourd'hui nous aident à évaluer les possibilités de réduction des émissions, en trouvant un équilibre entre l'intégration à court terme et les options à plus long terme.



TECHNOLOGIE Préparation, évolutivité et durabilité

Parmi les indicateurs pertinents, on retrouve les améliorations du rendement, l'évolution des coûts et la capacité des technologies à soutenir un marché important et durable, plutôt que des applications ponctuelles ou très spécifiques à un emplacement donné. Nous examinons également comment ces technologies peuvent s'intégrer à des infrastructures à longue durée de vie et fonctionner dans le cadre des contraintes imposées par les réseaux énergétiques essentiels.



ACTIVITÉS COMMERCIALES Modèles d'affaires financiers et à faible risque

Parmi les indicateurs pertinents, on retrouve la demande des clients, la propension à conclure des contrats, la répartition des risques et les mécanismes de recouvrement des coûts. Les solutions qui reposent sur une demande spéculative ou sur un partage des risques mal défini ont peu de chances de s'harmoniser avec notre modèle d'affaires à faible risque.



POLITIQUE Des signaux économiques qui favorisent la croissance d'échelle

Parmi les indicateurs pertinents figurent : la durabilité, la clarté et la structure des cadres stratégiques, en particulier les signaux qui sont prévisibles, harmonisées avec les besoins à long terme du système et qui favorisent une affectation rigoureuse du capital plutôt que des incitatifs à court terme ou fortement conditionnels.



RÉGLEMENTAIRE Prévisibilité et certitude d'exécution

Parmi les indicateurs pertinents, on retrouve les délais d'octroi de permis, l'harmonisation des compétences et la prévisibilité des processus d'approbation. L'incertitude ou la fragmentation réglementaire peut avoir une incidence importante sur la faisabilité et le calendrier de mise en œuvre.



Soutenir le développement du captage et du stockage du carbone (CSC) et améliorer la sécurité des pipelines grâce à la R et D

TC Énergie possède, en Alberta, un centre de recherche polyvalent qui joue un rôle important pour contribuer à rendre les pipelines plus sécuritaires et plus fiables. Ce centre nous permet d'étudier le comportement des gaz afin de définir les exigences relatives à la conception, à la construction et à l'exploitation de nouveaux réseaux de pipelines.

En 2025, nous avons collaboré avec des partenaires internationaux pour mener une étude inédite sur l'effet des constituants présents dans un flux de CO₂ dans des conditions variables. Les résultats des essais réalisés aident les ingénieurs à garantir la conception sécuritaire des nouveaux pipelines de CO₂, alors que les infrastructures de CSC continuent de se développer et de prendre de l'ampleur.

Les leviers technologiques actuels et leur place dans le contexte actuel :

	ÉLECTRIFICATION	CAPTAGE ET SÉQUESTRATION DU CARBONE	HYDROGÈNE
ÉTAT GÉNÉRAL	L'électrification peut constituer un levier efficace de réduction des émissions, car une part importante de nos émissions d'exploitation provient de la combustion de combustible dans les stations de compression. En 2025, environ 6 % de notre parc de compresseurs aux États-Unis et 12 % de notre parc de compresseurs canadiens sont équipés d'un système d'entraînement électrique ou hybride-électrique, que nous mettons en œuvre lorsque les conditions propres à l'emplacement s'y prêtent. À l'heure actuelle, nous ne mettons pas en service de compresseurs à entraînement électrique au Mexique. Nous envisageons l'électrification des nouvelles installations, le remplacement des équipements en fin de vie et l'optimisation des opérations lorsque les conditions le permettent. La faisabilité de l'électrification dépend fortement des caractéristiques propres à chaque site et est essentiellement déterminée par des considérations commerciales et par les exigences en matière de fiabilité du réseau. Par conséquent, nous recourons à l'électrification de manière sélective, là où nous pouvons l'intégrer sans compromettre la fiabilité, l'accessibilité financière ou la qualité du service.	Le CCUS constitue une option de réduction des émissions pour un sous-ensemble limité de sources postcombustion au sein de notre parc d'actifs. Son applicabilité dépend fortement de facteurs propres à chaque installation et à chaque emplacement, notamment la capacité nominale, les taux d'utilisation et les volumes de gaz de combustion qui en découlent, la proximité d'installations de stockage viables, la certitude en matière d'autorisations et de réglementation, les cadres de responsabilité à long terme et l'existence de structures commerciales durables permettant de garantir le recouvrement du capital. Par conséquent, nous considérons le CCUS comme une solution sélective qui dépend de l'emplacement, plutôt que comme une voie à suivre à l'échelle de l'ensemble du portefeuille. Cette conclusion s'explique en partie par la concentration relativement faible en dioxyde de carbone (CO₂) des gaz de combustion provenant de nos sources post-combustion, ce qui accroît les besoins énergétiques et le coût par tonne captée; les efforts actuels portent donc davantage sur l'évaluation technique, la compréhension des conditions souterraines et la faisabilité commerciale que sur un déploiement à l'échelle de l'ensemble du portefeuille.	Les solutions fondées sur l'hydrogène, notamment la pyrolyse du méthane et la compression alimentée par hydrogène, offrent une voie potentielle pour réduire les émissions à long terme dans les applications où la réduction des émissions est difficile à réaliser. À l'heure actuelle, ces filières en sont encore à leurs débuts et en phase de développement. Par conséquent, nous considérons les solutions à base d'hydrogène comme des options à plus long terme, et nous nous concentrons davantage sur la compréhension technique, la connaissance du marché et le positionnement que sur leur mise en œuvre à court terme.
TECHNOLOGIE	L'entraînement par moteur électrique a fait ses preuves et est disponible sur le marché; toutefois, son évolutivité est limitée par la disponibilité, la fiabilité et l'intensité en carbone des réseaux électriques régionaux, ainsi que par la nécessité de disposer d'infrastructures de transport et de distribution adaptées.	Les solutions de capture donnent de bons résultats pour certaines applications, mais elles ne font pas encore preuve d'une performance constante à grande échelle dans tous les cas d'utilisation; elles restent par ailleurs coûteuses en capital et soumises à des limites d'efficacité. Leur faisabilité dépend de l'accès à des moyens de transport adaptés et à des installations d'entreposage permanentes, ce qui varie considérablement d'une région à l'autre.	Certains éléments clés, notamment les méthodes de production d'hydrogène, la compatibilité des turbines et la gestion des sous-produits issus d'un procédé de production par pyrolyse du méthane, sont encore en cours de perfectionnement et n'ont pas donné de résultats constants à grande échelle.
ACTIVITÉS COMMERCIALES	Assurer une fiabilité équivalente à celle d'un système de compression fonctionnant au gaz peut entraîner une hausse considérable des coûts, car les configurations électrifiées pourraient nécessiter le couplage d'entraînements par moteurs électriques avec un système de compression fonctionnant au gaz et/ou des investissements supplémentaires pour assurer la connexion au réseau. Le déploiement dépend de l'existence d'ententes commerciales durables et de mécanismes de recouvrement des coûts qui garantissent la fiabilité du réseau et s'inscrivent dans notre modèle d'affaires à faible risque.	En l'absence d'un soutien politique suffisant, le fait que le CO₂ capté soit considéré comme un déchet limite les possibilités de revenus pour le CCUS. Tant que des filières de valorisation ne se seront pas développées à grande échelle, il n'existera aucun facteur générateur de revenus susceptible d'encourager les investissements.	Les perspectives économiques de l'hydrogène restent incertaines, les infrastructures de soutien, les structures de marché et les modèles commerciaux évolutifs étant encore en cours de développement.
POLITIQUES ET RÉGLEMENTATION	Les résultats en matière d'émissions et la viabilité financière dépendent de la conception du marché de l'électricité, de l'intensité des émissions du réseau ainsi que des processus d'autorisation et d'interconnexion propres à chaque territoire. L'harmonisation des politiques varie d'un territoire à l'autre, ce qui peut avoir une incidence sur la cohérence et la pérennité de ces évaluations ainsi que sur les réductions d'émissions qui en découlent.	Les résultats sont étroitement liés aux exigences en matière de délivrance de permis, à l'accès aux espaces poreux, aux cadres réglementaires régissant la responsabilité à long terme en matière de séquestration du CO₂ et à la stabilité des mesures incitatives, autant d'éléments qui varient d'un région géographique à l'autre et qui ont une incidence importante sur la certitude quant à la mise en œuvre.	La mise en œuvre dépend de l'évolution des cadres réglementaires, des méthodes de comptabilisation des émissions et de la clarté des dispositions des administrations compétentes, qui continuent d'influencer la faisabilité et le calendrier du projet.

INVESTIR DANS DE L'ÉNERGIE
SOBRE EN CARBONE

S'appuyant sur notre position dans le secteur de l'énergie nucléaire, notre secteur d'activité Solutions électriques et énergétiques a pour objectif de proposer des solutions complémentaires qui génèrent de la valeur ajoutée pour les actionnaires. Notre portefeuille est conçu pour évoluer au rythme de la demande du marché, s'adapter à l'évolution des besoins énergétiques et tirer parti des occasions qui nous permettront d'assurer une croissance solide, un risque faible et un rendement constant pendant les décennies à venir.

Production d'énergie nucléaire

Notre participation de 48,3 % dans Bruce Power, la plus grande centrale nucléaire en exploitation en Amérique du Nord, renforce notre portefeuille d'actifs stables, à long terme et à faible risque qui constituent le fondement de notre solidité financière. Bruce Power joue un rôle essentiel pour répondre à la demande croissante en électricité de l'Ontario et atteindre les objectifs de décarbonisation. Cette centrale produit actuellement environ 30 % des besoins en électricité de la province. Nous investissons environ 1 milliard de dollars par année dans le cadre du programme de remplacement des composants majeurs (MCR) et du Projet 2030 afin de prolonger la durée de vie et d'accroître la capacité de l'installation, avec pour objectif d'atteindre une production maximale de plus de 7 000 MW d'ici le début des années 2030.

La demande en électricité devrait augmenter de 65 % d'ici 2050 en Ontario.¹⁵ Grâce à un site désaffecté, à une chaîne d'approvisionnement composée à plus de 90 % d'entreprises canadiennes et à une forte harmonisation entre tous les niveaux de gouvernement, Bruce Power est particulièrement bien placée pour soutenir l'expansion nécessaire de la production de base sans émissions de la province. En août 2025, Bruce Power a lancé une évaluation d'impact fédérale concernant le projet Bruce C., d'une puissance potentielle de 4 800 MW, et en mai 2026, le gouvernement de l'Ontario [a annoncé](#) un financement supplémentaire de 300 millions de dollars afin de faire progresser les travaux préliminaires sur le site de Bruce C.



Site de Bruce Power, en Ontario, au Canada

Station de transfert d'énergie par pompage

En collaboration avec la Nation des Ojibways Saugeen (SON), notre partenaire potentiel, nous continuons à faire avancer les travaux préliminaires liés au projet de station de transfert d'énergie par pompage de l'Ontario (OPS). Le projet de stockage de 1 000 MW proposé devrait apporter au réseau électrique une fiabilité essentielle grâce à sa capacité de réponse rapide et venir compléter notre présence dans le secteur nucléaire en Ontario. En janvier 2025, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un investissement pouvant atteindre 285 millions de dollars, qui permettra au projet OPS de faire progresser des travaux de développement. En mars 2026, nous avons lancé le processus d'évaluation d'impact du gouvernement du Canada, ce qui a marqué une étape importante dans l'avancement d'un projet qui devrait soutenir la croissance économique, créer des emplois locaux et contribuer à la mise en place d'un réseau électrique fiable et durable pour l'Ontario.

Le projet OPS reste assujéti à une décision d'investissement définitive du Conseil d'administration, de la SON et du gouvernement de l'Ontario.

Captage et séquestration du carbone

En juin 2021, nous avons annoncé un partenariat avec Pembina Pipeline Corporation en vue de développer, conjointement, un réseau d'envergure mondiale qui, une fois achevé, devrait permettre de transporter et de séquestrer plus de 20 millions de tonnes de CO₂ par année. En tant que réseau à accès libre, l'Alberta Carbon Grid (ACG) est destiné à servir de pilier au secteur émergent de la capture, de l'utilisation et du stockage du carbone en Alberta.

En octobre 2022, ACG a signé une entente d'évaluation de la séquestration du carbone avec le gouvernement de l'Alberta afin de mieux évaluer l'une des plus grandes zones d'influence (AOI) pour stocker en toute sécurité le carbone contenu dans les émissions industrielles dans la province. ACG poursuit la mise en œuvre d'un programme d'évaluation visant à déterminer la pertinence de la zone AOI, notamment en faisant progresser et en menant à bien les activités de forage et d'essais nécessaires à l'élaboration d'un plan détaillé de mesure, de surveillance et de vérification requis pour présenter une demande de permis de séquestration. Nous poursuivons nos discussions en vue de conclure avec nos clients une entente commerciale qui corresponde à nos préférences en matière de risque.

Investissements en capital de risque et en phase de démarrage

En plus de nos investissements principaux dans le secteur de l'énergie à faibles émissions de carbone, nous avons réalisé des investissements ciblés en capital de risque et en démarrage, notamment dans des fonds stratégiques et des technologies plus sobres en carbone. Ces petits investissements sont axés sur des occasions liées à notre infrastructure existante et à notre expertise de base, et visent la réduction des émissions, l'efficacité du réseau ou la résilience à long terme du réseau énergétique.

Nos activités en capital-risque visent à renforcer nos capacités techniques, à affiner notre vision des marchés en constante évolution et à élaborer des options stratégiques à long terme.

DÉCARBONISATION À PLUS
GRANDE ÉCHELLE

Au-delà de nos propres activités, notre infrastructure contribue à la décarbonisation plus large du système énergétique en facilitant le remplacement des combustibles et en fournissant une capacité ferme et fiable qui favorise l'intégration de la production d'électricité renouvelable. Notre réseau de transport de gaz naturel relie des sources d'approvisionnement à prix compétitifs aux marchés de la production d'électricité, de l'industrie et de l'exportation, contribuant ainsi au remplacement des combustibles plus polluants, tels que le charbon, le diesel et le mazout, tant dans notre zone d'activité qu'à l'échelle mondiale grâce au GNL.

En 2025, le projet Coastal GasLink a été mis en service à des fins commerciales, permettant ainsi les premières exportations canadiennes de GNL depuis la côte ouest vers les marchés asiatiques, où le charbon demeure une source principale de production d'électricité. Cette étape importante met en évidence la manière dont notre infrastructure peut contribuer à la réduction des émissions à l'échelle du système, sous réserve de l'utilisation en aval et des conditions du marché.

Au début de l'année 2026, Coastal GasLink [a conclu](#) des ententes commerciales avec LNG Canada, marquant ainsi une étape importante dans l'avancement de la phase 2 du projet. Si elle est approuvée¹⁶, la phase 2 pourrait permettre une augmentation significative du débit, ce qui pourrait plus que doubler la capacité du réseau actuel et favoriser des exportations supplémentaires de GNL depuis la côte ouest du Canada.

Nous reconnaissons l'importance que revêtent des données précises et fiables sur les émissions de GES pour renforcer la confiance du marché à l'égard de ces efforts. Nous avons réalisé des progrès considérables en ce qui concerne l'optimisation de notre gestion des données sur les émissions et continuons d'améliorer la qualité et la transparence de nos données et de nos divulgations, y compris en ce qui concerne le méthane. Bien que la comptabilisation des émissions sur l'ensemble du cycle de vie soit complexe et qu'il soit, à notre avis, préférable de la mener à bien à l'aide de méthodologies sectorielles, nous continuons de suivre de près les avancées en matière de comptabilisation du carbone afin de déterminer comment nous pourrions contribuer aux efforts plus larges visant à quantifier l'impact des émissions liées au GNL.

¹⁵ Résumé du rapport APO 2026 de la société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité de l'Ontario (SIÉRE)
¹⁶ La phase 2 reste subordonnée à une décision finale d'investissement de la part de LNG Canada (et des participants à sa coentreprise) ainsi qu'aux autorisations requises.

ACTIVITÉS DE LOBBYISME LIÉES AU CLIMAT ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES ET DE RÉGLEMENTATION

Les politiques publiques et les cadres réglementaires influencent les marchés de l'énergie, déterminent la composition et la compétitivité du bouquet énergétique, et ont une incidence sur le rythme, la faisabilité et la rentabilité des efforts de réduction des émissions. Nous entretenons des relations constructives avec les décideurs politiques et les organismes de réglementation dans tous les territoires où nous exerçons nos activités, afin de soutenir nos objectifs d'affaires, notamment la mise en place en temps opportun d'infrastructures énergétiques.

Délivrance de permis – Nous préconisons davantage de certitude et de rapidité dans les processus de délivrance de permis, ainsi qu'une réduction des formalités administratives, tout en préservant les principes fondamentaux que sont la sécurité, la protection de l'environnement et la consultation précoce des parties prenantes et des ayants droit.

Politiques publiques – Nous militons en faveur de politiques publiques et de cadres réglementaires stables et durables qui favorisent les investissements en capital, la compétitivité et le développement efficace des infrastructures énergétiques essentielles. Nous sommes convaincus qu'un secteur énergétique solide peut aller de pair avec une réduction significative des émissions, le gaz naturel constituant la pierre angulaire d'un système énergétique fiable et résilient. En tant que combustible flexible, acheminable et abondant, le gaz naturel favorise l'intégration des énergies renouvelables, améliore l'accessibilité financière et contribue à réduire les émissions globales en remplaçant les combustibles plus polluants, tout en préservant la fiabilité du réseau.

Lobbyisme lié au climat – Notre approche en matière de lobbyisme lié au climat s'aligne sur nos objectifs d'affaires et sur les principes suivants :

- La réduction des émissions est importante et doit impérativement être en équilibre avec la sécurité énergétique, la fiabilité, l'accessibilité financière et la croissance économique.
- Pour déployer le capital utilisé pour la décarbonisation, nous avons besoin de cadres réglementaires qui garantissent certitude et stabilité et qui sont complétés par des politiques souples axées sur les résultats.
- Nous privilégions les politiques qui s'appuient sur des incitatifs du marché – tels que des signaux de prix clairs et une réglementation souple – plutôt que sur des règles normatives, le but étant d'orienter les investissements vers les mesures de réduction des émissions les moins coûteuses et les plus efficaces, tout en veillant à ce que les capitaux soient déployés de manière efficace et génèrent de la valeur.

Principales positions de principe

TARIFICATION DU CARBONE DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL AU CANADA

Nous appuyons la tarification du carbone dans le secteur industriel lorsqu'elle est conçue pour favoriser les produits les moins émetteurs et viables sur le marché au moyen de signaux de prix clairs, stables et prévisibles, à condition que ces signaux demeurent le principal facteur déterminant des résultats en matière d'émissions. Le chevauchement des exigences et des politiques peut souvent affaiblir les signaux de prix, fausser le marché du carbone et réduire son efficacité globale. Nous estimons que les gouvernements provinciaux sont les mieux placés pour concevoir des programmes provinciaux de tarification du carbone adaptés à leur contexte dans le but de parvenir à des réductions d'émissions au moindre coût sur leur territoire, tout en tenant compte des réalités économiques régionales et en évitant d'avoir des répercussions indésirables sur la compétitivité de l'industrie locale. Une collaboration interprovinciale pourrait améliorer encore davantage la rentabilité globale de ces programmes. Les mécanismes fondés sur le marché, tels que le programme « Technology Innovation and Emissions Reduction » (TIER) de l'Alberta, offrent un cadre efficace et rentable qui permet de réduire les émissions tout en favorisant la poursuite des investissements et le progrès technologique dans le secteur. Par exemple, la conception du programme TIER a joué un rôle déterminant dans l'accélération de l'abandon progressif de la production d'électricité à partir du charbon en Alberta, bien avant la date prévue par le gouvernement fédéral.

RÉGLEMENTATION AMÉRICAINE EN MATIÈRE DE GAZ À EFFET DE SERRE

La réglementation relative aux gaz à effet de serre aux États-Unis continue d'évoluer, ce qui crée un contexte complexe en matière de conformité entre les autorités fédérales et celles des États. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et soutenons la publication transparente d'informations sur les risques liés au climat et les émissions. Nous adoptons une approche pratique et mesurée afin de favoriser la mise en place de mécanismes de conformité à long terme, durables et rentables tout en réduisant au minimum les perturbations qui pourraient nuire à l'approvisionnement sécuritaire et fiable en énergie partout en Amérique du Nord.

RÉGLEMENTATION SUR LE MÉTHANE

Nous continuons de donner la priorité à la réduction des émissions de méthane en nous appuyant sur notre objectif de réduction de l'intensité des émissions de méthane à l'échelle de l'entreprise mis en place en 2025.



Canada – Le règlement fédéral définitif sur le méthane, adopté en 2025, prévoit une mise en œuvre progressive de 2028 à 2030 et offre deux voies de conformité, selon l'intensité des émissions de chaque installation. Nous appuyons l'approche axée sur les résultats intégrée à la partie 2 du Règlement fédéral sur le méthane et continuons de collaborer avec le gouvernement afin de définir plus précisément une stratégie de conformité exemplaire qui favorise la réduction des émissions de méthane de manière rentable et pratique.



États-Unis – Nous avons pris part, par l'intermédiaire de l'INGAA¹⁷, au processus de consultation sur le règlement de l'EPA des États-Unis relatif au méthane dans le secteur pétrolier et gazier afin de favoriser la clarté réglementaire et de promouvoir des normes relatives au méthane qui soient adaptées à l'usage prévu, pratiques et conformes aux objectifs visés. Aux États-Unis, nos pratiques en matière d'entretien et d'exploitation sont conçues pour répondre aux exigences réglementaires en ce qui a trait à la conformité. Pour ce qui est du méthane, nous appuyons l'adoption de règlements durables et stables qui renforcent l'intégrité des actifs et la fiabilité opérationnelle, et qui permettent aux exploitants d'établir des rapports complets et crédibles sur les émissions. Toute exigence réglementaire touchant l'infrastructure de transport doit prévoir une certaine souplesse afin de réduire au minimum le risque de perturbation de l'approvisionnement, de la fiabilité et de la compétitivité de notre offre de services.



Mexique – Nous établissons des liens stratégiques avec les représentants du gouvernement, maintenons nos affiliations clés avec des associations commerciales et participons à des forums grand public pour promouvoir l'élaboration de politiques et de processus réglementaires publics transparents et responsables qui avantageront toutes les parties prenantes. Nous favorisons l'accès au gaz naturel et appuyons le déplacement de carburants à de plus forts taux d'émissions.

ASSOCIATIONS COMMERCIALES

Nous sommes membres d'associations professionnelles qui traitent d'enjeux du secteur de l'énergie pertinents pour notre entreprise et nos parties prenantes. Grâce à cette participation, nous prenons en compte divers points de vue, partageons nos expériences et contribuons à l'élaboration éclairée de politiques et de règlements.

Étant donné que les positions des associations professionnelles reflètent généralement un consensus parmi leurs membres, il peut arriver que les prises de position ou les activités de lobbyisme d'une association ne correspondent pas entièrement à notre point de vue sur une question précise. Dans de telles circonstances, nous pourrions entamer un dialogue avec l'association afin de remédier à toute discordance éventuelle et, le cas échéant, réévaluer notre participation ou notre niveau de soutien.

¹⁷ Interstate Natural Gas Association of America



GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Les risques et les occasions liés au climat représentent un large éventail d'impacts potentiels sur nos activités. Afin de cerner l'ensemble des risques potentiels et des échéanciers, nous mettons à profit plusieurs processus permettant de repérer, d'évaluer et de surveiller les risques et les occasions liés au climat.¹⁸

À court terme, nous recensons et évaluons les risques climatiques potentiels dans le cadre de notre programme de gestion des risques d'entreprise (ERM) et, le cas échéant, du réseau de gestion opérationnelle de TC Énergie (TOMS), ce qui permet à l'entreprise d'attribuer les responsabilités et d'élaborer des stratégies d'atténuation.

Intégration à la gestion des risques d'entreprise (ERM)

Notre programme ERM porte principalement sur les risques susceptibles d'avoir une incidence sur les objectifs stratégiques de l'entreprise dans un délai d'un à trois ans. Nous évaluons les risques en fonction des possibilités qu'ils se produisent et de leur impact potentiel s'ils devaient se concrétiser; les risques les plus importants sont consignés dans notre registre des risques d'entreprise. Les risques liés au climat susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités, notre stratégie d'affaires ou nos résultats financiers peuvent recouper des risques d'entreprise figurant dans notre registre des risques. C'est pourquoi nous évaluons systématiquement les risques liés au climat dans le cadre de notre programme ERM.

Un réseau de représentants issus de l'ensemble de l'organisation soutient le programme ERM en identifiant les risques émergents potentiels et en rendant compte au Conseil d'administration de leur gestion et de leur atténuation. Ce réseau permet d'identifier et de signaler les risques émergents liés au climat, tels que les politiques et les réglementations en la matière, les changements sur le marché de l'énergie, les enjeux liés aux parties prenantes et les risques physiques ayant une incidence sur les activités.

Intégration au réseau de gestion opérationnelle de TC Énergie (TOMS)

Nous utilisons un système de gestion opérationnelle qui intègre la gestion des risques opérationnels et les pratiques relatives à l'intégrité des actifs. Au besoin, nous pouvons chaque année faire remonter les risques opérationnels, en passant d'un suivi au niveau des actifs à une évaluation à l'échelle de l'entreprise, ce dans le cadre du processus ERM, le but étant de garantir que les informations opérationnelles éclairent la surveillance stratégique des risques. Cette intégration est essentielle pour cerner et gérer les répercussions des risques climatiques physiques, notamment les perturbations opérationnelles causées par des phénomènes météorologiques extrêmes et les répercussions sur l'intégrité des actifs découlant de changements persistants et à long terme dans les tendances climatiques.

Utilisation de l'analyse des scénarios climatiques pour cerner les risques et les occasions liés au climat

Nous recourons à l'analyse des scénarios climatiques afin de recenser les risques et les occasions susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités à moyen et à long terme dans le cadre d'un large éventail de scénarios climatiques potentiels, si les conditions décrites dans ces scénarios devaient se concrétiser.

¹⁸ Notre [rapport annuel 2025](#) contient des renseignements sur les risques auxquels TC Énergie est exposée; il est accessible au public dans la section « Rapports annuels et trimestriels de la [page Investisseurs de notre site Web](#). Pour en savoir plus sur les processus de l'entreprise en matière d'identification et de gestion des risques, y compris les risques liés au climat, veuillez consulter la section consacrée à la surveillance des risques et à la gestion des risques d'entreprise de la [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2026](#).



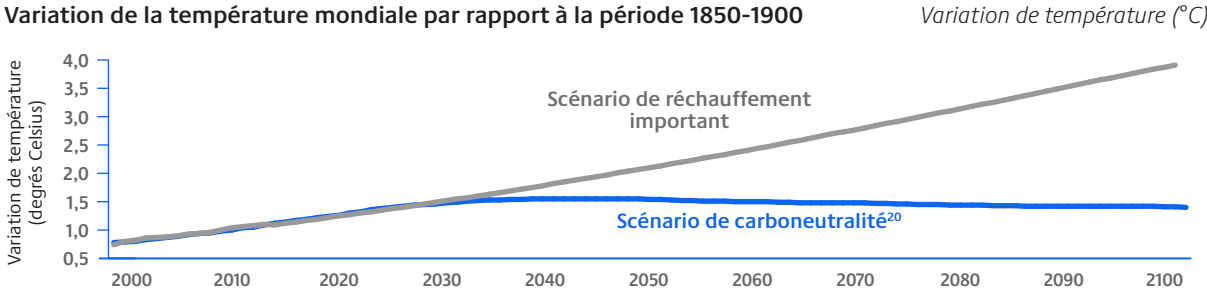
ANALYSE DES SCÉNARIOS CLIMATIQUES

Adopter une vision à long terme sur un large éventail de perspectives énergétiques est un élément fondamental de notre processus de planification stratégique. Nous élaborons des prévisions internes détaillées sur les fondamentaux du marché de l'énergie couvrant plusieurs secteurs, en intégrant les précieuses analyses de nos experts internes spécialisés dans les domaines du développement des affaires, des activités commerciales, de la réglementation et des politiques. Nous affinons encore davantage nos prévisions en y intégrant les perspectives et les analyses d'experts en énergie tiers reconnus. Bien que notre stratégie d'affaires repose sur nos prévisions internes, nous suivons de près les indicateurs clés, tels que l'évolution du marché, les avancées technologiques et les changements réglementaires, afin d'adapter notre stratégie au fur et à mesure que l'avenir se dessine.

L'analyse des scénarios climatiques constitue un outil complémentaire dans notre processus de planification stratégique. Nous menons périodiquement des analyses de scénarios climatiques afin d'évaluer la résilience¹⁹ de notre stratégie face à un large éventail de voies de transition énergétique dans le but de mieux cerner les risques et les occasions potentiels liés au climat. En 2024, nous avons fait appel à un consultant externe pour mener une analyse qualitative approfondie des scénarios climatiques, en nous appuyant sur les scénarios mondialement reconnus de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). L'analyse était axée sur deux scénarios principaux :

- **Scénario « Zéro émission nette d'ici 2050 » (IEA NZE)²⁰** : scénario de transition énergétique accélérée s'inscrivant dans l'objectif ambitieux d'atteindre la neutralité carbone mondiale d'ici 2050, afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels d'ici 2100. Ce scénario s'inscrit dans le cadre de l'Accord de Paris de 2015 adopté dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui constitue l'entente internationale la plus récente en matière de changements climatiques. Dans ce scénario, les risques et les occasions liés à la transition sont plus marqués.
- **Scénario de réchauffement élevé (SSP3-7.0 du GIEC)** : scénario dans lequel l'adoption de nouvelles politiques climatiques visant à réduire les émissions se heurte à des obstacles importants, ce qui entraîne une hausse continue des émissions et des températures. Les risques climatiques physiques sont plus marqués dans ce scénario.

Variation de la température mondiale par rapport à la période 1850-1900



Sources : Sixième Rapport d'évaluation du GIEC, Perspectives de l'économie mondiale de l'AIE, scénarios 2021

Outre ces deux scénarios principaux, nous avons également évalué un scénario de transition énergétique plus progressive (scénario « STEPS » de l'AIE, pour « Stated Policies ») qui prévoit une croissance à moyen terme de la demande en combustibles fossiles, suivie d'une transition à long terme vers des sources d'énergie à faibles émissions de carbone. Les risques et les occasions liés à la transition sont moins marqués dans ce scénario de « transition progressive », ce qui offre une perspective différente sur les répercussions de la transition par rapport au scénario NZE. La section suivante fournit des détails sur les répercussions financières potentielles des risques et des occasions liés au climat, tant dans le scénario de « transition progressive » que dans celui de « zéro émission nette ».

HORIZONS TEMPORELS

Nous avons évalué ces scénarios climatiques selon trois horizons temporels distincts : à court terme (1 à 5 ans), à moyen terme (6 à 15 ans) et à long terme (16 à 25 ans).

Les scénarios climatiques s'appuient sur diverses hypothèses normalisées concernant les fondamentaux futurs du marché de l'énergie, notamment l'incidence des politiques climatiques sur le bouquet énergétique et le rythme des avancées technologiques visant à faciliter la transition vers des systèmes énergétiques à faibles émissions de carbone. Bien que ces perspectives théoriques sur l'avenir énergétique soient utiles à des fins de planification stratégique et de gestion des risques, nous n'attribuons aucune probabilité à ces scénarios et ne les considérons pas comme des prévisions ou des résultats attendus.

RÉSULTATS DES SCÉNARIOS

Scénario « zéro émission nette » (NZE)

Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, le scénario NZE table sur une réduction de la consommation énergétique mondiale et sur une réorientation du bouquet énergétique, qui s'éloignera des combustibles fossiles au profit d'énergies à plus faible teneur en carbone. En conséquence, ce scénario prévoit une forte baisse de la demande nord-américaine de gaz naturel ainsi qu'une augmentation exponentielle de la demande pour de nombreuses formes d'énergie à faibles émissions de carbone.

Une baisse de la demande de gaz naturel d'une telle ampleur ferait peser un risque considérable à moyen et à long terme sur notre réseau de gazoducs existant. Dans ce scénario, un cadre réglementaire plus strict poserait des défis importants pour l'obtention des autorisations relatives aux nouveaux projets de gazoducs et ferait grimper les coûts liés à la conformité aux normes en matière de GES. De plus, l'accès au capital pour les investissements liés aux combustibles fossiles pourrait être considérablement restreint, ce qui risquerait de limiter notre capacité à financer des occasions de croissance.

Ces facteurs de risque pourraient avoir une incidence importante sur les bénéfices futurs et la valeur des actifs de notre réseau actuel de gazoducs, en plus de nuire à nos futurs projets de développement. À moyen terme, ces risques seraient partiellement atténués par notre modèle d'affaires et notre préférence pour les activités à faible risque; environ 98 % de notre BAIIA comparable²¹ repose sur des contrats à tarifs réglementés ou des contrats « prendre ou payer » à long terme, ce qui assure une certaine stabilité financière.

Une transition énergétique rapide offrirait également d'importantes possibilités d'investissement dans les marchés et les technologies énergétiques émergents. Le scénario NZE repose sur l'hypothèse d'une capacité suffisante du marché des capitaux pour soutenir les investissements dans les technologies et les infrastructures énergétiques à faibles émissions de carbone, ainsi que sur des politiques favorables et des processus d'autorisation simplifiés visant à faciliter le déploiement rapide de solutions énergétiques à faibles émissions de carbone qui ont fait leurs preuves et qui sont évolutives.

Dans ces conditions favorables, nous serions bien placés pour réorienter stratégiquement notre portefeuille d'actifs et nous tailler une part importante du marché en pleine croissance des énergies à faibles émissions de carbone, grâce à :

- nos capacités actuelles en matière de production d'énergie à faibles émissions de carbone, notamment l'énergie nucléaire et les technologies de stockage d'énergie, qui nous permettraient de tirer parti de nouvelles [occasions liées à la réduction des émissions de carbone](#).
- notre vaste réseau de pipelines partout en Amérique du Nord, qui constitue un réseau d'infrastructures linéaires que nous pourrions utiliser pour transporter de nouveaux combustibles propres et le carbone capté en vue de sa séquestration, tous ces éléments devant connaître une croissance rapide dans ce scénario.

Scénario de réchauffement élevé

Le scénario de réchauffement élevé prévoit une hausse importante des émissions mondiales de gaz à effet de serre et des températures, ce qui accroît considérablement le risque à long terme de dangers climatiques physiques. L'analyse des scénarios climatiques a permis de modéliser divers risques climatiques et leurs répercussions potentielles sur un échantillon représentatif de 54 sites répartis le long de nos gazoducs et de nos installations de production d'électricité, couvrant diverses régions géographiques en Amérique du Nord. Cette modélisation des risques climatiques a montré que, dans le cadre d'un scénario de réchauffement élevé et en l'absence de mesures d'atténuation, certains sites d'actifs pourraient être exposés à un risque accru de feux de forêt, de vagues de chaleur extrêmes et de glissements de terrain. La modélisation a également mis en évidence une exposition modérée aux risques liés au stress hydrique, aux inondations et aux cyclones tropicaux en l'absence de mesures d'atténuation. Reportez-vous à la [page 26](#) pour consulter une analyse détaillée des expositions potentielles, des répercussions financières et des mesures d'atténuation de ces risques.

¹⁹ Dans le contexte de l'analyse des scénarios climatiques, la résilience désigne notre capacité à maintenir notre solidité financière à long terme en tirant parti de nos actifs existants tout en réorientant notre portefeuille afin de l'adapter aux besoins énergétiques futurs.

²⁰ Le scénario « NZE » de l'AIE est un scénario normatif visant un objectif précis, à savoir atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050, et qui procède par rétrospection pour déterminer les conditions et les mesures nécessaires à la réalisation de cet objectif.

²¹ Le BAIIA comparable est une mesure non conforme aux PCGR. Consultez la section Information prospective et mesures non conformes aux PCGR du présent rapport.

RISQUES LIÉS À LA TRANSITION

COURT TERME (C/T) : 1 à 5 ans	MOYEN TERME (M/T) : 6 à 15 ans	LONG TERME (L/T) : 16 à 25 ans
-------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

RISQUES POLITIQUES ET JURIDIQUES

Description

Nous exerçons nos activités dans des territoires fortement réglementés dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. L'évolution des politiques et des règlements a une incidence sur notre capacité à exploiter nos actifs existants et à développer des projets de développement, ces deux activités nécessitant divers permis et autorisations gouvernementales. La complexité et les divergences des cadres réglementaires selon les territoires et les niveaux de gouvernement peuvent compliquer la mise en conformité, tandis que les changements au sein des administrations gouvernementales ou dans les orientations politiques peuvent ajouter à l'incertitude et entraîner des retards quant à l'obtention des permis nécessaires. Les groupes d'opposition peuvent également influencer les décisions réglementaires par le biais de manifestations organisées, de recours juridiques et de campagnes médiatiques. Il existe par ailleurs, aux niveaux fédéral, régional et provincial ou au niveau des États, toute une série d'initiatives et de politiques existantes ou en cours d'élaboration qui visent à réduire les émissions de GES et de méthane. Les litiges liés au climat ne cessent d'évoluer, ce qui pourrait également avoir une incidence sur notre capacité à exploiter nos actifs.

Répercussions financières possibles²²

	C/T	M/T	L/T
Scénario de transition progressive	Faibles	Faibles	Faibles
Scénario NZE		Intermédiaires	Intermédiaires

Le respect de réglementations climatiques plus strictes pourrait entraîner une hausse des coûts d'exploitation ou des dépenses en capital, ou encore avoir une incidence sur notre capacité à développer de nouveaux projets et à atteindre nos objectifs de développement. De même, les litiges liés au climat pourraient entraîner des frais juridiques ou nuire à notre capacité à mener à bien nos projets de développement.

Nous détenons des actifs dans plusieurs régions soumises à des règlements en matière de gestion des émissions de GES et à des politiques de tarification du carbone. En 2025, nous avons engagé des dépenses de 194 millions de dollars dans le cadre des programmes existants concernant la tarification du carbone.

Mesures d'atténuation

Nous suivons de près l'évolution des politiques et des règlements, participons aux processus d'examen réglementaire et soumettons des commentaires officiels aux organismes de réglementation, au besoin. Dans le cadre de notre programme de gestion des risques d'entreprise (ERM), nous recensons les risques importants liés à l'évolution de la réglementation et aux décisions gouvernementales et en rendons compte chaque trimestre au Conseil d'administration. Nous tenons également compte des risques réglementaires et politiques potentiels dans notre cadre d'affectation du capital et dans nos processus de planification stratégique. La majeure partie de nos coûts de conformité réglementaire liés aux programmes existants de tarification du carbone est recouvrable par le biais de cadres tarifaires réglementés ou d'ententes commerciales.

RISQUE TECHNOLOGIQUE

Description

Le passage à une économie à faibles émissions de carbone pourrait donner lieu à des avancées technologiques favorisant le développement et la mise à l'échelle de sources d'énergie alternatives à faibles émissions de carbone ou améliorant l'efficacité énergétique. Le développement et le déploiement de nouvelles technologies comportent intrinsèquement des risques financiers et des résultats incertains.

Répercussions financières possibles²²

	C/T	M/T	L/T
Scénario de transition progressive	Faibles	Faibles	Intermédiaires
Scénario NZE		Intermédiaires	Intermédiaires

L'exploration, le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies peuvent nécessiter une augmentation des dépenses en recherche et développement (R et D). Les projets d'investissement qui reposent sur de nouvelles technologies peuvent présenter un risque accru de dépassements de coûts, de retards dans la réalisation des projets et d'incertitude quant aux flux de trésorerie.

Mesures d'atténuation

Nous sommes stratégiquement bien placés pour tirer parti des possibilités offertes par les énergies à faibles émissions de carbone grâce à notre expertise éprouvée dans les domaines de l'énergie nucléaire et des solutions de stockage d'énergie. Nous continuons à développer notre expertise dans les technologies émergentes à faibles émissions de carbone par le biais de projets pilotes et de petits investissements stratégiques. Notre approche en matière d'investissement dans les technologies émergentes consiste à développer des capacités complémentaires à nos activités principales, dans des domaines où nous pouvons exploiter des occasions commerciales à mesure que ces technologies arrivent à maturité et correspondent à nos préférences en ce qui a trait aux risques d'investissement. Nous suivons également de près les indicateurs clés, tels que les décisions des clients, des organismes de réglementation et des gouvernements concernant les nouvelles technologies, ce afin de nous adapter en permanence à l'évolution des conditions du marché.

²² Les répercussions financières possibles sont des estimations indicatives de l'ordre de grandeur fondées sur les expositions au risque inhérentes – sans tenir compte des effets des mesures d'atténuation potentielles – dans le cadre de deux scénarios climatiques. Pour de plus amples informations, consultez l'analyse des scénarios liés au climat à la [page 23](#).

RISQUE DU MARCHÉ

Accès au capital

Description

Nous avons besoin d'accéder à des capitaux importants à un coût concurrentiel pour pouvoir financer notre portefeuille de projets de développement et remplacer nos créances arrivant à échéance. Les investisseurs et les prêteurs tiennent compte des risques et des occasions liés au climat dans leur prise de décision, ce qui a une incidence sur notre accès au capital ou sur le coût de celui-ci.

Répercussions financières possibles²²

	C/T	M/T	L/T
Scénario de transition progressive	Faibles	Faibles	Faibles
Scénario NZE		Intermédiaires	Intermédiaires

Un accès restreint au capital pourrait nuire à notre capacité à concrétiser nos perspectives de croissance ou à refinancer notre dette existante. Une hausse du coût du capital pourrait avoir une incidence négative sur les bénéfices futurs, la valeur de nos actifs et notre capacité à générer des rendements sur nos investissements supérieurs à notre coût du capital. Une hausse importante des taux d'intérêt pourrait entraîner une augmentation des charges d'intérêts.

Mesures d'atténuation

Nous adoptons une approche rigoureuse en matière d'affectation des capitaux, en respectant notre objectif de dépenses en capital tout en optimisant les rendements attendus des projets que nous approuvons. Nous prévoyons financer notre programme d'investissement grâce à une combinaison de flux de trésorerie générés à l'interne, de marchés financiers, d'activités de gestion de portefeuille et d'autres options de financement. Nous récupérons une partie des frais d'intérêt liés à nos gazoducs grâce à des droits de passage réglementés, ce qui contribue à atténuer les répercussions de la hausse des taux d'intérêt.

Nous entretenons un dialogue franc et proactif avec la communauté des investisseurs afin de recueillir leurs commentaires et de les tenir informés de nos perspectives, de nos risques et de nos défis, ainsi que des dernières nouvelles en matière de développement durable. Nous nous efforçons de rester à l'écoute des attentes en constante évolution de nos investisseurs et partenaires financiers pour ce qui concerne le développement durable, et nous en tenons compte dans notre processus décisionnel.

Offre et demande de gaz naturel

Description

Une réorientation à long terme du bouquet énergétique mondial, s'éloignant des combustibles fossiles au profit d'énergies à plus faible teneur en carbone, pourrait entraîner une baisse de la demande nord-américaine de gaz naturel et des exportations de GNL, ce qui réduirait la demande pour nos actifs liés aux gazoducs.

Répercussions financières possibles²²

	C/T	M/T	L/T
Scénario de transition progressive	Faibles	Intermédiaires	Intermédiaires
Scénario NZE		Élevé	Élevé

La baisse de la demande en gaz naturel pourrait avoir une incidence importante sur les résultats futurs et nuire à la valeur des actifs de notre infrastructure actuelle de gazoducs, en plus d'entraver la réalisation de futurs projets de développement.

Mesures d'atténuation

Nous continuons de considérer que le gaz naturel et le GNL jouent un rôle essentiel dans le bouquet énergétique mondial, quel que soit le scénario de transition énergétique envisagé, en remplaçant les combustibles à forte teneur en carbone et en assurant la stabilité indispensable du réseau pour soutenir la production d'énergie renouvelable. Dans le cadre de notre processus de planification stratégique, nous élaborons des projections internes exhaustives des fondamentaux du marché de l'énergie fondées sur une analyse détaillée, ascendante et axée sur la clientèle, en nous appuyant sur des études menées par des tiers et sur les conseils d'experts externes. Nous suivons de près les indicateurs et l'évolution du marché afin d'étayer notre point de vue sur le rythme et l'orientation de la transition énergétique.

Bien que nous restions très confiants quant à la demande à long terme de gaz naturel, nous estimons que notre stratégie diversifiée nous offre une certaine résilience face aux éventuels bouleversements du marché. Nous disposons d'une expertise reconnue dans les domaines de l'énergie nucléaire, des énergies renouvelables, des combustibles à faibles émissions de carbone et des solutions de stockage d'énergie, et nous développons des capacités dans les technologies énergétiques émergentes à faibles émissions de carbone grâce à de petits investissements stratégiques et à des projets pilotes. À moyen terme, notre portefeuille d'activités stable, composé principalement de revenus soumis à une réglementation tarifaire ou de contrats « prendre ou payer » à long terme conclus avec des contreparties solvables, nous protège en grande partie contre le risque lié aux volumes, même en cas de baisse de la demande en gaz naturel. Notre modèle à tarifs réglementés offre également la possibilité d'accélérer l'amortissement et de réaffecter le capital, ce qui permet de compenser le risque lié à la valeur finale.

²² Les répercussions financières possibles sont des estimations indicatives de l'ordre de grandeur fondées sur les expositions au risque inhérentes – sans tenir compte des effets des mesures d'atténuation potentielles – dans le cadre de deux scénarios climatiques. Pour de plus amples informations, consultez l'analyse des scénarios liés au climat à la [page 23](#).

RISQUE DE RÉPUTATION

Description

Alors que les inquiétudes concernant les effets des changements climatiques ne cessent de croître, les entreprises du secteur de l'énergie subissent une pression de plus en plus forte pour réduire leurs émissions de GES, améliorer la divulgation d'informations liées au climat et gérer les risques liés au climat. Nos activités et nos perspectives de croissance nécessitent l'établissement de relations solides avec les ayants droit et les parties prenantes. Une gestion inadéquate des attentes et des préoccupations des parties prenantes concernant les risques liés au climat peut avoir une incidence importante sur l'exploitation de nos actifs actuels, ainsi que sur notre capacité à obtenir du capital et à développer de nouveaux projets dans les délais et dans les limites du budget.

Répercussions financières possibles²²

	C/T	M/T	L/T
Scénario de transition progressive	Faibles	Faibles	Intermédiaires
Scénario NZE		Intermédiaires	Intermédiaires

Une atteinte à la réputation pourrait entraîner une hausse des coûts de capital, retarder l'achèvement d'un projet ou freiner la croissance des profits.

Mesures d'atténuation

Dans notre volonté de devenir le chef de file de confiance dans le domaine des infrastructures énergétiques en Amérique du Nord, nous reconnaissons l'importance d'entretenir des relations constructives et positives avec l'ensemble de nos ayants droit et parties prenantes, notamment les communautés autochtones, les clients, les propriétaires fonciers, les fournisseurs, les investisseurs, les gouvernements et les organismes gouvernementaux, les organismes de réglementation, les institutions financières et les organisations non gouvernementales environnementales. Nous entretenons ces relations avec soin et de manière proactive, grâce à un engagement transparent et responsable, afin d'établir des liens durables et de confiance et de générer des résultats mutuellement avantageux pour toutes les parties prenantes.

Nous disposons de programmes et de politiques particuliers destinés aux parties prenantes, qui définissent nos interactions, clarifient les attentes et évaluent les risques. Nous tenons à jour une documentation détaillée de toutes les interactions avec les parties prenantes et les ayants droit, en assurant le suivi des problèmes soulevés et des mesures de résolution mises en œuvre. Notre approche met l'accent sur ce qui suit :

- un dialogue ouvert et proactif ainsi qu'une consultation constructive
- une sollicitation active et une prise en compte des commentaires
- une communication opportune et transparente tout au long des processus réglementaires et des activités opérationnelles
- une résolution directe et respectueuse des préoccupations par le biais d'une discussion collaborative

En 2025, le président de notre Conseil d'administration, le Chef de la direction (CEO), le chef des services financiers (CFO), d'autres membres de la haute direction et notre équipe des relations avec les investisseurs ont participé à plus de 500 rencontres avec des actionnaires et des détenteurs d'obligations, dont plus de 40 portaient sur des questions liées au développement durable. Lorsque cela s'avère opportun, les commentaires issus de ces réunions sont transmis au Conseil d'administration chaque trimestre. Nous continuons d'améliorer et d'affiner nos informations relatives au climat afin de fournir aux investisseurs des renseignements clairs, pertinents, comparables et utiles à la prise de décision. Nous tenons compte des commentaires et des suggestions des investisseurs et des parties prenantes, et nous nous appuyons sur les orientations fournies par les normes et les cadres de divulgation climatique existants et émergents.

RISQUES PHYSIQUES

Les risques climatiques physiques²³ peuvent être soit ponctuels (aigus), avec des répercussions immédiates et graves, soit progressifs (chroniques) et entraîner des changements persistants à long terme dans les régimes climatiques. Il est difficile de prévoir la fréquence et la gravité des risques climatiques, en particulier des phénomènes météorologiques extrêmes. Les risques climatiques varient considérablement d'une région géographique à l'autre, en fonction des conditions météorologiques, de la topographie et de la proximité des plans d'eau.

Afin d'évaluer l'exposition potentielle et les répercussions de ces risques climatiques physiques sur nos activités, nous avons fait appel en 2024 à un fournisseur de services tiers pour mener une analyse approfondie des risques climatiques. Nous présentons les détails des scénarios et de la méthode utilisée pour cette simulation dans la section [Analyse des scénarios climatiques](#).

L'analyse des risques climatiques a révélé que, dans le scénario de réchauffement élevé, sans tenir compte des mesures d'atténuation potentielles, certains actifs pourraient être exposés à un risque accru de feux de forêt, de vagues de chaleur extrêmes et de glissements de terrain. L'analyse a également mis en lumière, en l'absence de mesures d'atténuation, une exposition plus modérée au risque de stress hydrique, d'inondations et de cyclones tropicaux pour certains actifs. Nous abordons ci-dessous ces risques, ainsi que les mesures d'atténuation possibles et leurs répercussions financières.²⁴

Feux de forêt

Description : Le risque de feu de forêt peut être aggravé par les conditions de chaleur extrême et de sécheresse causées par les changements climatiques. Dans le scénario de réchauffement élevé, un risque accru d'incendies de forêt dans l'Ouest canadien, au Texas et au Mexique pourrait avoir des répercussions sur nos gazoducs, nos installations d'énergie renouvelable et nos installations de cogénération.

Répercussions financières possibles : Les feux de forêt pourraient causer des dommages matériels ou des perturbations opérationnelles, entraînant des pertes de revenus et des réparations coûteuses.

Mesures d'atténuation possibles :

- gestion proactive de la végétation
- utilisation de matériaux ignifuges
- systèmes d'alerte précoce permettant une intervention rapide
- plans d'intervention d'urgence exhaustifs

Chaleur extrême

Description : Par « chaleur extrême », on entend une hausse des températures moyennes et une augmentation du nombre de journées de chaleur extrême. Dans le scénario de réchauffement élevé, la chaleur extrême est le risque climatique dont les répercussions sont les plus étendues sur l'ensemble de nos activités, les conséquences les plus graves touchant nos opérations au Mexique et dans le sud des États-Unis.

Répercussions financières possibles : Une vague de chaleur extrême prolongée pourrait nuire à l'efficacité et à la fiabilité de nos activités, ce qui entraînerait une hausse des coûts d'entretien et une baisse des revenus en raison d'une diminution de la production.

Mesures d'atténuation possibles :

- entretien plus fréquent pour faire face à la sollicitation accrue des équipements
- utilisation de matériaux plus résistants à la chaleur
- modernisation des systèmes de refroidissement afin qu'ils fonctionnent plus efficacement à des températures plus élevées
- conception d'installations futures dotées d'une plus grande capacité de refroidissement

²² Les répercussions financières possibles sont des estimations indicatives de l'ordre de grandeur fondées sur les expositions au risque inhérentes – sans tenir compte des effets des mesures d'atténuation potentielles – dans le cadre de deux scénarios climatiques. Pour de plus amples informations, consultez l'analyse des scénarios liés au climat à la [page 23](#).

²³ Par « risque climatique », on entend la survenue éventuelle d'événements physiques ou de tendances liés au climat susceptibles de causer des dommages et des pertes.

²⁴ Compte tenu de la difficulté à prévoir les risques climatiques, l'ampleur des répercussions financières annuelles possibles (faibles, intermédiaires ou élevées) n'a pas été estimée.

Risque de glissement de terrain

Description : Le risque de glissement de terrain est généralement lié à l'instabilité du terrain, souvent causée par de fortes pluies ou des inondations. La majorité de nos actifs se trouvent dans des régions où le risque de glissement de terrain est négligeable. Dans le scénario de réchauffement élevé, certains de nos réseaux de gazoducs situés dans les régions montagneuses de l'Ouest canadien, des États-Unis et du Mexique pourraient être exposés à des risques accrus de glissements de terrain.

Répercussions financières possibles : Les glissements de terrain pourraient causer des dommages matériels ou des perturbations opérationnelles, entraînant des pertes de revenus et des réparations coûteuses.

Mesure d'atténuation possible : Programme de surveillance des pentes visant à repérer les zones sujettes à l'instabilité afin de procéder à des évaluations proactives des risques et d'intervenir rapidement.

Inondation

Description : Les inondations peuvent être causées par des précipitations extrêmes, la crue des rivières ou la montée du niveau de la mer. Dans le scénario de réchauffement élevé, la plupart de nos actifs ne connaîtraient qu'une légère augmentation du risque d'inondation, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux situé à proximité des rivières et des zones côtières, qui pourrait être plus vulnérable aux inondations.

Répercussions financières possibles : Les inondations pourraient causer des dommages matériels ou des perturbations opérationnelles, entraînant des pertes de revenus et des réparations coûteuses.

Mesures d'atténuation possibles :

- recours à des barrières anti-inondation, à des fondations renforcées ou à la surélévation des installations afin de réduire la vulnérabilité
- recours à la modélisation prédictive et aux évaluations des risques lors de la conception de nouvelles infrastructures afin d'implanter les installations en dehors des zones inondables prévues
- surveillance en temps réel de l'état des cours d'eau afin d'adapter les opérations en cas d'inondation, ce qui permet de réduire au minimum les perturbations opérationnelles

Stress hydrique

Description : Le stress hydrique résulte d'une pénurie potentielle d'eau et d'une disponibilité imprévisible de celle-ci. Ce risque est particulièrement marqué dans les régions où l'approvisionnement en eau provient de sources renouvelables dont la reconstitution dépend de précipitations régulières et du ruissellement de surface. Dans le scénario de réchauffement élevé, certaines de nos centrales de cogénération qui utilisent de l'eau provenant de sources renouvelables pour le refroidissement et la production de vapeur pourraient être confrontées à un stress hydrique accru à long terme. En revanche, notre centrale nucléaire de Bruce Power, qui nécessite d'importants volumes d'eau pour son refroidissement, devrait être peu touchée par le stress hydrique grâce à son accès au réseau des Grands Lacs – une source d'approvisionnement en eau vaste et stable qui dépend moins des sources d'eau renouvelables.

Répercussions financières possibles : Le stress hydrique pourrait perturber les activités ou réduire l'efficacité opérationnelle, ce qui entraînerait une perte de revenus et une hausse des coûts.

Mesures d'atténuation possibles :

- utilisation de systèmes de refroidissement en circuit fermé et hybrides pour la production d'électricité afin de réduire au minimum la consommation d'eau
- intégration des évaluations des risques liés à l'eau dans les processus de planification des actifs afin que les nouveaux projets puissent bénéficier de ressources en eau durables ou de systèmes d'utilisation efficace de l'eau

Cyclones tropicaux

Description : Les cyclones tropicaux, communément appelés ouragans, s'accompagnent de vents d'une vitesse extrêmement élevée, de précipitations importantes et d'un risque d'inondation. Dans le scénario de réchauffement élevé, certains de nos actifs situés dans le sud-est des États-Unis et dans le nord du Mexique pourraient être exposés à un risque accru à long terme de cyclones tropicaux.

Répercussions financières possibles : Les cyclones tropicaux pourraient entraîner des perturbations opérationnelles, ce qui se traduirait par des pertes de revenus et des réparations coûteuses.

Mesures d'atténuation possibles :

- mise en place de plans d'intervention d'urgence
- approvisionnement proactif en pièces de rechange essentielles
- existence d'équipes d'entretien en alerte pour intervenir rapidement en cas de dommages

Autres mesures générales d'atténuation des risques physiques liés au climat

La conception de nos actifs tient compte des expositions propres à chaque emplacement à des facteurs environnementaux tels que les phénomènes météorologiques extrêmes, qui sont influencés par les changements climatiques. Nos plans d'intervention d'urgence misent sur une réaction rapide et efficace aux situations d'urgence et une atténuation des conséquences dans les meilleurs délais possibles. En cas de phénomène météorologique extrême, notre intervention serait gérée conformément aux procédures décrites dans notre programme de gestion des situations d'urgence. Nous souscrivons également une assurance afin d'atténuer les répercussions financières des dommages causés à nos actifs par de tels phénomènes. Toutefois, l'assurance ne couvre pas tous les événements dans toutes les circonstances.

Parmi les autres mesures d'atténuation visant à faire face au risque lié aux aléas climatiques physiques, on peut citer :

- le renforcement de l'inspection et de l'entretien des actifs et des emprises de pipelines (y compris sur les points de croisement des pipelines avec des cours d'eau et à proximité de ceux-ci), la planification et la formation en matière d'intervention d'urgence et de gestion de crise, ainsi que la planification de la continuité des activités, y compris la reprise des opérations, l'atténuation des risques et la remise en état;
- l'utilisation de données météorologiques historiques et de modèles pour prévoir les phénomènes météorologiques afin de concevoir des sites et des installations plus résilients;
- la coordination en matière de plans d'urgence avec d'autres intervenants au sein de réseaux logistiques à grande échelle, ce qui nous permet de coordonner les interruptions d'activité avant des phénomènes météorologiques extrêmes et de donner la priorité au rétablissement de l'approvisionnement énergétique après une tempête;
- la prise en compte des phénomènes météorologiques extrêmes dans les plans d'intervention opérationnels, notamment par l'installation de génératrices d'urgence sur place dans plusieurs de nos installations opérationnelles afin d'assurer l'alimentation électrique en cas de pannes prolongées;
- la collaboration avec des organismes de recherche et des groupes industriels afin d'évaluer la résilience des actifs face aux risques physiques, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les précipitations survenant une fois tous les cent ans ou deux cents ans. Une telle initiative permet de déterminer s'il est nécessaire d'entretenir ou de remplacer les actifs, y compris les pipelines existants.



Afin de garantir une gestion efficace des géorisques, nous avons mis en place une plateforme Web sur mesure : GeoForce. Cette plateforme est destinée à recenser, répertorier et suivre les géorisques sur l'ensemble de notre réseau de pipelines aux États-Unis. La plateforme a été développée dans l'environnement ArcGIS Enterprise de l'Environmental Systems Research Institute (ESRI) et utilise un large éventail de produits ESRI.

POSSIBILITÉS DE TRANSITION

COURT TERME (C/T) : 1 à 5 ans	MOYEN TERME (M/T) : 6 à 15 ans	LONG TERME (L/T) : 16 à 25 ans
-------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

Efficacité des ressources

Description

L'amélioration de l'efficacité des ressources nous permet de réduire la consommation de ressources telles que le gaz naturel et l'électricité nécessaires à nos activités.

Répercussions financières possibles²⁵

	C/T	M/T	L/T
Scénario de transition progressive	Faibles	Faibles	Faibles
Scénario NZE		Faibles	Faibles

En améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources, nous pouvons réduire les coûts d'exploitation, diminuer l'intensité de nos émissions de GES et, éventuellement, réduire au minimum notre exposition aux coûts liés à la conformité aux réglementations sur les GES.

Exemples de réalisation

Nous investissons dans la modernisation de notre réseau de gazoducs en ayant recours à des technologies de pointe, telles que les systèmes de récupération et de recompression du gaz, ce afin d'améliorer notre efficacité opérationnelle. Au Canada, nous avons mis en place des mesures incitatives commerciales dans nos structures tarifaires et de péage afin de soutenir les investissements dans des projets d'efficacité énergétique, de réduire les coûts d'exploitation et les coûts liés à la conformité aux normes de réduction des émissions de carbone, tout en faisant profiter nos clients des avantages financiers qui en découlent.

SOURCES D'ÉNERGIE

Description

En réorientant notre consommation d'énergie vers des sources à plus faible intensité d'émissions, comme l'électricité, nous contribuons à réduire l'intensité de nos émissions de GES.

Répercussions financières possibles²⁵

	C/T	M/T	L/T
Scénario de transition progressive	Faibles	Faibles	Faibles
Scénario NZE		Intermédiaires	Intermédiaires

Ces possibilités peuvent nous permettre de réduire notre exposition aux coûts liés à la conformité aux réglementations sur les GES, tout en réduisant également nos coûts d'exploitation.

Exemples de réalisation

- Au Canada, notre projet Valhalla North Berland River (VNBR) vise à augmenter la capacité du réseau NGTL grâce à un système de compression électrique sans émissions qui contribue à réduire l'intensité de nos émissions de GES. Nous avons achevé la construction du compresseur électrique à zéro émission, qui devrait être opérationnel au cours du deuxième semestre de 2026.
- En 2025, nous avons mis en service nos projets VR et WR aux États-Unis, en modernisant les stations de compression pour passer à un système de compression à entraînement hybride, ce qui nous a permis de réduire l'intensité de nos émissions de GES tout en renforçant la fiabilité du réseau et en augmentant sa capacité.

²⁵ Les répercussions financières possibles sont des estimations indicatives de l'ordre de grandeur fondées sur les possibilités inhérentes à deux scénarios climatiques. Pour de plus amples informations, consultez l'analyse des scénarios liés au climat à la [page 23](#).

PRODUITS ET SERVICES

Description

La transition énergétique va générer une demande à long terme pour de nouvelles technologies à faibles émissions de carbone, ce qui pourrait offrir des occasions de croissance à TC Énergie.

Répercussions financières possibles²⁵

	C/T	M/T	L/T
Scénario de transition progressive	Faibles	Intermédiaires	Intermédiaires
Scénario NZE		Élevé	Élevé

Les occasions liées aux nouveaux produits et services pourraient se traduire par une hausse des investissements en capital, des revenus et des bénéfices.

Exemples de réalisation

Notre stratégie nous permet de tirer parti des possibilités offertes par les énergies à faibles émissions de carbone grâce à notre expertise éprouvée dans les domaines de l'énergie nucléaire et des solutions de stockage d'énergie. Nous continuons à développer notre expertise dans les technologies émergentes à faibles émissions de carbone par le biais de projets pilotes et de petits investissements stratégiques. Notre approche rigoureuse oriente notre recherche d'initiatives de développement qui s'inscrivent dans notre cadre de gestion des risques et répondent à nos attentes en matière de rendement, à mesure que les nouvelles technologies énergétiques arrivent à maturité.

Voici quelques exemples d'occasions actuelles et potentielles :

- **Énergie nucléaire** – Bruce Power fournit une capacité de production de base sûre, abordable, fiable et sans émissions d'environ 6 580 MW. Dans le cadre de notre participation capitalistique à hauteur de 48,3 %, nous investissons environ 1 milliard de dollars par année pour soutenir les programmes de prolongation de durée de vie de Bruce Power ainsi que le Projet 2030, qui vise à porter la production du site à 7 000 MW d'ici le début des années 2030. Bruce Power poursuit également le projet Bruce C, qui prévoit la construction d'une centrale d'une puissance de 4 800 MW et qui constituera le premier projet de construction d'une centrale nucléaire à grande échelle au Canada depuis 30 ans.
- **Stockage d'énergie** – En collaboration avec notre partenaire potentiel, la Nation des Ojibways Saugeen, nous continuons à faire avancer le projet de station de transfert d'énergie par pompage proposé en Ontario. Cette installation de stockage d'énergie est conçue pour fournir 1 000 MW d'énergie propre et flexible au réseau électrique de l'Ontario, ce qui renforcera la fiabilité du réseau et favorisera l'intégration des sources d'énergie renouvelables.

MARCHÉS

Description

La croissance de la demande mondiale pour diverses formes d'énergie à faibles émissions de carbone peut créer de nouvelles occasions d'affaires pour le gaz naturel et le GNL.

Répercussions financières possibles²⁵

	C/T	M/T	L/T
Scénario de transition progressive	Intermédiaires	Intermédiaires	Intermédiaires
Scénario NZE		Faibles	Faibles

De nouvelles occasions de croissance sur les marchés pourraient entraîner une hausse des investissements en capital, des revenus et des bénéfices.

Exemples de réalisation

Nous continuons de considérer le gaz naturel et le GNL comme des piliers de la transition énergétique mondiale, car ils favorisent le remplacement du charbon et d'autres combustibles à forte intensité de carbone, tout en assurant la stabilité indispensable du réseau pour la production d'énergie renouvelable.

- **Marchés nord-américains** – Grâce à un réseau de pipelines de plus de 94 000 km, nous sommes la seule entreprise d'infrastructures énergétiques à disposer de corridors stratégiques de gazoducs reliant les bassins à faible coût aux marchés à forte demande au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Nous acheminons actuellement environ 30 % du gaz naturel consommé en Amérique du Nord et nous augmentons la capacité de nos pipelines tout en élargissant notre réseau afin de répondre aux besoins des marchés en pleine croissance de l'industrie et de la production d'électricité. Au Mexique, nous avons achevé la construction du pipeline Southeast Gateway en 2025. Le pipeline Southeast Gateway est un projet d'infrastructure révolutionnaire qui constitue une artère essentielle pour l'approvisionnement en gaz naturel des régions mal desservies du sud-est du Mexique. Il stimule la croissance économique tout en appuyant le passage du pays à des sources d'énergie plus fiables et à faibles émissions.
- **Marchés d'exportation du GNL** – La demande mondiale croissante en gaz naturel se traduit par d'importantes possibilités de croissance pour les exportations nord-américaines de GNL. Nous transportons jusqu'à 30 % de la demande nord-américaine en gaz d'alimentation pour le GNL et nous développons de nouveaux projets afin de tirer parti de la prochaine vague de croissance du GNL.

²⁵ Les répercussions financières possibles sont des estimations indicatives de l'ordre de grandeur fondées sur les possibilités inhérentes à deux scénarios climatiques. Pour de plus amples informations, consultez l'analyse des scénarios liés au climat à la [page 23](#).

RÉSILIENCE

Description

En évaluant de manière proactive les répercussions liées au climat dans le cadre de divers scénarios de transition énergétique, nous pouvons renforcer la résilience des entreprises, atténuer les risques potentiels et nous positionner pour saisir les occasions qui se présentent.

Répercussions financières possibles²⁵

	C/T	M/T	L/T
Scénario de transition progressive	Faibles	Intermédiaires	Intermédiaires
Scénario NZE		Intermédiaires	Intermédiaires

Le renforcement de la résilience peut favoriser la croissance des revenus, réduire les coûts et créer des occasions d'investissement en capital.

Exemples de réalisation

En 2024, nous avons mené une analyse approfondie des scénarios climatiques qui nous a permis d'obtenir des renseignements précieux sur la résilience de notre stratégie d'affaires face à un large éventail de scénarios climatiques, et d'identifier les risques climatiques physiques possibles ainsi que les mesures d'atténuation potentielles. Nous suivons de près les indicateurs et l'évolution du marché afin d'étayer notre point de vue sur le rythme et l'orientation de la transition énergétique et d'ajuster notre stratégie d'affaires selon les besoins.

Nous offrons également un accès à une énergie sûre, fiable, sécuritaire et abordable par le biais de plusieurs plateformes, notamment :

- Notre réseau intégré de gazoducs, qui facilite le transport du gaz en Amérique du Nord et les exportations de GNL, contribuant ainsi au passage à des sources d'énergie à intensité de carbone moindre tout en assurant la stabilité indispensable du réseau pour l'intégration des énergies renouvelables.
- Bruce Power, la plus grande centrale nucléaire en exploitation au monde, qui fournit une production de base sans émissions de 6 580 MW.
- Le projet de station de transfert d'énergie par pompage proposé en Ontario, qui permettrait d'ajouter 1 000 MW d'énergie propre, fiable et disponible à la demande au réseau électrique de l'Ontario.

²⁵ Les répercussions financières possibles sont des estimations indicatives de l'ordre de grandeur fondées sur les possibilités inhérentes à deux scénarios climatiques. Pour de plus amples informations, consultez l'analyse des scénarios liés au climat à la [page 23](#).



GESTION ENVIRONNEMENTALE

TC Énergie exploite des infrastructures dans diverses régions géographiques et divers environnements d'exploitation, chacun(e) présentant des enjeux environnementaux qui lui sont propres. Nos actifs interagissent avec l'environnement naturel et les collectivités tout au long de leur cycle de vie. Une gestion environnementale efficace est essentielle au fonctionnement sécuritaire, fiable et conforme de notre réseau, ainsi qu'à notre capacité à poursuivre le développement de notre infrastructure.



NOTRE ENGAGEMENT

Laisser l'environnement tel que nous l'avons trouvé

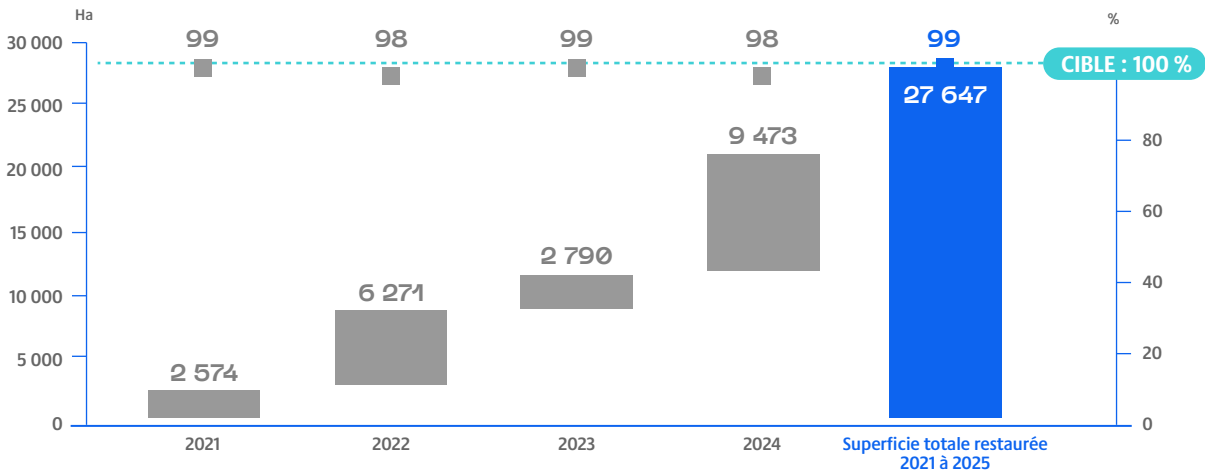
Sauvegarder les habitats et la biodiversité, et réduire au minimum les conséquences de notre utilisation des terres, notamment par la restauration de l'environnement dans le même état, ou en meilleur état, que celui où nous l'avons trouvé.

NOTRE CIBLE

Restaurer ou compenser tous les terrains ayant subi des perturbations à la suite de la construction et de l'exploitation de nos actifs nord-américains²⁶.

RENDEMENT EN 2025

Remise en état cumulative des terres²⁷
2021 à 2025



Poursuivre les efforts de remise en état après l'achèvement des grands projets

En 2025, nous avons remis en état 99 % des terrains perturbés par la construction et l'exploitation de nos installations.

Les activités de remise en état – qui visent à rétablir la capacité des terres dégradées à un niveau équivalent – s'étendent généralement sur plusieurs années, et certains sites sont assujettis à des exigences réglementaires qui imposent un suivi de plus de cinq ans afin de confirmer l'efficacité des mesures d'atténuation.

Nous poursuivons le processus de reboisement le long de nos réseaux de gazoducs El Encino–Topolobampo, Tula–Villa de Reyes et Sur de Texas–Tuxpan. Sur les quelques 1,3 million de plants prévus pour le reboisement sur une superficie d'environ 1 514 hectares, plus de 780 000 – soit environ 59 % du total – avaient été plantés dans les trois systèmes à la fin de 2025.

Nous poursuivons également les travaux de revégétalisation le long du tracé de notre gazoduc Coastal GasLink, en utilisant des espèces disponibles dans le commerce ainsi que certaines espèces prioritaires identifiées à la suite de consultations avec les communautés autochtones, d'études botaniques et d'avis d'experts. En 2025, nous avons planté près de 500 000 jeunes arbres et plantes indigènes sur l'empreinte du projet, dont plus de 47 000 jeunes pins à écorce blanche. Le pin à écorce blanche est une espèce en voie de disparition, vulnérable à la rouille vésiculeuse du pin blanc, une maladie fongique.



À LA FIN DE L'ANNÉE 2025, NOUS AVIONS INVESTI PLUS DE 12 MILLIONS DE DOLLARS DANS DES ACTIVITÉS VISANT À RESTAURER LA BIODIVERSITÉ ET À ATTÉNUER LES RÉPERCUSSIONS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DÉPASSANT AINSI NOTRE OBJECTIF DE 10 MILLIONS DE DOLLARS.

Soutenir la cueillette éthique du lichen au profit du caribou des bois

L'année 2025 a marqué la deuxième année de notre engagement de trois ans d'un montant de 255 000 \$ visant à soutenir le programme de cueillette de lichen du Wilder Institute et du zoo de Calgary. Le programme consiste à procéder à une cueillette éthique de lichen en collaboration avec les communautés locales et des groupes scolaires de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, afin de fournir des suppléments alimentaires aux caribous des bois du zoo, une espèce classée comme « vulnérable » sur la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Le lichen représente jusqu'à 85 % du régime alimentaire hivernal du caribou des bois.

²⁶ La remise en état s'entend du rétablissement du potentiel équivalent des terres perturbées. Les activités de remise en état s'inscrivent dans des efforts pluriannuels assortis de cibles en fin de travaux plutôt que de cibles annuelles. Les travaux de remise en état se poursuivent dès que les conditions sur place le permettent, en collaboration étroite avec les propriétaires fonciers et jusqu'à ce que les activités soient menées à terme. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la section [Annexe : Données de performance](#).

²⁷ Le total cumulé des terres perturbées comprend actuellement les terres perturbées par des projets de gazoducs et d'entretien qui ont fait l'objet d'un suivi post-construction au cours de l'année visée par le rapport afin d'évaluer la réussite de la remise en état. Le total cumulé des terres perturbées comprend les terres perturbées par des projets réalisés au cours des années précédentes qui n'ont pas encore fait l'objet d'une remise en état et dont les conditions de remise en état font l'objet d'un suivi annuel. Nous n'incluons pas les installations d'exploitation situées en surface (terrains clôturés et recouverts de gravier) dans nos rapports sur les terres perturbées ou sur la remise en état tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'une mise hors service et d'un abandon. Les projets font généralement l'objet d'un suivi annuel après le nettoyage final à la fin des travaux, et ce, pendant cinq ans, jusqu'à ce que la remise en état soit achevée.

NOTRE APPROCHE

Ancrée dans nos valeurs fondamentales, la protection de l'environnement fait partie intégrante de l'ensemble du cycle de vie de nos actifs, depuis la planification initiale et la construction jusqu'à l'exploitation, l'entretien et la remise en état. Nous nous efforçons de réduire au minimum notre impact sur l'environnement tout en assurant une exploitation sécuritaire et fiable, dans le respect des lois et des règlements applicables. Trois principes encadrent nos activités de gestion environnementale :

Gérance de l'environnement – Nous croyons que le succès découle d'efforts conjoints visant à gérer les interactions avec l'environnement et à lui apporter des avantages durables dans le cadre du développement et de l'exploitation d'infrastructures énergétiques importantes.

Protection – Nous nous engageons à mettre au point des solutions novatrices visant à réduire notre empreinte environnementale tout en fournissant à l'économie nord-américaine une énergie responsable, sécuritaire et abordable.

Nous estimons que les évaluations fondées sur des données probantes, qui tiennent compte des données scientifiques ainsi que des savoirs autochtones et des parties prenantes, constituent une base objective et fondée sur les connaissances à partir de laquelle il est possible d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation et de gestion adaptative.

Performance – Nous surveillons, mesurons, évaluons et communiquons notre performance environnementale, et nous reconnaissons l'importance de tirer des leçons de nos expériences en vue d'améliorer continuellement nos efforts en matière de protection de l'environnement.

Nos actifs sont assujettis aux lois et règlements fédéraux, étatiques, provinciaux et municipaux régissant la protection de l'environnement. Pour faire face aux risques réglementaires, nous suivons de près l'évolution du cadre réglementaire, nous nous efforçons d'instaurer un climat de confiance et de concertation avec les parties prenantes, et nous réagissons rapidement aux nouveaux enjeux et préoccupations.

Notre système intégré de gestion opérationnelle (TOMS) établit un cadre pour la gestion des risques environnementaux et sert à recueillir, organiser, documenter, surveiller et améliorer nos

politiques, normes et procédures en la matière. Ce système de gestion régit les questions environnementales et s'applique tout au long du cycle de vie de tous nos actifs. Le système de gestion suit un cycle « Planifier-Faire-Vérifier-Agir » et définit les exigences en matière de formation pour les postes concernés afin de sensibiliser le personnel aux engagements et aux exigences environnementaux; le système fixe également des objectifs de performance environnementale qui font l'objet d'un suivi régulier.

Nous intégrons l'identification des risques et l'évaluation initiale dans notre processus de planification pour tous les projets, tout au long du cycle de vie d'un actif. Avant le début des travaux, nous évaluons l'impact que les infrastructures proposées pourraient avoir sur diverses ressources, notamment la faune et son habitat, la végétation, les poissons et leur habitat, ainsi que les milieux humides. Nous élaborons des plans de protection et de restauration de l'environnement qui intègrent les conclusions des évaluations environnementales, respectent la législation environnementale applicable et tiennent compte de tous les engagements environnementaux réglementaires et propres au projet pris tout au long du cycle de vie de celui-ci.

Le processus d'évaluation de l'impact environnemental comprend généralement plusieurs tâches :

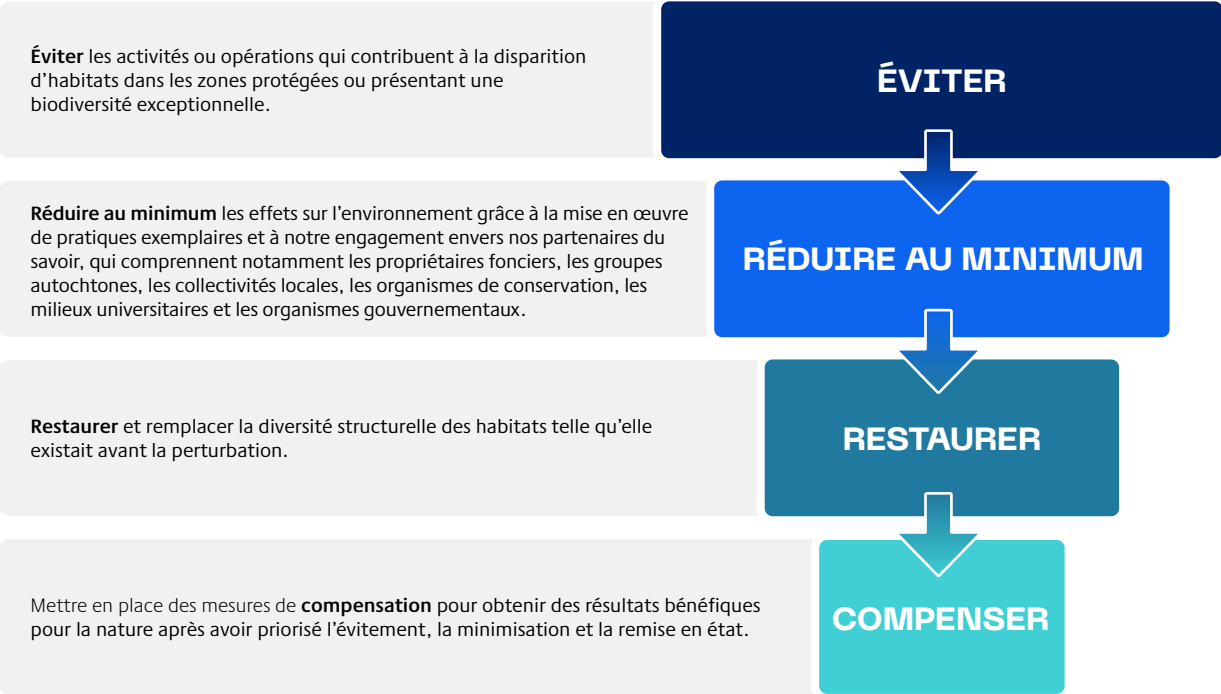
- Recueillir et partager des données sur la biodiversité locale grâce à des évaluations de sites;
- Analyser l'utilisation des terres, la consommation d'eau, les pratiques de gestion des déchets et les émissions;
- Collaborer avec divers partenaires experts, notamment les propriétaires fonciers, les collectivités locales et autochtones, les organismes de conservation, le milieu universitaire et les organismes gouvernementaux, selon le cas, afin d'éclairer l'élaboration des plans de protection de l'environnement et des pratiques exemplaires;
- Mettre en œuvre des mesures d'atténuation concrètes et efficaces visant à réduire au minimum ou à éliminer les impacts, et à favoriser la protection et la restauration des écosystèmes naturels ainsi que la conservation de la biodiversité.

Habitat, biodiversité et terres

Nous nous employons à sauvegarder les habitats et la biodiversité et à réduire les conséquences de notre utilisation des terres, notamment par la restauration de l'environnement dans le même état, ou en meilleur état, que celui où nous l'avons trouvé.

L'évaluation des risques liés à la biodiversité, par exemple ceux liés aux impacts cumulatifs sur des habitats protégés ou menacés ou sur des espèces d'intérêt, repose sur une stratégie hiérarchisée d'atténuation des impacts.

Hiérarchie de l'atténuation des pertes de biodiversité





Protéger une espèce inscrite sur la liste fédérale

La salamandre de Cheat Mountain, une espèce protégée par le gouvernement fédéral que l'on ne trouve que dans les hautes terres de la Virginie-Occidentale, est au cœur de nos efforts de protection de la biodiversité à proximité du projet WB Xpress. En collaboration avec le Service américain des pêches et de la faune (U.S. Fish and Wildlife Service) et le Service américain des forêts (Forêt nationale de Monongahela), nous avons élaboré et mis en œuvre un plan visant à restaurer l'habitat souterrain le long d'une ancienne route d'accès, afin de relier deux populations distinctes de salamandres tout en préservant l'accès à l'emprise pour l'exploitation et l'entretien du pipeline. En 2025, au cours de la neuvième année de surveillance menée à cet endroit, six salamandres distinctes ont été recensées, ce qui témoigne de l'impact positif d'une collaboration soutenue, d'une surveillance à long terme et des efforts de restauration de l'habitat.

RÉDUIRE AU MINIMUM LES RÉPERCUSSIONS

Lorsque nous repérons un habitat sensible ou une zone présentant une grande valeur pour la biodiversité, nous privilégions l'évitement. Lorsqu'il n'est pas possible d'éviter les perturbations, nous nous efforçons de les réduire au minimum.

Par exemple, lorsque nous mettons au point la méthode de construction d'un pipeline autour d'un cours d'eau, nous prenons en compte les emplacements des croisements et de possibles installations sans tranchée. Nous surveillons les interactions avec la faune pendant la construction et l'exploitation, et pouvons retarder ou modifier les plans de travail pendant les périodes migratoires ou de nidification des animaux sauvages. En réduisant au minimum notre impact sur les habitats pendant la phase de construction, nous pouvons remettre plus rapidement ces derniers dans leur état d'origine.

RÉHABILITATION, MESURES COMPENSATOIRES ET SURVEILLANCE CONTINUE

Nos plans environnementaux orientent le suivi de l'efficacité des mesures d'atténuation mises en œuvre, telles que celles relatives au reboisement et à la gestion de la végétation, à la conservation des sols et à la surveillance de la faune. Nos activités de restauration, de remise en état et de surveillance des habitats reposent sur les éléments suivants :

- Les études menées pour recenser les éléments environnementaux sensibles;
- Une évaluation des risques et des répercussions que le site et ses activités font peser sur l'environnement;
- Une description des mesures visant à éviter, prévenir, réduire et gérer les impacts et les risques environnementaux;
- Un processus de surveillance, d'inspection et de gestion adaptative;
- Les contributions et la rétroaction des communautés autochtones et non autochtones ainsi que des parties prenantes.

Les activités de restauration, de remise en état et de suivi des habitats débutent une fois les travaux de construction du projet terminés. Nous stabilisons la zone perturbée, y compris le sol, avant d'entreprendre la revégétalisation, qui se produit en utilisant des mélanges de semences approuvés.

Une fois que les actifs sont opérationnels, la croissance naturelle prend du temps. Nous surveillons notre empreinte afin d'évaluer nos progrès et surveillons le respect des exigences légales et réglementaires applicables en matière d'environnement dans tous les territoires où nous exerçons nos activités.

Si la remise en état n'est pas possible, nous envisageons une mesure compensatoire pour compenser les valeurs perdues, ce qui peut comporter l'amélioration ou la remise en état de l'habitat faunique.



monarque et investir dans la recherche sur la revégétalisation

Chaque année, nous repérons et gérons des emprises appropriées ainsi que d'autres terres inutilisées ou mises en jachère afin de préserver à long terme l'habitat des pollinisateurs. Les pratiques de conservation comprennent le fauchage saisonnier, l'élimination ciblée d'arbres et de broussailles afin d'améliorer les conditions de l'habitat, des traitements sélectifs à l'herbicide, ainsi que l'ensemencement et la plantation d'espèces indigènes attractives pour les pollinisateurs, le tout mis en œuvre en collaboration avec les parties prenantes locales et les partenaires de la conservation.

Nos efforts ont été récompensés lors du Sommet nord-américain sur le papillon monarque de 2025 par un certificat d'excellence pour la préservation de 330 acres d'habitat du papillon monarque sur nos terres gérées aux États-Unis, certificat délivré dans le cadre de notre participation au programme « Monarch Candidate Conservation Agreement with Assurances ».

Afin d'améliorer les conditions de vie des pollinisateurs dans l'ensemble de notre réseau de gaz naturel aux États-Unis, nous avons lancé, en 2025, un projet de recherche visant à mettre au point des mélanges de semences adaptés à chaque région, qui favorisent la présence d'espèces de pollinisateurs, répondent aux exigences de stabilisation et restent facilement accessibles à des fins opérationnelles. Nous évaluons actuellement l'efficacité de ces mélanges de semences régionaux; les résultats devraient permettre d'orienter leur utilisation à plus grande échelle à l'avenir.

Conjuguée à nos programmes de conservation des habitats, cette initiative contribue à la création d'habitats résilients qui favorisent la présence des pollinisateurs, notamment les abeilles, les papillons et d'autres insectes utiles – ce qui est essentiel à la promotion de la biodiversité et de la santé de l'environnement.

Qualité de l'air

Les émissions liées à nos activités et à nos projets de construction qui ont une incidence sur la qualité de l'air comprennent le NOx, le SOx, les matières particulaires (MP) et les composés organiques volatils (COV).

Nous gérons les émissions liées à la qualité de l'air par le biais d'initiatives opérationnelles, d'entretien et technologiques conçues pour respecter, voire dépasser, les exigences réglementaires. Ces efforts s'inscrivent souvent dans le cadre de nos stratégies plus larges de décarbonisation.

Nous surveillons et gérons nos émissions atmosphériques conformément aux lois et règlements sur l'environnement en vigueur sur chaque territoire, et collaborons étroitement avec les autorités et agences réglementaires compétentes. Ce travail comprend les évaluations environnementales menées au cours de l'élaboration du projet, les inspections opérationnelles régulières et les tests d'émissions visant à vérifier la conformité.

Eau

Nos actifs de cogénération d'énergie sont responsables de la majeure partie de notre consommation d'eau, les essais hydrostatiques des pipelines occupant le second rang en la matière.

Nos installations de cogénération récupèrent la chaleur résiduelle provenant de la production d'électricité afin de fournir de l'énergie thermique sous forme de vapeur aux installations industrielles situées à proximité. La vapeur est fournie et récupérée sous forme de condensat en vue de sa réutilisation dans un circuit fermé; la consommation d'eau correspond principalement à l'eau d'appoint nécessaire pour compenser les pertes du système et les besoins en refroidissement. Toutes les eaux rejetées dans le cadre des activités d'exploitation sont traitées avant leur rejet, conformément aux exigences réglementaires applicables.

Nous utilisons également l'eau pour les essais hydrostatiques d'intégrité des pipelines pendant leur mise en service ou leur maintenance. Nous puisons l'eau utilisée pour les essais dans des sources naturelles ou municipales avoisinantes, conformément aux obligations réglementaires et aux permis applicables. Avant d'être évacuée, l'eau est filtrée et échantillonnée pour vérifier qu'elle satisfait aux exigences et aux normes de qualité d'eau en vigueur. La majeure partie de l'eau utilisée pour mettre à l'essai les pipelines est redirigée dans le sol à proximité du bassin d'origine, une petite partie étant envoyée pour être traitée ou éliminée.

Déchets

Nos projets et nos activités produisent de petites quantités de déchets tels que des hydrocarbures recyclables découlant de nos activités de stockage, des liquides huileux récupérés du gaz naturel de nos gazoducs, des huiles et des lubrifiants à base de glycol usagés de nos turbines, pompes et moteurs.

Les déchets impossibles à recycler ou à récupérer sont traités dans des installations d'élimination des déchets accréditées et sûres, conformément aux lois et règlements applicables.

Le nettoyage, le traitement, l'entreposage et l'élimination des substances dangereuses sont effectués conformément aux lois et règlements fédéraux, étatiques et provinciaux sur l'environnement applicables.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- + [Environnement Principles \[principes environnementaux\] \(en anglais\)](#)
- + [Safeguarding Biodiversity | Our approach \[sauvegarde de la biodiversité : notre approche\] \(en anglais\)](#)
- + [Fiche d'information : Reducing our environmental footprint \[réduction de notre empreinte environnementale\] \(en anglais\)](#)
- + [Fiche d'information : Essai hydrostatique \(en anglais\)](#)



ENGAGEMENT ENVERS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Nos actifs et nos activités de développement s'étendent sur des terres où des groupes autochtones détiennent des droits et des intérêts particuliers. Nous reconnaissons les communautés autochtones comme des ayants droit entretenant des liens particuliers avec le territoire. Un engagement significatif tout au long du cycle de vie de nos actifs est essentiel pour préserver notre acceptation sociale et garantir la certitude réglementaire. Les partenariats participatifs avec les communautés autochtones, l'attribution de contrats à l'échelle locale et l'engagement collaboratif contribuent à réduire les risques liés au développement et à la construction des projets, à harmoniser les intérêts à long terme et à favoriser la prospérité économique, renforçant ainsi notre réputation de partenaire de confiance.



NOTRE ENGAGEMENT

Resserrer des relations durables et mutuellement avantageuses avec les groupes autochtones.

Être le partenaire de choix des groupes autochtones.

NOTRE CIBLE

Définir et appuyer les initiatives menées par les collectivités dans le cadre de partenariats avec des groupes autochtones.

RENDEMENT EN 2025

Réviser la politique en matière de relations avec les Autochtones

En 2025, nous avons révisé notre politique en matière de relations avec les Autochtones afin d'énoncer explicitement les principes qui régissent notre approche collaborative dans nos relations avec les groupes autochtones, le but étant d'assurer la certitude réglementaire et de préserver l'accès aux terres, tout en soutenant les initiatives de renforcement des capacités et la participation aux possibilités économiques. Les principes en question sont les suivants :

- ce sont les personnes les plus touchées qui devraient en bénéficier le plus;
- un avantage mutuel pour TC Énergie et les groupes autochtones avec lesquels l'entreprise collabore;
- être le partenaire de choix des groupes autochtones;
- une communication précoce, honnête et continue.

En 2025, nous avons collaboré avec plus de 400 communautés autochtones à travers l'Amérique du Nord, en mettant ces principes en pratique et en continuant à privilégier l'établissement de relations à long terme et mutuellement avantageuses, tout en recensant les occasions de renforcer notre approche.

Accorder la priorité à un dialogue précoce

Nous continuons de donner la priorité à un dialogue précoce, franc et continu avec les communautés autochtones. Cette approche collaborative a donné lieu à 36 lettres d'appui avant les dépôts réglementaires, alors que nous faisons avancer divers projets dans le cadre de notre plan de croissance pluriannuel concernant notre réseau NGTL, ce qui démontre la valeur et l'importance d'établir des relations durables et mutuellement avantageuses avec les groupes autochtones.

Favoriser la participation économique

Tout au long de l'année 2025, nous avons favorisé la participation économique grâce à nos projets et à nos partenariats partout au Canada. L'année 2025 a marqué une étape importante avec la première expédition de GNL vers les marchés mondiaux, rendue possible grâce à notre gazoduc Coastal GasLink. Notre équipe de haute direction, accompagnée du Conseil consultatif autochtone (CCA), s'est rendue sur place pour marquer l'achèvement du projet.

À la suite de la mise en service commerciale prévue à la fin de 2024, le processus de vérification préalable a débuté pour les nations autochtones qui ont choisi de prendre part au projet de participation au capital de Coastal GasLink, ce qui témoigne des progrès continus vers une propriété partagée et la prospérité.²⁸

Nous avons également poursuivi les travaux de construction du projet Cedar Link, qui consiste en une extension du réseau de gazoducs Coastal GasLink existant. Ce projet vise à approvisionner en gaz naturel la première installation de GNL au monde détenue par des Autochtones : Cedar LNG. Le projet Cedar Link devrait être mis en service en 2028, sous réserve de l'achèvement des activités de mise en service de l'installation de GNL de Cedar.

En Ontario, nous avons fait progresser le développement du [Projet proposé de station de transfert d'énergie par pompage de l'Ontario](#) en partenariat avec la Nation des Ojibways Saugeen (SON). En tant que partenaires éventuels dans le projet, la SON retirera des bénéfices directs par le biais d'un accord d'équité énergétique, et ses membres auront la priorité d'embauche, de formation et de sous-traitance.

En août 2025, Bruce Power et la SON ont annoncé leur intention d'augmenter leur production afin de répondre à la demande mondiale croissante d'isotopes médicaux utilisés dans la lutte contre le cancer. La remise à neuf dans le cadre du programme MCR vise à garantir un approvisionnement régulier en ces matériaux pendant des décennies. Ce partenariat contribue à renforcer les possibilités économiques sur le territoire de la SON. Pour en savoir plus sur notre investissement dans Bruce Power, consultez la [page 20](#).



²⁸ Toute décision d'exercer ces options relève des communautés autochtones participantes et reste assujettie aux autorisations et consentements réglementaires coutumiers, y compris ceux de LNG Canada.
²⁹ Ce chiffre correspond à nos dépenses consacrées aux Autochtones et aux Amérindiens des catégories 1 et 2 en 2025.

NOTRE APPROCHE

Notre [Politique relative au code d'éthique professionnelle](#) et notre [Politique en matière de relations avec les Autochtones](#) orientent notre approche en ce qui a trait à l'engagement envers les communautés autochtones et s'appliquent à tous les employés et sous-traitants travaillant partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Notre politique en matière de relations avec les Autochtones – mise à jour en octobre 2025 – s'inscrit dans l'esprit et l'intention de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) et de ses principes directeurs, y compris le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (FPIC). Notre équipe chargée des relations avec les Autochtones examine les plans de projet afin de s'assurer que nous respectons notre politique en matière de relations avec les Autochtones.

De plus, nous avons mis en place, à l'échelle de l'entreprise, une formation obligatoire sur la sensibilisation aux questions autochtones à l'intention des employés et des sous-traitants travaillant au Canada et aux États-Unis, l'objectif étant de mieux faire connaître l'histoire et la culture autochtones.

Améliorer la gouvernance et l'identification des risques

Outre l'ingénierie préliminaire, l'estimation détaillée des coûts et la structuration commerciale, notre examen des grands projets, qui sert de base à la décision finale d'investissement, comprend une évaluation approfondie des risques non techniques, des émissions de gaz à effet de serre, de la conformité aux orientations politiques et réglementaires, ainsi que la prise en compte des questions autochtones. En ce qui concerne les grands projets, dans le cadre du processus de décision relatif à l'affectation des fonds d'investissement, la recommandation de la direction faite au Conseil d'administration comprend une évaluation des répercussions sur les peuples autochtones.



Conseil consultatif autochtone (CCA)

Comme indiqué dans notre Plan d'action pour la réconciliation, nous avons mis sur pied un CCA en 2021. En juillet 2026, le CCA comptait quatre dirigeants autochtones parmi ses membres. Le CCA se réunit en personne avec l'équipe de haute direction deux fois par année afin de discuter de nos efforts visant à faire progresser la réconciliation, tant à l'interne qu'au sein de la sphère d'influence externe de l'organisation. Les recommandations du Conseil sont prises en compte et intégrées dans la mise en œuvre des mesures de réconciliation internes et externes. Nous avons par exemple apporté des changements à notre approche en matière d'embauche et de passation de marchés auprès des Autochtones et des entreprises locales, lancé un forum consultatif sur les entreprises autochtones, élargi et adapté l'utilisation des accords relationnels élaborés conjointement afin de clarifier la manière dont nous travaillons avec les communautés pour atteindre des objectifs mutuellement avantageux, et aménagé un espace culturel autochtone spécialement conçu à cet effet à notre siège social afin de renforcer le sentiment d'appartenance des membres autochtones de notre effectif.

Participation et consultation significatives

Notre engagement à respecter les droits des peuples autochtones et les principes FPIC nous amène à tout mettre en œuvre pour obtenir le consentement des groupes autochtones susceptibles d'être touchés par nos activités. Nous avons établi des liens solides et obtenu l'appui de la plupart des collectivités avec lesquelles nous travaillons; cela dit, il n'est ni raisonnable ni réalisable d'obtenir l'adhésion et l'appui unanimes de tous les intervenants dans le cadre d'un projet d'infrastructure long et linéaire. Nous nous efforçons de parvenir à un consensus en cernant et en résolvant les problèmes de manière collaborative, tout en partageant les avantages qui en découlent.

Nous respectons les processus de consultation et de participation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités et nous nous efforçons de satisfaire, voire de dépasser, les exigences, tout en accordant la priorité à une participation respectueuse ainsi qu'à l'établissement de relations et de partenariats.

Nous commençons par établir un dialogue précoce afin de comprendre les préoccupations du groupe autochtone concerné, puis nous nous efforçons d'atténuer les répercussions du projet sur l'exercice des droits autochtones par le biais de la planification environnementale et de la planification du projet.

Nous nous efforçons d'optimiser les retombées des projets pour les communautés autochtones susceptibles d'être touchées, et ce, par divers moyens, notamment en investissant dans des initiatives menées par les communautés, en offrant des possibilités d'emploi et de contrats, ainsi qu'en concluant des ententes liées aux projets. Nous estimons que ce sont les personnes les plus touchées qui devraient en bénéficier le plus.

Pour bâtir des relations et des partenariats solides et respectueux, il nous faut comprendre les collectivités où nous exerçons nos activités et les personnes qui y vivent. Notre équipe chargée de la mobilisation sur le terrain s'attache à établir et à entretenir des relations tant dans le cadre des projets que des activités courantes, ce qui reflète le caractère à long terme de nos actifs et de nos activités; cette équipe compte 16 responsables de la mobilisation des Autochtones répartis dans l'ensemble de nos activités au Canada. Nous élaborons, en collaboration avec les collectivités, des plans d'engagement adaptés à chacune d'entre elles, en fonction de la nature, de l'emplacement et de la proximité de nos activités.

Canada

Au Canada, il incombe à la Couronne de consulter les communautés autochtones pour des projets ayant des retombées sur les traités et droits des Autochtones. Lorsqu'elle délègue des aspects de son devoir de consulter à des entreprises, nous nous impliquons tôt et souvent dans les nouveaux projets. Nous finançons le développement des compétences pour favoriser la participation dans le processus réglementaire, ainsi que les études sur le savoir traditionnel et sur l'utilisation du sol qui contribuent à éclairer la conception initiale des projets. De plus, nous avons créé des programmes de surveillance des travaux de construction et de l'après-construction pour augmenter la participation autochtone et enrichir les connaissances dans la planification et la réalisation de notre travail.

États-Unis et Mexique

Aux É.-U. et au Mexique, où la consultation des populations autochtones est gérée par les gouvernements fédéraux, nous travaillons avec des organismes gouvernementaux pour nous conformer aux processus existants de consultation avec les Autochtones, tant sur le plan structurel qu'en pratique, et pour entretenir des relations avec les collectivités grâce à différentes initiatives de responsabilité sociale.

Créer des possibilités économiques

Le fait de promouvoir des possibilités économiques pour les communautés autochtones constitue la pierre angulaire de notre engagement à nouer des relations respectueuses à long terme et à soutenir la réconciliation économique. Nous nous efforçons d'offrir des possibilités de diverses façons, notamment par le biais de la participation dans les capitaux propres, d'occasions d'emploi et de contrats, d'ententes de partenariat, de programmes d'éducation et de formation, de financement visant à renforcer les capacités, d'investissements communautaires et de bourses d'études.

PARTICIPATION DANS LES CAPITAUX PROPRES

Favoriser les possibilités économiques liées à la participation des Autochtones par le biais de la prise de participation reste un moyen efficace d'aligner nos intérêts à long terme sur ceux des communautés les plus touchées par nos activités. Ces partenariats offrent aux groupes autochtones des sources de revenus durables et multigénérationnelles, ainsi qu'une plus grande souveraineté économique.

Au Canada, nous estimons que les consortiums dirigés par des Autochtones constituent le moyen le plus efficace de faire avancer des projets novateurs de grande envergure, et nous continuons d'appuyer cette approche. Notre [Canadian Indigenous Equity Framework \[cadre d'équité pour les Autochtones du Canada\] \(en anglais\)](#) définit nos valeurs et nos principes en matière d'équité des chances, témoignant ainsi de notre engagement à renforcer la cohésion et le partage des retombées grâce à des partenariats dans l'ensemble de notre territoire canadien.

PROGRAMME « EMBAUCHES ET ACHATS LOCAUX » (HBL)

Le programme HBL constitue notre approche stratégique pour accorder la priorité à l'embauche, à la signature de contrats et à l'offre de possibilités aux communautés autochtones et locales touchées par nos projets et nos activités. Le programme HBL sert de cadre transparent et structuré qui promeut la participation communautaire par un engagement contractuel à caractère obligatoire à embaucher localement et sous-traiter des entreprises locales. Ce programme consolide nos relations communautaires, soutient les économies locales et atténue les risques des projets. Pour en savoir plus, consultez la [page 38](#).

FORUM CONSULTATIF AUTOCHTONE DE GENS D'AFFAIRES

Le Forum consultatif autochtone de gens d'affaires a été créé en 2024 pour conseiller TC Énergie sur les pratiques d'embauche et de sous-traitance d'Autochtones. Les participants provenant des communautés autochtones à proximité de nos réseaux de pipelines canadiens NGTL et Foothills se réunissent deux fois par an pour exprimer leur avis sur la façon de renforcer la participation autochtone par le biais de l'embauche et des occasions d'affaires et de l'apport de nos chaînes d'approvisionnement. Les enseignements tirés de ces séances sont intégrés à notre programme « Embauches et achats locaux ».

ACCORDS RELATIONNELS

S'il y a lieu, nous officialisons cette aide par des accords avec les groupes autochtones qui reconnaissent leur contrôle, leur relation à la terre et leur capacité juridique distincte. Ces accords définissent notre méthode convenue de communication, de collaboration et de signalement de problèmes par la planification potentielle, l'approbation réglementaire et le processus de développement, et assurent des avantages économiques aux communautés. Nous comptons 20 accords dans le cadre du projet Coastal GasLink et plus de 50 avec les communautés autochtones dans les réseaux de pipelines NGTL et Foothills.

Traiter les griefs

Nous mettons en place divers mécanismes afin de permettre aux communautés autochtones et aux autres parties prenantes de faire part de leurs préoccupations concernant nos opérations et nos activités de développement. Ces mécanismes visent à faciliter la détection précoce des problèmes, leur résolution rapide et la transparence réglementaire.

Les préoccupations peuvent être soulevées par l'intermédiaire de notre ligne d'assistance téléphonique concernant l'éthique, d'un site Web externe, des processus réglementaires ou directement auprès des responsables régionaux chargés des relations avec les Autochtones, qui constituent le principal point de contact et traitent les problèmes à l'échelle locale. Lorsque les problèmes ne peuvent être résolus localement, ils sont transmis à un niveau supérieur au sein de l'organisation, conformément aux processus de gouvernance établis. Pour les questions liées aux projets, les collectivités peuvent également recourir à des mécanismes réglementaires officiels, notamment en présentant des exposés de préoccupations, afin de s'assurer que ces questions soient prises en compte dans le cadre de l'examen réglementaire et du processus décisionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- + [Politique en matière de relations avec les Autochtones](#)
- + [Plan d'action pour la réconciliation et mise à jour de 2022](#)
- + [Canadian Indigenous Equity Framework \[cadre d'équité pour les Autochtones du Canada\] \(en anglais\)](#)
- + [Hire & Buy Local Program Overview \[Aperçu du programme « Embauches et achats locaux »\] \(en anglais\)](#)

RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Comme nos activités d'exploitation et de construction s'étendent à l'ensemble de l'Amérique du Nord, il est essentiel de maintenir un dialogue constructif avec les ayants droit et les parties prenantes pour mener à bien notre stratégie. Une approche proactive nous permet d'anticiper les attentes en constante évolution et d'y répondre, d'obtenir les autorisations réglementaires et les approbations nécessaires aux projets, de favoriser une exécution des projets fiable et dans les délais, et d'assurer la pérennité des opérations. Établir et entretenir des relations solides tout au long du cycle de vie de nos activités contribue à créer une valeur partagée et durable pour les collectivités touchées par nos activités.



NOTRE ENGAGEMENT

Favoriser les relations mutuellement avantageuses

Promouvoir le bien-être dans nos collectivités et maintenir des relations externes mutuellement avantageuses.

NOTRE APPROCHE

Nous nous efforçons de gagner et de conserver la confiance des collectivités, des propriétaires fonciers et des gouvernements au moyen d'un dialogue constant, transparent et respectueux.

Relations avec les collectivités

Notre équipe chargée des relations avec les collectivités facilite l'échange bidirectionnel de renseignements et de commentaires avec les collectivités locales concernant nos projets et nos activités.

Nous adoptons une méthode progressiste de mobilisation, car nous reconnaissons le rôle important qu'elle joue dans la promotion de relations constructives, le soutien de la conformité réglementaire, l'amélioration des objectifs d'investissement, le soutien de la sécurité et l'optimisation de la conscience publique. Cette méthode nous permet aussi de trouver en amont des occasions mutuellement avantageuses, telles que le développement de la capacité de formation et l'approvisionnement local de biens et de services.

Des conseillers spécialisés dans les relations avec les collectivités locales sont affectés aux projets d'investissement, tandis que des agents de liaison communautaire régionaux appuient nos activités. Chaque praticien a une compréhension profonde des divers environnements sociaux, économiques et politiques qu'il représente dans le contexte des collectivités qu'il soutient.

100 %

de nos activités sont toutes assorties de plans d'engagement envers des collectivités locales.

CRÉER DES OCCASIONS

Guidé par le principe selon lequel ce sont les personnes les plus touchées qui devraient en bénéficier le plus, notre programme « Embauches et achats locaux » contribue à faire en sorte que les collectivités locales les plus proches de nos projets tirent un avantage direct de notre activité économique.

Le programme HBL s'articule autour des éléments suivants :

Priorité aux collectivités – Nous classons les collectivités dans trois catégories : « voisines », « locales » ou « régionales », en fonction de leur proximité géographique par rapport à nos projets et d'autres facteurs. Ce sont les collectivités les plus touchées par les activités du projet qui bénéficient du plus grand accès aux possibilités offertes.

Opportunités ciblées – Les possibilités de contrats reflètent l'approche par paliers de notre programme HBL. Les services désignés sont réservés aux entreprises autochtones des collectivités voisines, tandis que les services ciblés offrent des occasions aux entreprises des collectivités voisines et locales. Ce modèle favorise une participation équitable tout en tenant compte de la diversité des capacités et des besoins de la collectivité.

Adopter une approche axée sur le cycle de vie – Afin de garantir une mise en œuvre cohérente et des retombées locales à long terme, nous intégrons la participation locale à toutes les étapes du cycle de vie de nos projets.

Renforcer les économies locales – Nous visons à créer de la valeur économique durable en favorisant l'emploi, le développement des entreprises et le perfectionnement des compétences au sein des collectivités situées à proximité de nos projets.

Être un bon voisin – Nous nous engageons à instaurer un climat de confiance et à tisser des liens solides au sein de la communauté locale. En nous impliquant dès le début et de façon régulière, nous nous efforçons de comprendre et de soutenir les priorités locales, afin que notre présence contribue positivement à la qualité de vie locale.

INVESTIR DE MANIÈRE STRATÉGIQUE

Notre programme d'investissement communautaire soutient les organismes qui jouent un rôle essentiel au sein des collectivités situées dans notre zone d'activité et dont les objectifs correspondent aux nôtres.

Nous donnons la priorité aux investissements axés sur les résultats, et un soutien à nos employés qui désirent redonner aux causes qui leur tiennent le plus à cœur. Reportez-vous à la [page 48](#) pour connaître les activités de dons des employés.

Notre programme d'investissement communautaire remet des dons aux organismes à but non lucratif, à des organismes de bienfaisance enregistrés, à des associations, à des municipalités, à des groupes autochtones et des tribus, ainsi qu'aux fondations dans quatre domaines d'intervention :

Sécurité – Donner aux premiers intervenants les ressources dont ils ont besoin pour veiller à la sécurité des collectivités.

Éducation – Offrir des programmes de formation et d'éducation pour que le secteur de l'énergie de demain soit porté par un effectif compétent et solide.

Environnement – Protéger les paysages écologiquement fragiles, les habitats fauniques importants et les espèces qui y vivent.

Collectivités résilientes – Renforcer et tisser des liens au sein des collectivités en améliorant l'accès à une alimentation nutritive, en apportant un soutien en cas de catastrophe, en organisant des activités qui favorisent les liens sociaux et le bien-être psychologique, et en investissant dans les infrastructures locales telles que les parcs et les terrains de jeux.

33 MILLIONS DE DOLLARS

investis dans nos collectivités en 2025.

Relations avec les propriétaires fonciers

Il est essentiel d'entretenir des relations de confiance et de collaboration avec les propriétaires fonciers pour garantir les droits fonciers, assurer la sécurité et la fiabilité des activités et permettre la continuité des activités à long terme. Nous respectons les normes suivantes dans chacune de nos interactions avec les propriétaires fonciers.

Respect et confiance– Nous reconnaissons l'importance et la valeur de bâtir et de maintenir des relations avec les propriétaires fonciers qui sont fondées sur le respect et la confiance. Nous cherchons à comprendre, à documenter et à apaiser les appréhensions des propriétaires fonciers par des moyens collaboratifs et mutuellement avantageux.

Honnêteté – Nous faisons appel à la participation des propriétaires en amont, et souvent. Nous les écoutons, leur fournissons de l'information exacte et répondons promptement à leurs questions, avec cohérence. Nos pratiques commerciales sont honnêtes et transparentes, ce qui contribue à de solides relations.

Équité – Notre objectif est de développer des relations mutuellement avantageuses, équitables et raisonnables afin d'obtenir un équilibre entre les appréhensions et les points de vue des propriétaires fonciers et les besoins de l'entreprise.

Responsabilisation – Nous honorons nos engagements et nous assumons la responsabilité de nos actes. Nous pratiquons nos activités commerciales dans le respect de nos politiques d'entreprises et des lois et règlements applicables.

Professionnalisme – Nous nous comportons de manière professionnelle et courtoise, nous demeurons ouverts et francs et nous prenons au sérieux les inquiétudes des propriétaires fonciers.

Protection responsable des renseignements particuliers – Nous sommes conscients que les registres fonciers constituent des actifs importants à gérer avec prudence. Nous suivons des pratiques exemplaires de gestion de dossiers et de protection des renseignements particuliers.

Relations avec le gouvernement

Nous privilégions l'approche constructive dans nos relations avec nos ayants droit et nos parties prenantes, notamment les décideurs politiques et les organismes de réglementation. Nous estimons qu'une collaboration accrue entre les gouvernements et les entreprises est primordiale pour stimuler l'investissement et favoriser l'élaboration de politiques éclairées et opportunes qui contribuent à faire avancer les priorités énergétiques en Amérique du Nord.

Nous suivons de près l'évolution des politiques publiques qui ont une incidence sur nos activités et nous faisons valoir notre point de vue sur les enjeux politiques clés. Lorsque nous définissons nos priorités en matière de défense d'intérêts, nous vérifions si elles touchent plusieurs secteurs d'activité et/ou territoires de compétence, si elles ont des répercussions importantes sur les finances, l'exploitation ou la réputation de l'entreprise, si elles présentent un intérêt particulier et si elles sont délicates sur le plan politique dans le contexte actuel de nos activités.

Notre équipe de relations avec le gouvernement travaille pour entretenir des relations positives et constructives avec les fonctionnaires et représentants du gouvernement et les organismes de réglementation, et pour faire évoluer nos objectifs commerciaux en cernant les enjeux, les risques et les débouchés importants. Notre équipe de la politique publique et des perspectives est responsable de la coordination, de l'élaboration et de la défense de nos intérêts concernant des questions clés de politique publique en Amérique du Nord.

Nous tenons des registres des lobbyistes salariés là où la loi l'exige. Nos activités de lobbyisme sont enregistrées dans divers territoires, provinces au Canada et États aux États-Unis. Plusieurs de ces endroits dévoilent publiquement des détails sur ces enregistrements. Vous pouvez trouver des liens aux registres des lobbyistes, s'il y a lieu, sur notre feuillet d'information sur le lobbyisme (en anglais). Nos lobbyistes-conseils dans tous les domaines de compétence sont tenus de se conformer à toutes les lois applicables et aux exigences de dépôt.

Pour plus de détails sur nos contributions politiques en 2025, reportez-vous à la [page 53](#). Pour plus de détails sur nos activités de lobbyisme en matière de climat, reportez-vous à la [page 21](#).

POUR EN SAVOIR PLUS :

- + [Hire & Buy Local Program Overview \[Aperçu du programme « Embauches et achats locaux »\] \(en anglais\)](#)
- + [Bâtir solide](#)
- + [Land program guiding principles \[principes directeurs de notre programme sur les terres\] \(en anglais\)](#)
- + [Working with landowners \[collaboration avec les propriétaires fonciers\] \(en anglais\)](#)
- + [Oversight and policies on lobbying, political contributions and corporate memberships \[supervision du lobbyisme, des contributions politiques et des cotisations de l'entreprise et politiques connexes\] \(en anglais\)](#)



Mobilisation des ressources d'intervention d'urgence

En octobre 2025, nous avons mis en place des mesures d'intervention d'urgence pour venir en aide aux collectivités situées à proximité de nos pipelines dans les États de Veracruz et d'Hidalgo, après que de graves inondations aient endommagé des résidences et perturbé l'accès aux services de base et aux soins médicaux. Nous nous sommes associés à la Croix-Rouge mexicaine pour distribuer des colis alimentaires et des produits d'entretien à 700 familles, et nous avons déployé une unité médicale mobile (UMM) afin d'offrir des soins médicaux gratuits et de grande qualité. Ces activités ont notamment compris plus de 1 200 consultations médicales, dentaires et nutritionnelles, 322 analyses de laboratoire et la distribution de 1 226 unités de médicaments. Ayant déjà déployé l'UMM à Veracruz, à Tabasco et à Chihuahua, notre intervention témoigne de notre engagement à être un bon voisin, à soutenir les collectivités en période de crise et tout au long du processus de récupération.

SÉCURITÉ DE L'EMPLOYÉ ET DE L'ENTREPRENEUR

En tant qu'exploitant dans un secteur comportant des risques inhérents, nous avons la responsabilité fondamentale de maintenir en état de fonctionnement les systèmes qui assurent la sécurité de notre personnel. Offrir un milieu de travail sécuritaire est également un facteur clé pour attirer et retenir des employés hautement performants, maintenir la confiance des parties prenantes et respecter nos engagements.



NOTRE ENGAGEMENT

Amélioration continue de la sécurité

Ne jamais cesser d'améliorer nos systèmes pour protéger notre effectif et démontrer sans relâche que la sécurité est notre priorité absolue.

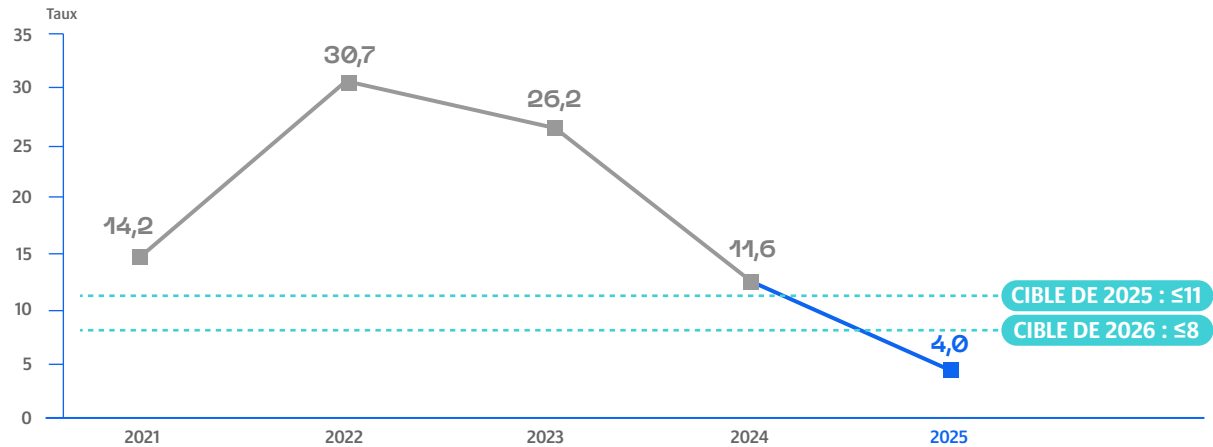
NOTRE CIBLE



Taux combiné (employés et entrepreneurs) de blessures graves et de décès attribuables à des sources de haute énergie (HSIF) : ne pas dépasser **8** par 100 millions d'heures en **2026**.³⁰

RENDEMENT EN 2025

Taux combiné de HSIF pour les employés et les entrepreneurs³⁰
2021 à 2025



Le taux de HSIF a atteint son plus bas niveau en cinq ans

Grâce à la mise en œuvre rigoureuse de notre plan triennal d'amélioration de la sécurité, nous avons atteint en 2025 un taux combiné (employés et entrepreneurs) de HSIF de quatre incidents par million d'heures travaillées, soit moins de la moitié de notre objectif fixé à 11.

En plus du taux HSIF, nous surveillons et analysons chaque mois les indicateurs de sécurité personnelle, notamment le taux total d'incidents à déclaration obligatoire, le taux d'incidents entraînant une absence du travail et la fréquence des incidents avec véhicule, ce qui témoigne de notre culture d'amélioration continue et de notre engagement envers la sécurité.

Réévaluation de la sécurité dans le cadre du programme SafeStart

En 2022, nous avons mandaté SafeStart pour réaliser une évaluation complète de la sécurité à TC Énergie. À la lumière des conclusions de cet organisme, nous avons élaboré une feuille de route triennale visant à renforcer le leadership et la culture en matière de sécurité, à simplifier notre système de gestion et à améliorer la discipline opérationnelle.

SafeStart a procédé à une réévaluation en 2025. Cette réévaluation a confirmé que nos mesures génèrent des progrès significatifs à l'échelle de l'entreprise. Ces progrès sont les suivants :

- La sécurité psychologique est désormais considérée comme un atout organisationnel. De plus en plus d'employés osent s'exprimer, font part de leurs préoccupations et demandent de l'aide.



SÉCURITÉ à chaque étape.
L'ÉNERGIE dans chaque action.

- Nous avons simplifié les choses et clarifié les attentes, en rationalisant notre système de gestion pour passer d'environ 1 400 exigences à 14 éléments et 94 exigences pratiques, jetant ainsi des bases solides pour l'avenir.
- Les équipes font de plus en plus usage du pouvoir d'arrêter les travaux et collaborent pour trouver des solutions afin de permettre une reprise sécuritaire du travail.

Nous tirons parti de cette dynamique pour nous améliorer continuellement en tant qu'organisation axée sur l'apprentissage. Les priorités actuelles en matière de sécurité comprennent le perfectionnement de l'analyse des données de sécurité, le renforcement de la maturité du leadership en matière de sécurité et l'approfondissement de l'intégration de la sécurité chez les entrepreneurs.

³⁰ Cible fondée sur le taux annuel de blessures graves et de décès attribuables à des sources de haute énergie par 100 millions d'heures, en date du 31 décembre, adapté de la méthodologie de calcul des taux de blessures graves et de décès de la Construction Safety Research Alliance (CSRA). À l'interne, nous utilisons un taux mobile sur 12 mois pour repérer les changements touchant le rythme ou la direction des tendances. Une « haute énergie » se définit comme un élément de travail qui sous-tend plus de 1 500 joules d'énergie physique. Une « blessure grave » se définit comme un incident mettant la vie en danger ou bouleversant la vie. Cet objectif comprend une cible explicite visant à atteindre zéro décès.

NOTRE APPROCHE

L'engagement de TC Énergie en matière de sécurité encadre toutes nos actions. Notre stratégie visant à intégrer la sécurité dans nos processus et nos comportements s'articule autour des axes suivants :

- un leadership fort
- une culture d'apprentissage
- un système de gestion solide
- une discipline opérationnelle
- une gestion efficace des entrepreneurs

Un leadership fort

Les pratiques de leadership et notre engagement envers l'excellence en matière de sécurité orientent notre culture de sécurité, nos comportements et nos habitudes. Le rendement en sécurité représente 20 % des primes de rémunération incitatives à court terme pour nos employés, y compris pour les membres de la haute direction³¹.

Nous organisons chaque mois des réunions de dirigeants dans le cadre du programme « Enseignements tirés des incidents ». En 2025, en moyenne, 250 dirigeants du Canada, des É.-U. et du Mexique se sont réunis pour discuter des résultats d'incidents de sécurité graves et partager des mesures de contrôle et des solutions en amont efficaces et proactives, portant entre autres sur la prévention des blessures, la protection des travailleurs et la culture de sécurité.

Culture d'apprentissage

Nous comprenons que dans les secteurs industriels à haut risque, les problèmes découlent de questions systémiques et non d'erreurs individuelles. Pour promouvoir une solide culture de sécurité, nous concentrons nos efforts sur le développement d'une mentalité de perfectionnement ainsi que sur l'identification des comportements sûrs.

Sécurité psychologique – Pour favoriser une culture où chacun démontre un intérêt à perfectionner ses connaissances et ses aptitudes, nous intégrons les principes de performance humaine et organisationnelle (HOP) dans nos formations, nos programmes et nos activités informelles en sécurité. Les cinq principes HOP sont : les humains font des erreurs; les reproches ne règlent rien; le contexte influe sur le comportement; l'apprentissage est essentiel; la façon dont on réagit est importante. Ces principes permettent de renforcer la sécurité psychologique et de promouvoir un environnement où les employés et les entrepreneurs se sentent à l'aise de signaler des problèmes et sont motivés à collaborer à l'amélioration continue. Cette approche contribue à prévenir la récurrence des incidents ainsi que les incidents entraînant des blessures graves ou des décès.

Programme de reconnaissance – Notre programme de reconnaissance en sécurité encourage une approche proactive de la sécurité en récompensant les employés qui prennent des mesures pour protéger leurs collègues ou prévenir de futurs problèmes de sécurité. Les employés et les entrepreneurs peuvent nommer un collègue en ligne pour souligner les mesures de sécurité qui ont été prises. Tous les trimestres, l'équipe de sécurité de TC Énergie examine toutes les nominations et sélectionne les employés exceptionnels qui auront droit à une reconnaissance de l'entreprise. Les employés reçoivent des cartes-cadeaux et d'autres récompenses afin de leur témoigner notre reconnaissance pour leur engagement à privilégier la sécurité à chaque étape de leur travail quotidien; leurs témoignages sont par ailleurs publiés sur notre intranet afin d'illustrer un leadership proactif en matière de sécurité.

Faire en sorte que le rendement soit visible – En tant qu'organisation en processus d'apprentissage, nous priorisons le partage de notre rendement en sécurité par l'intermédiaire d'une carte et d'un tableau de pointage mensuels sur le rendement en sécurité. Nous communiquons invariablement nos indicateurs de sécurité et nos mises à jour au cours des cycles de rapports réguliers, ainsi que des mises à jour mensuelles à l'équipe de haute direction (ELT) et des mises à jour trimestrielles au Conseil d'administration.

Système de gestion

Le système TOMS comprend 14 éléments et normes régissant notre gestion de la santé et de la sécurité de nos employés et de nos entrepreneurs, de l'environnement ainsi que de l'intégrité opérationnelle de nos actifs tout au long de leur cycle de vie. Chaque élément (p. ex. système du contrôle du travail, gestion des incidents) définit les exigences relatives à cette activité et oriente ainsi les décisions des employés en matière de sécurité, d'efficacité et de productivité dans le cadre de leurs tâches et opérations quotidiennes. Nous mettons périodiquement à jour ces normes afin de tenir compte des pratiques exemplaires et des changements réglementaires dans nos secteurs d'activité.

Discipline opérationnelle

La discipline opérationnelle – c'est-à-dire le respect des processus, la formation et les outils nécessaires pour assurer la sécurité de nos employés – est la manière dont nous mettons en pratique notre système de gestion.

Processus de gestion des risques et procédures d'exploitation – Nos processus de gestion des risques et nos procédures d'exploitation décrivent la façon dont les employés et les entrepreneurs doivent s'acquitter en toute sécurité des tâches présentant les dangers ou les risques les plus importants, tels que la conduite automobile, l'isolement des sources d'énergie, le levage et le travail en hauteur, ainsi que le travail dans des espaces clos. Nous révisons régulièrement nos procédures d'exploitation pour les épurer ou les adapter aux pratiques exemplaires de l'industrie et aux avancées technologiques.

Formation – Nous imposons une formation d'accueil et un cours de recyclage sur les méthodes de reconnaissance et de contrôle du risque et du danger, ainsi que des séances spéciales données au besoin. Par exemple, en 2025, nous avons continué à former les dirigeants et les employés de première ligne à l'utilisation du modèle de classification et d'apprentissage de la sécurité (SCL) pour classer les incidents, les quasi-accidents et les dangers. Le modèle SCL nous aide à nous concentrer sur le contexte et les circonstances d'un incident faisant l'objet d'un examen, ce qui nous permet de partager les leçons apprises et de favoriser l'amélioration continue de la culture de sécurité à l'échelle de l'organisation.

Technologie et innovation – Nous suivons de près les nouvelles technologies en matière de sécurité et mettons en œuvre les outils appropriés lorsque cela s'avère nécessaire. Ainsi, récemment, nous avons élargi la couverture en matière de sécurité pour les travailleurs isolés et le personnel en déplacement qui n'ont pas accès aux dispositifs de sécurité personnelle Blackline. La nouvelle application mobile de sécurité étend les capacités de surveillance en temps réel et d'intervention d'urgence à l'ensemble des employés, leur permettant ainsi de rester connectés et d'obtenir de l'aide, peu importe où ils se trouvent.

Nous tirons également parti d'outils de pointe en science des données et d'intelligence artificielle afin d'accélérer l'accès aux données historiques en matière de sécurité pour les décideurs et d'identifier les conditions qui permettent de prévoir et d'aider à prévenir de futurs incidents.

Gestion des incidents – Un événement de sécurité très grave qui se produit ou qui aurait pu se produire dans d'autres circonstances est documenté. Les ayants droit et les parties prenantes en sont informés et une enquête officielle est lancée pour en déterminer les causes profondes et attribuer des mesures pour réduire les possibilités de récurrence. Nous résumons et partageons les leçons apprises lors de tels événements avec les groupes intéressés, et déclenchons une révision de nos normes et processus de sécurité internes qui sont alors affinés au besoin pour prévenir d'autres événements de sécurité.

Nous utilisons notre réseau de gestion des événements liés à la sécurité pour déterminer les risques, faire le suivi des incidents de sécurité et mesurer notre rendement en sécurité.

³¹ Notre carte de pointage de l'entreprise pour 2026 accorde une pondération de 50 % à l'excellence en matière de sécurité, d'exploitation et d'exécution des projets, dont 10 % sont consacrés à la sécurité des personnes (HSIF) et 10 % à la sécurité des processus.

Gestion des entrepreneurs

Le fait de choisir des entrepreneurs responsables est essentiel pour assurer la sécurité des opérations et mener à bien les grands projets; cette tâche reflète notre valeur fondamentale : « La sécurité à chaque étape ». Nous intégrons le rendement des entrepreneurs au régime de primes de rémunération incitatives à court terme de l'entreprise, dans le cadre de notre indicateur HSIF combiné (employés et entrepreneurs).

Notre processus intégré de gestion de la sécurité des entrepreneurs (ICMP) encadre la présélection et la qualification des entrepreneurs, leur intégration ainsi que la surveillance de leur rendement en matière de sécurité. Les éléments clés du processus sont les suivants :

- la mise en place d'équipes de sécurité des entrepreneurs sur le terrain dans chaque pays;
- la mise en place d'équipes chargées de définir les attentes, de préciser les rôles et les responsabilités en matière de sécurité, et de familiariser les entrepreneurs principaux, les maîtres d'œuvre et les sous-traitants avec notre système de gestion de la sécurité;
- la planification des besoins et des exigences en sécurité pour tous les niveaux de projets ou de programmes exécutés par des services contractuels.

Afin d'assurer une approche uniforme, nous élargissons le partage des enseignements tirés et des outils de prévention en matière de sécurité avec nos entrepreneurs. La tâche consiste notamment à inviter les entrepreneurs à participer à nos forums annuels sur la sécurité des entrepreneurs, au cours desquels nous favorisons une culture de responsabilité partagée et nous nous efforçons d'harmoniser les pratiques des entrepreneurs avec nos normes et nos attentes en matière de sécurité. En 2025, nous avons tenu quatre forums au Canada et quatre aux É.-U. Plus de 165 entrepreneurs ont été représentés.



L'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, D'EXPLOITATION ET D'EXÉCUTION DES PROJETS REPRÉSENTE 50 % DES PRIMES À COURT TERME VERSÉES AUX CADRES SUPÉRIEURS ET À L'ENSEMBLE DES EMPLOYÉS³¹.

³¹ Notre carte de pointage de l'entreprise pour 2026 accorde une pondération de 50 % à l'excellence en matière de sécurité, d'exploitation et d'exécution des projets, dont 10 % sont consacrés à la sécurité des personnes (HSIF) et 10 % à la sécurité des processus.

INTÉGRITÉ DES ACTIFS ET SÉCURITÉ DES PROCESSUS

La sécurité et la fiabilité de nos actifs constituent le fondement de l'excellence opérationnelle qui est le moteur de nos résultats financiers. L'intégrité des actifs et la préparation aux situations d'urgence sont essentielles pour protéger notre personnel, le public et l'environnement, tout en favorisant la conformité aux exigences réglementaires et en réduisant au minimum les perturbations opérationnelles. Des pratiques rigoureuses renforcent la confiance des parties prenantes dans notre capacité à fournir de l'énergie de manière sécuritaire et fiable partout en Amérique du Nord.

NOTRE ENGAGEMENT

Engagement à exercer des activités sûres, fiables et durables

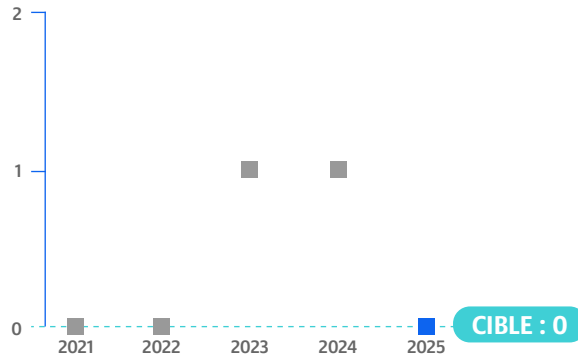
Gérer systématiquement le risque pour continuer d'améliorer l'intégrité et la sécurité de nos actifs et de nos activités.

NOTRE CIBLE

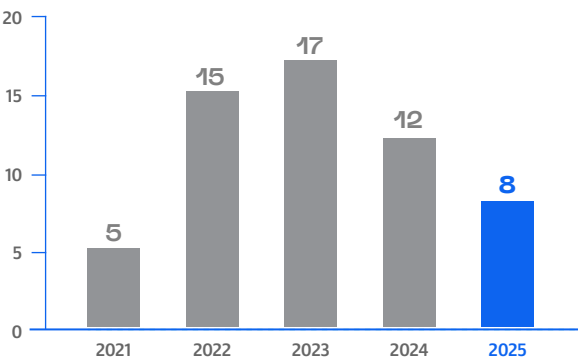
Aucun incident important lié à la sécurité des processus chaque année.³²

RENDEMENT EN 2025

Incidents importants liés à la sécurité des processus³²
2021 à 2025



Incidents liés à la sécurité des processus de niveau 1³³
2021 à 2025



Améliorer le rendement

Grâce à une gestion proactive des risques et à nos efforts constants pour renforcer notre culture de sécurité, nous n'avons enregistré aucun incident important lié à la sécurité des processus en 2025 et avons maintenu la tendance à la baisse de nos incidents liés à la sécurité des processus de niveau 1.³⁴ L'accent que nous mettons sur l'amélioration des systèmes de gestion, la culture d'entreprise et les pratiques en matière de sécurité des processus a contribué à une meilleure sensibilisation aux dangers et à leur atténuation.

La nouvelle isolation des conduites d'installation protège contre la corrosion

Nous avons validé avec succès un nouveau revêtement de conduite qui constitue une solution de rechange efficace à l'isolation thermique traditionnelle et au revêtement en aluminium pour les conduites hors sol à haute température de nos installations. Ce revêtement innovant, appliqué par pulvérisation offre à la fois des propriétés isolantes et une protection contre la corrosion. Il réduit ainsi le risque de corrosion tout en permettant au personnel d'exploitation d'inspecter visuellement les conduites et d'y travailler en toute sécurité, ce qui renforce la fiabilité à long terme des actifs. Nous évaluons actuellement son application dans les nouvelles installations et dans les installations existantes, et envisageons, dans un deuxième temps, recenser d'autres possibilités de mise en œuvre sur le terrain.

Un accès plus efficace aux dossiers

Grâce à l'IA, qui nous sert d'outil de recherche de données, nous pouvons accéder plus facilement à notre vaste base de données contenant des dossiers liés aux activités de construction et d'entretien sur l'ensemble de notre réseau. L'IA permet à nos ingénieurs de trouver rapidement les données historiques relatives à des équipements ou à des tronçons de gazoduc spécifiques, et de les combiner avec des données plus récentes provenant de capteurs et d'instruments installés le long du pipeline, améliorant ainsi l'efficacité, en plus de permettre l'exécution d'interventions très ciblées et adaptées aux besoins.

2 MILLIARDS DE DOLLARS
investis dans des programmes d'intégrité en 2025

191
exercices d'intervention d'urgence

1 635
premiers intervenants formés

2 560
employés formés à l'utilisation de notre système de commandement d'intervention

Tester les outils sans perturber les opérations

Avant de mettre en service de nouveaux outils d'inspection interne (ILI), nous les testons afin de nous assurer qu'ils sont sécuritaires, efficaces et qu'ils offrent une précision et des capacités de détection améliorées. Plutôt que d'effectuer des essais sur des conduites en service, nous fabriquons des sections de conduite sur mesure (appelées « tronçons de tuyauterie ») présentant des défauts connus. Les tronçons de tuyauterie nous permettent de réaliser efficacement la mise à l'essai contrôlée des outils d'inspection interne sans perturber l'exploitation, et d'obtenir ainsi des données essentielles pour éclairer les décisions en matière d'entretien axé sur l'intégrité et garantir la sécurité et la fiabilité des pipelines. En 2025, les essais sur tronçons de tuyauterie ont permis d'éviter des coûts d'environ 15 millions de dollars.

³² Selon la définition de TC Énergie, les incidents importants liés à la sécurité des processus sont des déversements imprévus ou incontrôlés de matières dangereuses qui entraînent des conséquences majeures. Ils constituent un sous-ensemble des incidents liés à la sécurité des processus de niveau 1. Au moment d'évaluer la gravité de l'incident, nous prenons en compte les conséquences liées à l'environnement, à la réputation, aux règlements et à l'aspect financier pour notre entreprise. Les répercussions sur la santé et la sécurité sont exclues afin d'éviter tout chevauchement avec l'indicateur HSIF. Bien que les incidents importants liés à la sécurité des processus puissent avoir un impact environnemental, ce ne sont pas tous les incidents de ce genre qui en ont. Il ne s'agit que d'un facteur dont on tient compte au moment de classer un incident comme étant « important ».

³³ Les incidents de sécurité des processus de niveau 1 sont des rejets imprévus ou incontrôlés qui entraînent soit des conséquences plus graves, soit des volumes de rejet plus importants. Ces incidents peuvent entraîner des blessures graves, une évacuation de la collectivité ou un ordre de mise à l'abri sur place officiellement déclaré, un incendie ou une explosion. Notre processus de signalement des incidents de niveau 1 s'appuie sur la norme CSA Z260, une norme applicable à l'ensemble du secteur.

³⁴ La diminution observée du nombre d'incidents de sécurité des procédés de niveau 1 entre 2024 et 2025 est principalement attribuable à l'affinement de la classification des événements. L'adoption, en 2025, des critères de classification actualisés de la norme CSA Z260 met davantage l'accent sur les incidents liés à la sécurité des processus présentant une gravité réelle ou potentielle plus catastrophique. Les données historiques relatives à la sécurité des processus demeurent classifiées conformément aux versions antérieures de la norme CSA Z260.

NOTRE APPROCHE

Afin de garantir l'exploitation sécuritaire et fiable de nos actifs, notre système de gestion opérationnelle (TOMS) intègre des pratiques complètes en matière de gestion des risques et d'intégrité des actifs. Les éléments clés du système sont les suivants :

Cadre fondé sur les risques

Nous adoptons une approche fondée sur les risques afin d'assurer le rendement et la fiabilité à long terme de nos actifs. Nous accordons la priorité à l'inspection et à l'entretien des actifs qui présentent le plus grand risque.

Qualité de fabrication de calibre mondial

Nous concevons et construisons nos infrastructures en y intégrant plusieurs niveaux de protection afin de prévenir ou d'atténuer les incidents graves. Nous construisons des infrastructures de pipelines et d'installations en utilisant de l'acier de haute qualité, des techniques de soudage à la fine pointe de l'industrie et des revêtements anticorrosion, et nous prenons des précautions accrues aux croisements et dans les zones habitées. Les soudures sont inspectées à l'aide de rayons X ou d'ultrasons, et nous testons chaque pipeline avant sa mise en service.

Mesures de protection et de prévention

Une fois nos pipelines en exploitation, nous appliquons un courant électrique à très basse tension appelé « protection cathodique » à la conduite afin de la protéger contre la corrosion dans les zones où le revêtement pourrait avoir été endommagé. Nous surveillons le bon fonctionnement du système de protection cathodique.

Notre programme de prévention des dommages protège les pipelines et les collectivités grâce à des patrouilles aériennes et terrestres le long des tracés des pipelines, à la détection des fuites, à des campagnes de sensibilisation du public, à un centre d'appel unique permettant de signaler les travaux d'excavation avant leur début, ainsi qu'à la surveillance et aux enquêtes sur les activités non autorisées.

Nous mettons également en place des mesures anti-vandalisme afin de prévenir toute ingérence ou tout dommage causé par des sources extérieures. On peut citer, par exemple, la télévision en circuit fermé et les systèmes de détection par radar.

Notre équipe chargée de la sécurité des processus effectue des évaluations continues des risques, examine les modifications proposées aux équipements et aux processus dans le but d'en évaluer les risques (gestion du changement) et veille à ce que les procédures soient à jour et correctement respectées.

Surveillance et entretien

Notre programme de gestion de l'intégrité des pipelines définit la manière dont nous surveillons, inspectons et réparons nos installations de pipelines. Les principales activités entreprises sont les suivantes :

Surveillance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 – Nous surveillons notre réseau de pipelines 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à partir de nos centres de contrôle principaux situés au Texas et en Virginie-Occidentale (États-Unis), en Alberta (Canada) et à Mexico (Mexique). En collaboration avec notre équipe chargée de la sécurité de l'entreprise, des experts surveillent les pipelines afin de détecter toute variation importante de pression qui pourrait indiquer une fuite importante, toute intrusion dans des installations verrouillées ou tout problème de rendement touchant des équipements. Les alertes d'intrusion sont immédiatement transmises aux autorités locales, et les équipements qui dépassent les seuils de rendement sont automatiquement mis hors tension.

Levés aériens et terrestres – Nos pipelines traversent des pentes ainsi que des rivières et des ruisseaux. Nous survolons les tracés des pipelines à la recherche d'activités non autorisées et de risques géotechniques comme les perturbations du sol causées par l'érosion éolienne ou hydrique et les mouvements de pentes abruptes. Si nous constatons des interférences avec nos infrastructures, ou si nous soupçonnons que l'érosion éolienne ou hydrique a pu réduire l'épaisseur de la couverture végétale au-dessus de nos pipelines, nous menons une enquête plus approfondie. Certaines inspections aériennes font également appel à des appareils de détection de fuites de haute précision visant à repérer d'éventuelles fuites de gaz naturel.

Entretien des vannes – Installées à environ tous les 25 kilomètres (16 milles) le long du pipeline, les vannes de canalisation principale nous permettent d'isoler un tronçon du pipeline à des fins d'entretien courant et dans le cas peu probable d'un déversement accidentel. L'entretien courant des vannes de canalisation principale et des vannes complémentaires varie en fonction de leur rôle et de leur état.

Entretien des compresseurs et des stations de comptage – Nous effectuons des inspections et des tâches d'entretien conformément aux réglementations et normes en vigueur pour garantir la sécurité et la fiabilité de nos turbines, compresseurs, instruments, systèmes de contrôle et équipements associés.

Inspection interne – L'inspection interne consiste à envoyer un dispositif d'inspection interne dans la canalisation pour recueillir des données permettant de cerner les menaces potentielles à l'intégrité, comme les petites fissures, les défauts de soudure ou la corrosion. Selon ce que révèle l'analyse des données provenant des rapports d'inspection interne et d'autres rapports d'inspection et de surveillance, des tronçons de pipeline sont excavés afin d'examiner leur état. Des évaluations techniques détaillées, y compris des essais non destructifs, peuvent être réalisées pour déterminer si une réparation ou un remplacement est nécessaire.



LES DISPOSITIFS D'INSPECTION INTERNE JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA FIABILITÉ DES OPÉRATIONS. EN 2025, NOUS AVONS INVESTI 9,4 MILLIONS DE DOLLARS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES D'INSPECTION INTERNE.

Remarque : La source de l'image pour l'outil ILI est « ROSEN group ».

Chaque année, nous effectuons³⁵ :

> 1 000 inspections aériennes

> 1 200 inspections relatives aux risques naturels

> 350 inspections internes

> 100 000 inspections de vannes

Nous surveillons > 150 000 points de test désignés pour la protection cathodique. Points d'essais situés à des intervalles réguliers le long de notre pipeline

³⁵ Le nombre et la durée des inspections varient d'une année à l'autre en fonction de facteurs comme l'âge des pipelines, les modifications de la réglementation, les ajustements opérationnels, les avancées technologiques, l'historique des incidents et les conditions environnementales.

Apprentissage actif et amélioration continue

Nous exigeons que tous les dangers, quasi accidents et incidents soient signalés à l'échelle de l'organisation. C'est la gravité potentielle ou réelle d'un incident qui détermine l'ampleur de l'enquête que nous menons. Nous menons par exemple des enquêtes portant sur tous les incidents liés à la sécurité des processus de niveau 1. Nous améliorons constamment les normes, les processus et les procédures du TOMS en nous appuyant sur les leçons tirées d'incidents internes et externes, ainsi que sur notre collaboration avec nos pairs du secteur et les organismes de réglementation.

Préparation aux situations d'urgence et interventions

Tous nos actifs opérationnels sont dotés de plans d'intervention d'urgence (PIU) qui décrivent les mesures à prendre en cas d'incident. Étant régis par les exigences réglementaires et prescrites par la loi, les PIU accordent la priorité à la sécurité du public, des propriétaires fonciers, des premiers intervenants et des employés, réduisent le risque de destruction des biens, contribuent à réduire au minimum les effets sur l'environnement et limitent les interruptions de service.

TC Énergie utilise le système de commandement d'intervention (ICS) pour coordonner de manière efficace et efficiente les interventions d'urgence. Le système ICS est une approche normalisée à laquelle ont recours les premiers intervenants et les organismes gouvernementaux chargés des situations d'urgence pour intervenir de manière intégrée et efficace en cas d'incident.

L'ICS exige que le personnel qui intervient en cas d'urgence connaisse bien le processus d'intervention ainsi que son rôle pendant une crise. Afin de bien préparer nos employés et nos entrepreneurs à assumer leurs rôles, nous élaborons et mettons en pratique des plans d'intervention d'urgence, organisons régulièrement des exercices d'intervention d'urgence et collaborons avec les premiers intervenants à l'échelle locale pour coordonner notre intervention.

En 2025, nous avons effectué 191 exercices d'urgence dans l'ensemble de notre réseau afin de mettre en pratique les compétences et les moyens de communication nécessaires pour intervenir en cas d'incident touchant nos actifs ou survenant à proximité de ceux-ci. Bon nombre de ces exercices comportaient la participation d'intervenants d'urgence à l'échelle locale, le but étant d'améliorer notre capacité d'intervention collective.



EN 2025, NOUS AVONS MENÉ 191 EXERCICES D'URGENCE À L'ÉCHELLE DE NOTRE RÉSEAU, Y COMPRIS DES EXERCICES CONJOINTS AVEC LES PREMIERS INTERVENANTS LOCAUX AFIN DE RENFORCER LA COORDINATION.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- + [Fiche d'information : Asset integrity \(Canada\)](#) [intégrité des actifs (Canada)] (en anglais)
- + [Fiche d'information : Asset integrity \(U.S.\)](#) [intégrité des actifs (États-Unis)] (en anglais)
- + [Information d'intervention d'urgence pour un réseau pipeline \(Canada\)](#)
- + [Information d'intervention d'urgence pour un réseau pipeline \(É.-U.\)](#)

EMPLOYÉS ET CULTURE

La réalisation de nos objectifs stratégiques repose sur une main-d'œuvre compétente, engagée et productive. Nos employés mettent notre stratégie en œuvre, en mettant à profit leur expertise et en faisant preuve de responsabilité afin d'assurer la sécurité et la fiabilité de nos activités et de faire avancer nos priorités. L'importance que nous accordons aux employés et à la culture constitue la base de notre capacité à attirer, à retenir et à perfectionner des talents au service de la création de valeur à long terme.



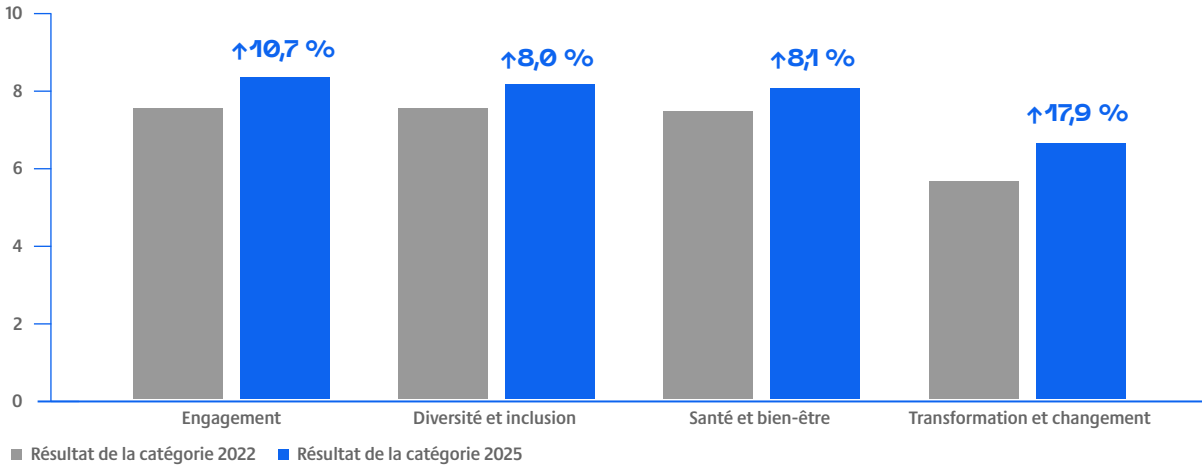
NOTRE ENGAGEMENT

Promouvoir un milieu de travail stimulant

Mettre en œuvre, dans le milieu de travail, des stratégies en matière de ressources humaines et de culture, qui tiennent compte de nos valeurs et mettent l'accent sur le bien-être, l'inclusion, l'appartenance et la collaboration respectueuse.

RENDEMENT EN 2025

Résultats du sondage sur l'engagement des employés



L'expérience des employés affiche une tendance à la hausse

Nous observons une forte tendance à la hausse pour les quatre indicateurs de l'expérience des employés par rapport à notre année de référence, soit 2022, ce qui témoigne d'un effectif plus engagé et plus productif. Nous évaluons l'expérience des employés à l'aide de « The Pulse », notre sondage d'écoute continue dans le cadre duquel les employés partagent des idées, des points de vue et des commentaires précieux que nous pouvons transformer en mesures concrètes. De plus, notre plus récente enquête sur le bien-être a révélé que nous nous situons « au-dessus » ou « en tête » de nos pairs pour ces indicateurs de bien-être au Canada, aux États-Unis et au Mexique.³⁶

Réaction positive aux nouvelles valeurs

Dans la foulée du lancement, en 2024, de nos valeurs d'entreprise remaniées, nous avons consacré l'année 2025 à les ancrer dans l'ensemble de l'organisation au moyen d'actifs numériques, d'affichages dans les bureaux, de « moments de valeur » lors des réunions et de communications. À l'issue de notre dernier Forum des employés, 94 % des employés interrogés se sont dits d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que notre raison d'être, notre mission, notre vision et nos valeurs sont en lien avec le travail qu'ils accomplissent au quotidien.

94 %

des employés ont reconnu que notre raison d'être, notre mission, notre vision et nos valeurs sont en lien avec le travail qu'ils accomplissent au quotidien.

Proposition de valeur renouvelée pour les employés

En 2025, nous avons revu notre proposition de valeur des employés (EVP) – c'est-à-dire l'ensemble unique d'avantages, de récompenses et d'expériences que nous offrons à nos employés – afin de mieux refléter notre identité en tant qu'entreprise et les priorités de nos employés. En nous appuyant sur les conclusions tirées des groupes de discussion avec les employés et des entrevues approfondies, nous avons commencé à intégrer l'EVP à nos stratégies en matière de ressources humaines et de culture d'entreprise, afin de les aligner davantage sur notre raison d'être, notre mission, notre vision et nos valeurs. D'ici la fin de 2026, nous prévoyons établir une base de référence et des indicateurs de rendement clés afin de mesurer l'efficacité de notre plan renouvelé de bien-être des employés et de suivre leur engagement.³⁷

Promouvoir les femmes dans le secteur de l'énergie

Pour la deuxième année consécutive, nous avons été l'un des principaux commanditaires de la Women's Global Leadership Conference in Energy (WGLC) 2025, qui s'est tenue à Houston, au Texas. Cet investissement témoigne de notre engagement à soutenir les femmes occupant des postes de direction, à favoriser l'inclusion et à contribuer aux discussions essentielles sur le leadership, la durabilité et le perfectionnement de la main-d'œuvre dans le secteur. Plus de 70 femmes occupant des postes de direction au sein de nos succursales au Canada, aux États-Unis et au Mexique ont participé à cet événement de deux jours; deux gestionnaires ont pris part à des tables rondes et une autre femme siège au Conseil consultatif du WGLC.

Notre engagement en faveur de la présence des femmes aux postes de direction a été reconnu en 2025 par The Prosperity Project, qui a décerné à TC Énergie son prix « DEI Trailblazer Award » pour la représentation des femmes aux postes de direction dans le secteur canadien de l'énergie et des services publics. Le Prosperity Project vise à cerner et à éliminer les obstacles et les préjugés systémiques qui entravent l'avancement économique des femmes afin de renforcer la prospérité tant pour les femmes que pour le Canada.

³⁶ Enquête de diagnostic sur le bien-être – WTW 2024
³⁷ L'engagement des employés fait référence au niveau de participation aux programmes de bien-être et à l'utilisation des offres en matière de santé et de bien-être mises à la disposition de nos employés.

NOTRE APPROCHE

Nous adoptons une approche globale en matière de ressources humaines et de culture d'entreprise, ce en mettant l'accent sur les éléments suivants :

Un lieu de travail favorisant l'inclusivité et l'égalité des chances

Les employés qui se sentent intégrés, valorisés et soutenus contribuent à améliorer le rendement ainsi que la capacité d'innovation et la résilience de l'organisation.

La promotion du bien-être

La santé et le bien-être des employés sont des facteurs clés de la productivité durable de la main-d'œuvre.

L'offre d'occasions de perfectionnement personnel et professionnel

L'accès à des possibilités de perfectionnement professionnel et d'avancement nous aide à retenir les talents essentiels dans un marché concurrentiel.

Grâce à *The Pulse* nous invitons les employés à exprimer sous le couvert de l'anonymat leurs idées, leurs points de vue et leurs commentaires sur nos programmes. Ces contributions nous aident à convertir ce que les employés nous confient en mesures et en améliorations justifiées.

Inclusion et égalité des chances

Nous sommes résolus à encourager un milieu de travail stimulant où tous les employés sont respectés et valorisés et ont la chance de contribuer à la pleine mesure de leur potentiel. Dirigé par notre vice-présidente directrice, Services d'entreprise et cheffe de l'inclusion, notre Conseil de direction de l'inclusion (ILC) assure un soutien manifeste des dirigeants qui va au-delà des fonctions et des unités commerciales et qui fait appel à la participation des dirigeants des trois pays où nos exerçons nous activités. L'ILC favorise l'inclusion et le sentiment d'appartenance en assurant un leadership, un soutien et des conseils, et en veillant à ce que l'organisation s'engage à intégrer ces principes dans notre stratégie, notre culture et nos décisions quotidiennes.

Notre vaste réseau de champions bénévoles de l'inclusion, qui personnifient la voix du changement dans leur secteur d'activité, soutient l'ILC.

Nos politiques contre le harcèlement au travail au Canada, aux É.-U. et au Mexique soulignent nos attentes envers les processus et comportements respectueux de signalement et de résolution d'allégations de harcèlement au travail. Nous donnons de la formation sur les comportements inclusifs et offrons régulièrement des occasions d'accès à l'éducation et au perfectionnement. Tous les dirigeants sont tenus de suivre la formation sur la sécurité psychologique.

Nous tenons compte de l'égalité des chances dans notre processus de planification de la relève, ce qui nous permet de disposer en permanence d'un bassin de talents prêts à assumer des rôles clés.

ACCESSIBILITÉ

Notre plan d'accessibilité décrit les mesures que nous avons prises et les activités que nous avons prévues pour cerner, prévenir et retirer les obstacles qui pourraient décourager les personnes handicapées. Nous publions annuellement des mises à jour de nos progrès sur notre site Web. Lisez notre [Rapport d'avancement sur l'accessibilité 2026](#).

Notre Politique relative à l'égalité d'accès à l'emploi et à la non-discrimination et notre Politique relative aux mesures raisonnables d'adaptation en milieu de travail présentent les mesures que nous prenons pour abattre les barrières physiques, technologiques et de communication pour nos employés et demandeurs. Nous sommes également déterminés à créer un environnement sécuritaire sur le plan psychologique pour que les personnes se sentent en confiance pour présenter leurs besoins en mesures raisonnables d'adaptation sans crainte de représailles.

ÉQUITÉ SALARIALE

En tant que signataire des principes d'autonomisation des femmes (*Women's Empowerment Principles*) des Nations Unies, établis par le Pacte mondial des Nations Unies et ONU Femmes, nous sommes déterminés à faire progresser l'égalité des sexes sur notre lieu de travail.

Notre Comité du conseil des ressources humaines assure la supervision des initiatives en cours en matière d'équité salariale. Notre plan d'équité salariale qui soutient le potentiel de rémunération égal pour un travail de valeur égale met en évidence notre adhésion à la justice et à la transparence dans nos pratiques de rémunération.

En 2024, nous avons terminé une révision complète de nos programmes, politiques et structures de rémunération canadiens, conformément à la *Loi sur l'équité salariale*. Les points médians des fourchettes salariales ont été rehaussés et nous ne notons actuellement aucun écart dans nos plages d'équité salariale. Nous avons l'intention de mettre à jour notre plan d'équité salariale en 2029, conformément à la législation fédérale.



Bien-être

Nous investissons dans le bien-être physique, financier, mental et social de nos employés par le biais de programmes officiels et d'initiatives informelles. Afin d'encourager la participation, nous organisons régulièrement, tout au long de l'année, des séances portant sur les programmes d'avantages sociaux, le bien-être financier – notamment la retraite –, la ménopause, la nutrition, le sommeil et la santé mentale. Nous avons élaboré une feuille de route triennale visant à améliorer davantage notre offre en matière de bien-être ainsi que les taux d'utilisation de ces services.

SANTÉ AU TRAVAIL

Notre objectif est de créer des environnements et des conditions de travail qui favorisent la sécurité physique et le bien-être, et qui encouragent un travail productif et collaboratif. On peut citer, par exemple, les évaluations médicales, la modernisation du mobilier pour améliorer l'ergonomie et la flexibilité, ainsi que l'agrandissement des espaces dédiés aux réunions et à la collaboration. Les employés de nos bureaux de Calgary et de Houston ont accès à un centre de bien-être; le site de Calgary dispose également d'espaces multiconfessionnels.

PROGRAMME D'AVANTAGES SOCIAUX

Tous les employés peuvent profiter du Programme d'aide aux employés et à leur famille (EFAP), connu sous le nom de Programme d'aide aux employés au Mexique. Ce service a récemment fait l'objet d'une mise à niveau. Ces programmes offrent de l'aide et des ressources dans plusieurs domaines, dont : gestion des relations à la maison et au travail; santé mentale; changements du mode de vie et nutritionnels; dépendances; soins des enfants et des personnes âgées; conseils légaux et financiers. Nous offrons également à nos employés des régimes de travail flexible et hybride, ainsi que des congés parentaux et de maternité.

SENSIBILISATION À LA SANTÉ MENTALE

La santé mentale est un aspect crucial du bien-être et constitue un aspect essentiel si l'on veut une main-d'œuvre engagée et productive. Nous accordons la priorité à la santé mentale de la manière suivante.

Sécurité psychologique – La capacité de s'exprimer, de partager des idées et de faire part de ses préoccupations sans craindre la honte ou des représailles est fondamentale pour notre mode de fonctionnement. Grâce à nos principes de sécurité HOP, à nos formations en leadership et à notre réseau de « champions de la santé mentale », nous favorisons un environnement où les employés se sentent libres de s'exprimer, ce qui permet de détecter rapidement les problèmes, de réduire le nombre d'erreurs, de renforcer la confiance, de favoriser la collaboration et d'améliorer le rendement global.

Champions de la santé mentale – Ces employés bénévoles suivent une formation afin de promouvoir la santé mentale et la sécurité psychologique au sein de l'organisation, en orientant leurs collègues vers les ressources disponibles et en conseillant les dirigeants sur la manière d'intégrer le bien-être dans le travail quotidien. Au cours des deux dernières années, plus de 150 champions de la santé mentale ont suivi une formation sur le deuil et la perte, les premiers soins en santé mentale, la prévention du suicide en milieu de travail et d'autres sujets.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

Notre valeur fondamentale « Une seule équipe » guide notre façon de promouvoir une culture d'inclusion et d'appartenance au sein de nos milieux de travail et de nos collectivités.

Forum des employés – Ce forum annuel à l'échelle de l'entreprise rassemble la direction et les employés afin de faire le point sur les orientations stratégiques, de s'aligner sur des objectifs communs et de renforcer le sentiment d'appartenance à une cause commune. Pour les employés, quel que soit leur niveau hiérarchique ou leur lieu de travail, cela contribue à créer des liens, à instaurer la confiance et à développer un sentiment d'appartenance, ce qui favorise l'engagement et renforce notre culture d'entreprise.

Dons versés par l'entreprise et bénévolat – Nous encourageons les dons et les activités de bénévolat de nos employés en versant une contribution de contrepartie équivalente à leurs dons à des organismes à but lucratif admissibles et en soutenant les employés qui font du bénévolat au sein de leur collectivité. En 2025, les employés ont contribué à hauteur de 4,0 millions de dollars par le biais du programme de dons des employés et ont enregistré près de 48 000 heures de bénévolat au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

Réseaux d'inclusion des employés (EIN) – Nos EIN sont des forums animés par des employés bénévoles qui réunissent les personnes partageant des identités et des intérêts communs et qui servent à communiquer, éduquer, partager des expériences et créer une communauté. À l'heure actuelle, la direction parraine huit EIN dont les membres se situent au Canada, aux É.-U. et au Mexique. Plus de 1 500 employés, soit environ 21 % de notre effectif, sont membres d'au moins un réseau EIN, ce qui nous place au-dessus de la moyenne mondiale en matière de participation des employés à ces réseaux.

Champions de l'inclusion – Ces employés bénévoles défendent un environnement de travail inclusif et respectueux en agissant en tant qu'agents de changement et en aidant à diffuser notre culture d'inclusion. Situés partout où nous exerçons nos activités, les champions de l'inclusion aident à trouver et à organiser des initiatives et des événements et à y participer, recommandant la formation sur l'inclusion, dirigeant des employés vers des ressources et partageant les commentaires qu'ils reçoivent avec l'ILC.

Apprentissage et perfectionnement

L'apprentissage actif est l'une de nos quatre valeurs d'entreprise; il définit notre approche en matière de perfectionnement professionnel et d'épanouissement au sein de toute l'organisation. Nous offrons de l'expérience pratique, un mentorat par les pairs et les dirigeants, ainsi qu'une formation officielle pour s'adapter aux percées et aux changements technologiques dans l'environnement de réglementation. Cette initiative permet à nos employés d'assurer un approvisionnement énergétique fiable, sécuritaire, de grande qualité et rentable et favorise l'adoption d'une mentalité de travail plus résiliente et plus flexible. En 2025, nous avons dispensé en moyenne 31 heures de formation et de perfectionnement par employé équivalent temps plein. Les programmes de formation portent sur la santé, la sécurité, l'environnement, la connaissance des Autochtones, l'inclusion, le leadership, la conformité, la cybersécurité, la santé mentale et la sécurité psychologique.

POUR EN SAVOIR PLUS :



- + [Politiques contre le harcèlement au travail : Canada, États-Unis, Mexique](#)
- + [Plan d'accessibilité de TC Énergie](#)
- + [Rapport d'avancement sur l'accessibilité 2026](#)
- + [Politique relative à l'égalité d'accès à l'emploi et à la non-discrimination](#)
- + [Politique relative aux mesures raisonnables d'adaptation en milieu de travail](#)
- + [Women's Empowerment Principles ou WEP \[principes d'autonomisation des femmes\] \(en anglais\)](#)
- + [Outil d'analyse des écarts de genre des WEP](#)
- + [Bâtir solide – Dons des employés](#)

RÉSEAUX D'INCLUSION DES EMPLOYÉS	
	TC Pride Employés 2SLGBTQIA+ et alliés
	Women@TC Femmes et alliés
	Debwewin Employés autochtones et alliés
	UNIDOS Communauté hispanique et latino-américaine et alliés
	Ujima Communauté noire et alliés
	TC Vets Communauté des anciens combattants et alliés
	Brainwave Communauté neurodiverse et alliés
	Asiatiques et insulaires du Pacifique

GOUVERNANCE

L'exploitation d'infrastructures essentielles à longue durée de vie, dans un contexte réglementaire complexe et face à des parties prenantes multiples, exige une gouvernance solide afin de favoriser une prise de décision éclairée, la conformité réglementaire et la gestion des risques d'entreprise. En exigeant de nous-mêmes et de nos partenaires le respect de normes rigoureuses en matière d'éthique, de droits de la personne et d'approvisionnement responsable, nous assurons une protection accrue à notre personnel, à nos actifs et à notre réputation. Ensemble, ces piliers constituent la base de notre capacité à atteindre nos objectifs d'affaires et à créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires.

NOS CIBLES

-  30 % de femmes au sein de notre conseil d'administration.
-  Au moins un membre du conseil s'identifiant comme étant d'origine raciale et/ou ethnique diverse³⁸

GOUVERNANCE DE LA DURABILITÉ

Nous avons mis en place une structure de gouvernance claire afin d'identifier, d'évaluer, d'atténuer et de gérer les risques et les occasions liés au développement durable, y compris les enjeux émergents.

Encadrement du conseil d'administration

Le conseil d'administration exerce la supervision ultime des questions liées au développement durable, ce qui comprend :

- l'alignement de notre stratégie d'affaires, les progrès réalisés par rapport à nos objectifs et engagements les plus importants en matière de développement durable, ainsi que notre stratégie globale de communication en matière de développement durable;
- la réception des rapports sur les risques et les répercussions liés au climat, y compris les répercussions prévues sur les émissions de GES, dans le cadre du processus d'approbation des projets d'importance;
- la stratégie d'engagement envers les communautés autochtones, ainsi que les risques et les occasions liés aux projets d'importance, y compris les possibilités d'investissement pour les Autochtones;
- la stratégie en matière d'IA, la gestion des risques et la mise en œuvre, y compris la réception de mises à jour sur les risques liés à l'IA et l'efficacité de la gouvernance.

Le Conseil d'administration délègue certaines responsabilités à ses comités permanents et en confie d'autres à la direction pour la supervision quotidienne des activités de l'entreprise.



POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR NOS PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE, NOTAMMENT LA COMPOSITION DES COMITÉS, LES QUALIFICATIONS DES ADMINISTRATEURS, LEURS DOMAINES D'EXPERTISE, LA DIVERSITÉ ET LA RÉMUNÉRATION, VEUILLEZ CONSULTER NOTRE [CIRCULAIRE DE SOLlicitATION DE PROCURATIONS PAR LA DIRECTION 2026](#).

³⁸ Par diversité raciale ou ethnique, on entend les peuples autochtones (Autochtones, Inuits et Métis) et membres des minorités visibles (autres que les personnes des peuples autochtones et qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche).

Comités du conseil d'administration

COMITÉ DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ, DE LA DURABILITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT (HSSE)
Reçoit les mises à jour du programme de gestion environnementale de TC Énergie, incluant la gestion de la biodiversité et des terres, les risques et les occasions liés au changement climatique, et les cibles d'émissions de GES.
Revoit la mise en œuvre, par TC Énergie, d'une culture consciente de la sécurité. Cela inclut des plans de préparation aux urgences, les relations avec les propriétaires fonciers et les collectivités, les initiatives en santé mentale et sécurité psychologique.
Examine les rapports et les informations relatives à l'engagement envers les communautés autochtones, y compris le Plan d'action pour la réconciliation.
Revoit la matrice de gestion du risque, le rapport et la déclaration volontaire des ESG et les mises à jour de sécurité de l'entreprise.
COMITÉ DE VÉRIFICATION
Révisé l'information sur les changements climatiques et le développement durable dans les documents de divulgation financière et surveille l'élaboration des règlements touchant le contexte de la divulgation de renseignements financiers.
Supervise la gestion du risque financier, les rapports financiers, l'indépendance du vérificateur et l'exécution des vérifications internes et externes.
Examine également les risques liés à la cybersécurité ainsi que l'efficacité du programme de conformité de l'entreprise.
COMITÉ DE GOUVERNANCE
Assure le suivi des objectifs de diversité du Conseil d'administration de TC Énergie, supervise les risques liés au travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement et les divulgations connexes, ainsi que les pratiques de lobbying, les propositions des actionnaires et les tendances en matière de vote.
Se tient au courant des mises à jour de la loi sur les valeurs mobilières et des politiques des agences de conseil en vote, et revoit les matrices de compétences du Conseil d'administration, ainsi que l'efficacité du Conseil et la mise en œuvre du programme de gestion du risque d'entreprise.
COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES
Supervise le plan d'action sur l'inclusion et l'appartenance de TC Énergie, ainsi que les niveaux de participation des employés.
Revoit les niveaux de rémunération des cadres supérieurs, la rémunération des employés et les programmes d'avantages sociaux, l'élaboration des programmes de perfectionnement en leadership et de planification de la relève, les politiques de récupération, et revoit la Carte de pointage générale de l'entreprise.

Encadrement du conseil d'administration pour les questions liées au climat

Le Conseil d'administration assure une supervision stratégique des risques et des occasions liés au climat dans le cadre de ses responsabilités plus larges en matière de gouvernance. Les principales responsabilités liées au climat sont les suivantes :

Planification stratégique – examine et approuve le plan stratégique, en s'appuyant sur les discussions stratégiques qui ont lieu tout au long de l'année. Le plan stratégique tient compte de facteurs liés au climat, tels que les fondamentaux à long terme du marché de l'énergie, les attentes des parties prenantes, ainsi que les risques et les occasions émergents sur les marchés qui sont pertinents pour notre stratégie d'affaires.

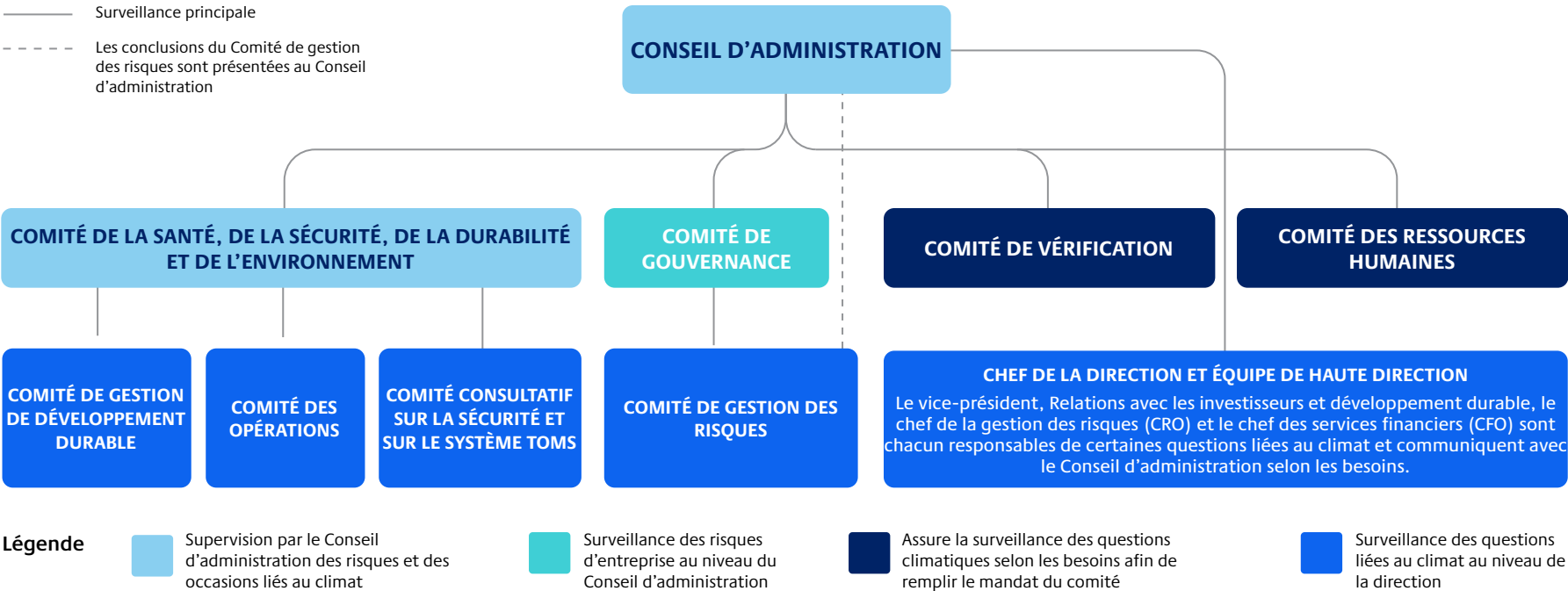
Gestion des risques – supervise la gestion des risques de l'entreprise, y compris les risques liés au climat, au moyen d'examen annuels du registre des risques de l'entreprise et de mises à jour trimestrielles sur les risques émergents.

Le conseil d'administration exerce la responsabilité ultime en matière de surveillance des risques et des occasions liés au climat. La responsabilité première incombe au comité HSSE; toutefois, chaque comité assure la supervision de certaines questions liées au climat qui relèvent de son mandat.



« Le comité HSSE doit examiner, surveiller et rendre compte au Conseil d'administration des mesures et initiatives prises par l'entreprise pour prévenir, atténuer et gérer les risques liés aux questions de santé, de sécurité, de durabilité et d'environnement (HSSE), y compris les risques liés aux changements climatiques, qui pourraient avoir des répercussions négatives sur les actifs, les opérations, les activités, les plans, les stratégies ou la réputation de l'entreprise; ou pour prévenir les pertes ou les blessures subies par les employés de l'entreprise, ainsi que les dommages causés à ses actifs ou à ses opérations, résultant d'actes malveillants, de catastrophes naturelles ou d'autres situations de crise. »

- Charte du comité HSSE



RESPONSABILITÉS DU COMITÉ HSSE

Atténuation des risques climatiques – supervise les initiatives mises en œuvre par la direction pour prévenir, atténuer et gérer les risques et les occasions liés au climat.

Objectifs climatiques – dresse le bilan des progrès accomplis concernant notre objectif de réduction des émissions de méthane et de notre rendement en matière de GES.

Réglementation – suit l'évolution de la législation et de la réglementation relatives aux émissions de gaz à effet de serre et à l'atténuation des changements climatiques, et évalue leur incidence potentielle sur l'entreprise.

Divulgations volontaires – supervise les divulgations volontaires liées au climat dans le rapport sur la durabilité.

RESPONSABILITÉS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Gestion des risques d'entreprise (ERM) – supervise le programme ERM ainsi que l'efficacité des politiques, programmes et pratiques connexes en matière de gouvernance des risques, et se réunit avec la direction au moins une fois par année. Le Comité fait rapport au Conseil d'administration sur les questions liées à l'ERM et, si un risque émergeant – y compris un risque lié au climat – atteint le seuil d'un nouveau risque d'entreprise, il examine l'évaluation de la direction et signale ce risque d'entreprise au Conseil d'administration.

Planification stratégique – appuie l'encadrement exercé par le Conseil d'administration sur notre processus de planification stratégique en collaborant avec la direction en vue de cerner les enjeux stratégiques émergents, y compris les aspects liés au climat qui ont une incidence sur nos activités et nos objectifs à long terme.

Engagement politique – surveille les activités de lobbying, les contributions politiques et l'adhésion à des associations industrielles et professionnelles en vue de favoriser la transparence et de contribuer à garantir une adéquation avec nos objectifs liés au climat.

RESPONSABILITÉS DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

- examine les informations fournies dans les documents financiers déposés afin de s'assurer que les risques importants liés au climat sont pris en compte lorsqu'ils sont susceptibles d'influer de manière significative sur le rendement financier.

RESPONSABILITÉS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

- supervise l'harmonisation des programmes de rémunération des dirigeants avec les objectifs liés au climat et évalue le rendement par rapport aux objectifs approuvés. Les attributions d'unités d'actions liées au rendement pour 2024 et 2025 prévoient une pondération de 10 % liée à la réduction de l'intensité des émissions de méthane, conformément à notre objectif d'entreprise en la matière.

Responsabilité de la direction

Président et chef de la direction– Assume la responsabilité exécutive suprême en matière de développement durable et de risques et d’occasions liés au climat. Le chef de la direction assure la direction générale et définit l’orientation stratégique de l’entreprise; il supervise les activités opérationnelles et la croissance de l’entreprise tout en veillant à ce que les risques importants et les plans d’atténuation, y compris les risques liés au climat, soient communiqués au Conseil d’administration. Le président et chef de la direction est secondé par l’équipe de haute direction, qui comprend le chef des services financiers, le chef de l’inclusion et le chef de la gestion des risques.

Équipe de haute direction³⁹ – Chargée d’élaborer et de mettre en œuvre notre stratégie d’entreprise, en tenant compte des enjeux liés au développement durable et au climat, tels que les fondamentaux à long terme du marché, les attentes des parties prenantes ainsi que les risques et les occasions émergents pertinents pour l’entreprise. L’équipe de haute direction est également tenue d’élaborer des plans de gestion des risques et de mettre en œuvre les mesures prévues dans le cadre du programme ERM, la responsabilité de chaque risque à l’échelle de l’entreprise étant attribuée à un membre de l’équipe.

Chef des services financiers (CFO)– Responsable des décisions financières et de l’harmonisation des stratégies commerciales et financières. Il entretient des relations avec notre base d’investisseurs, y compris les agences de notation, et collabore avec le vice-président, Relations avec les investisseurs et développement durable, afin d’aider les investisseurs à mieux comprendre notre approche en matière de développement durable et son rôle dans le soutien de notre positionnement stratégique et de notre proposition de valeur.

Vice-président, Relations avec les investisseurs et développement durable – Sous la responsabilité du CFO, le vice-président, Relations avec les investisseurs supervise directement l’élaboration, la mise en œuvre et l’intégration de nos objectifs de développement durable à l’échelle de l’entreprise, y compris l’élaboration de notre stratégie climatique et de nos cibles en matière d’émissions de GES. En tant que président du Comité de gestion du développement durable, le vice-président facilite la coordination interfonctionnelle des initiatives liées à la gestion des risques et des occasions liés au développement durable et au climat, et supervise la préparation de notre rapport volontaire sur la durabilité. Il supervise

également les activités de l’entreprise en matière de relations avec les investisseurs, en veillant à ce que les commentaires des actionnaires sur les questions de développement durable et de changement climatique soient pris en compte dans les initiatives de l’entreprise en la matière.

Chef de l’inclusion (CIO) – Il incombe au CIO de favoriser une culture d’appartenance dans toute l’organisation en réaffirmant des pratiques d’ouverture, de transparence et d’inclusion. Le CIO collabore avec des organismes et prend part à des initiatives communautaires afin de faire progresser les efforts en matière de diversité et de militer en faveur de la prise en compte des groupes sous-représentés. Il assure le leadership et offre des conseils sur les initiatives visant à renforcer un milieu de travail inclusif.

Chef de la gestion des risques (CRO) – Responsable de l’efficacité globale de notre programme ERM. Le CRO supervise le modèle, le cadre et les processus de gouvernance ERM pour s’assurer qu’ils sont établis, convenablement documentés et tenus à jour conformément à notre culture et à notre modèle d’exploitation. L’équipe ERM, qui relève du CRO, facilite l’évaluation annuelle des risques de l’entreprise, tient à jour le registre des risques de l’entreprise et produit les rapports ERM destinés au Conseil d’administration, y compris, le cas échéant, ceux portant sur les risques liés au développement durable et au climat.

Comité de gestion de développement durable (SMC)– Chargé d’assurer la coordination interfonctionnelle autour des objectifs et des engagements liés au développement durable et de fournir des orientations visant à intégrer davantage les considérations liées au développement durable et au climat dans l’ensemble de l’entreprise. Le comité est composé de hauts dirigeants issus de l’ensemble de l’entreprise et fonctionne sous la supervision du comité HSSE du Conseil d’administration.

Comité consultatif sur la sécurité et sur le système TOMS (STAC) – Supervise la gouvernance et la prise de décision concernant le TOMS et les initiatives en matière de sécurité. Ce comité est composé des hauts dirigeants de projet et d’exploitation. Il approuve des mises à jour de certains documents de gouvernance de l’entreprise (y compris des politiques et normes de l’entreprise) et fait un suivi des décisions au v.-p. principal, Sécurité et services techniques et à l’équipe de direction du chef de l’exploitation. Le STAC révisé les rapports trimestriels soumis au comité HSSE du conseil d’administration.

Comité de gestion des risques (MRC) – Le MRC supervise l’identification et l’évaluation des risques émergents et à l’échelle de l’entreprise, et assure la supervision de la direction en ce qui concerne les mesures de réponse aux risques et les mesures d’atténuation connexes. Le MRC veille à ce que des rapports trimestriels sur les risques d’entreprise et les risques émergents soient présentés au Conseil d’administration et collabore avec le comité de gouvernance au besoin, renforçant ainsi la responsabilisation au plus haut niveau.

Gestion du risque d’entreprise

La gestion du risque fait partie intégrante de toutes nos activités et est essentielle au bon fonctionnement de notre entreprise. Notre stratégie vise à garantir que les risques et les expositions qui y sont liées soient en adéquation avec nos objectifs d’affaires et nos seuils de tolérance au risque. Pour ce faire, nous nous appuyons sur un programme ERM centralisé, qui identifie et évalue de manière systématique les risques susceptibles d’avoir une incidence importante sur la réalisation de nos objectifs stratégiques. Le programme ERM traite des risques liés à la mise en œuvre de nos stratégies d’affaires et favorise l’adoption de pratiques visant à cerner et à surveiller les risques émergents.

Pour être plus précis, le cadre de notre ERM comprend un processus exhaustif de détermination, d’analyse, d’évaluation et d’atténuation du risque, y compris ceux liés à la durabilité et au climat. Il permet aussi d’assurer une surveillance et une remise de rapport régulières au conseil de direction, au CEO, au CRO et aux vice-présidents exécutifs. Pour en savoir plus sur notre programme ERM, consultez les pages 43 à 47 de notre [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2026](#).

Système de gestion opérationnelle de TC Énergie (TOMS)

TOMS, notre système de gestion opérationnelle exclusif qui régit les questions liées à la santé, à la sécurité, à l’environnement et à l’intégrité opérationnelle, facilite la gestion quotidienne des risques liés au développement durable. Pour en savoir plus sur le TOMS, consultez la page 48 de notre [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2026](#).



POUR EN SAVOIR PLUS :

- + [Charter of the Board of Directors \[charte du conseil d'administration\] \(en anglais\)](#)
- + [Charte du comité de vérification](#)
- + [Charte du comité de gouvernance \(en anglais\)](#)
- + [Charte du comité de la santé, de la sécurité, de la durabilité et de l'environnement \(en anglais\)](#)
- + [Charte du comité des ressources humaines \(en anglais\)](#)
- + [Terms of Reference for the President and CEO \[Attributions du président et chef de la direction\] \(en anglais\)](#)
- + [Corporate Governance Guidelines \[lignes directrices de gouvernance d'entreprise\] \(en anglais\)](#)
- + [Politique de diversité au sein du conseil d'administration](#)
- + [Terms of Reference for the Chair of the Board of Directors \[attributions du président du conseil d'administration\] \(en anglais\)](#)

³⁹ Les noms des membres de l’équipe de haute direction figurent sur notre [site Web](#).



CONDUITE PROFESSIONNELLE RESPONSABLE

Nous exigeons de nous-mêmes et de nos partenaires le respect de normes rigoureuses en matière d'éthique, de droits de la personne et d'approvisionnement responsable; nous collaborons de manière transparente avec les gouvernements et participons aux processus politiques partout en Amérique du Nord; enfin, nous mettons en œuvre des programmes solides de sécurité physique et cybernétique pour protéger notre personnel, nos actifs et nos activités.

Éthique professionnelle et conformité

Notre programme d'éthique et de conformité vise à favoriser le respect des lois et des règlements applicables dans les territoires où nous exerçons nos activités, de notre [Code d'éthique professionnelle \(COBE\)](#), ainsi que de toutes les autres politiques de l'entreprise, du [Code de conduite relatif aux gazoducs canadiens](#) et des Federal Energy Regulatory Commission Standards of Conduct for Transmission Providers.

Le COBE définit nos attentes en matière de conduite éthique professionnelle. Ce code s'applique aux employés, directeurs et dirigeants, ainsi qu'à la main-d'œuvre occasionnelle⁴⁸ et aux filiales en propriété exclusive ou aux entités exploitées dans tous les pays où nous exerçons nos activités. Une politique distincte du COBE relative aux entrepreneurs énonce les mêmes exigences pour les sous-traitants.

Chaque année, les employés et la main-d'œuvre occasionnelle sont tenus de lire, de comprendre et de respecter les principes et les exigences énoncés dans le COBE. La participation à la formation annuelle obligatoire sur la politique du COBE est une condition d'emploi. Les sous-traitants reçoivent des lignes directrices de déclaration dans la politique COBE de l'entrepreneur.

COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE CONFORMITÉ DE L'ENTREPRISE

Les hauts dirigeants de fonctions de l'entreprise et d'unités commerciales qui composent le comité sont responsables de l'orientation et de la supervision stratégiques de l'amélioration continue de notre programme d'éthique et de conformité. Les membres apportent leur expertise sur les questions de conformité, les nouvelles tendances et les politiques d'entreprise; ils harmonisent les objectifs, facilitent l'échange d'information et supervisent l'affectation des ressources ainsi que la mise en œuvre du programme dans leurs domaines de responsabilité respectifs.

PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE ÉTHIQUE

Nous exigeons que les employés et les entrepreneurs déclarent rapidement les non-conformités réelles ou potentielles à la politique COBE, à d'autres politiques de l'entreprise ou à des obligations légales. Voici des exemples de manquements apparents : conflits d'intérêts, harcèlement, dangers pour la santé, la sécurité ou l'environnement et dangers ou incidents potentiels.

Les employés peuvent signaler des problèmes de plusieurs façons, notamment par l'entremise de la ligne d'aide en éthique. Grâce à un fournisseur de services indépendant, la ligne d'aide en éthique permet de signaler des incidents gratuitement, en toute confidentialité et de manière anonyme, en anglais, en français ou en espagnol, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Les employés des entrepreneurs et la main-d'œuvre occasionnelle ont aussi accès à la ligne directrice sur la prise de décision éthique ainsi qu'à d'autres ressources pouvant les aider à déterminer quand et comment signaler un problème. La politique COBE relative aux entrepreneurs fournit des directives équivalentes aux sous-traitants.

Tous les signalements sont traités de manière confidentielle et avec le sérieux qui s'impose, et font l'objet d'une enquête appropriée; les conclusions sont utilisées pour améliorer les politiques et les pratiques de l'entreprise. Nous protégeons contre toute mesure disciplinaire les personnes qui font un signalement de bonne foi. Les employés et les entrepreneurs sont tenus de signaler tout acte de représailles, avéré ou présumé, à l'encontre d'une personne ayant fait part d'une préoccupation.

CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

La « protection des renseignements personnels dès la conception » constitue notre approche de la sécurité des renseignements personnels. Elle intègre les répercussions sur la vie privée des parties prenantes dans de nouveaux systèmes et processus, dès leur phase de conception.

Avec notre équipe de conseillers à la protection de la vie privée, le CPO travaille pour enrichir une culture de confidentialité et maintenir une méthode honnête et éthique de collecte, de classement et d'utilisation des renseignements personnels. Ce travail comprend l'établissement de politiques et de normes relatives au traitement des renseignements personnels de nos clients, de nos employés, des propriétaires fonciers et d'autres parties prenantes , ainsi que l'évaluation de toutes les nouvelles solutions, applications, sondages et autres outils similaires en vue de déterminer s'ils impliquent des renseignements personnels et d'évaluer le niveau de risque associé en matière de protection de la vie privée. Un comité de protection de la vie privée, composé de représentants de diverses parties prenantes, contribue à assurer le respect des règles en matière de protection de la vie privée à l'échelle de l'entreprise.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (AI)

Nous nous consacrons à exploiter le potentiel évolutif de l'AI et à en réduire le risque au minimum dans notre parcours à devenir une entreprise d'infrastructures énergétiques « intelligentes ». Conscient que l'IA peut avoir des répercussions sur de nombreux aspects de l'entreprise, le Conseil d'administration exerce une supervision ultime sur la stratégie, la gestion des risques et la mise en œuvre de l'IA à TC Énergie. Pour en savoir plus sur notre cadre de gouvernance de l'IA – notamment notre processus d'examen interne, les mécanismes de rapport et de surveillance, notre politique en matière d'IA et nos initiatives de formation –, veuillez consulter la page 46 de notre [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2026](#).

⁴⁸ Les termes « main-d'œuvre occasionnelle », « sous-traitant » « entrepreneur » et autres termes semblables utilisés et mentionnés dans le présent article sont définis dans notre politique COBE.

Droits de la personne

Nos pratiques en matière de droits de la personne s’inspirent de la Charte internationale des droits de la personne, y compris la Déclaration universelle des droits de l’homme, ainsi que des conventions fondamentales de l’Organisation internationale du travail.

Nous prenons des mesures pour lutter contre toutes les formes de discrimination; nous nous opposons fermement au travail forcé et à la main-d’œuvre enfantine; nous offrons des conditions de travail de qualité et un salaire décent à tous nos employés, et nous exigeons la même chose de la part de nos entrepreneurs.

Nos pratiques en matière de droits de la personne comprennent ce qui suit :

Politiques et normes d’embauche –Nous traitons des sujets liés à la diversité, à l’égalité des chances, à la santé et la sécurité, aux conditions de travail, à la discrimination et au harcèlement.

Formation – Nous renforçons notre position, exprimée dans le cadre de la formation annuelle obligatoire prévue par le code d’éthique professionnelle (COBE) et de la certification du personnel, en affirmant que nous ne serons pas complices d’activités sollicitant ou encourageant la violation des droits de la personne et n’y participerons pas.

Normes et vérifications des entrepreneurs –Nous utilisons un modèle fondé sur le risque pour gérer les risques pour les droits de la personne dans notre chaîne d’approvisionnement, en mettant en œuvre divers processus de sélection et de contrôle des entrepreneurs et de notre chaîne d’approvisionnement mondiale. Nous remettons également aux entrepreneurs le COBE de l’entrepreneur afin de clarifier les attentes et de les sensibiliser aux questions relatives aux droits de la personne.

Engagement communautaire – Nous procédons à des évaluations des effets environnementaux et socio-économiques, au besoin, et soutenons les programmes et initiatives communautaires qui créent des incidences sociales positives.

Programmes de relations avec les Autochtones – Nous visons à nouer et à maintenir des relations positives grâce à des communications précoces, continues et honnêtes, pour atténuer les effets négatifs et établir des partenariats mutuellement avantageux.

Négociations et conventions collectives – Nous insistons sur des conditions de travail équitables et respectueuses, et reconnaissons et respectons les droits de nos employés et de nos entrepreneurs à adhérer à des associations pour des besoins des négociations collectives conformément aux lois, aux règles, aux règlements et aux coutumes.

Chaîne d’approvisionnement responsable

Nous tirons parti de notre présence sur le marché pour [encourager des pratiques responsables](#) dans notre chaîne de valeur et veiller à ce que nos fournisseurs respectent nos politiques et nos normes. Parmi les principales activités liées à la chaîne d’approvisionnement, on peut citer le choix de fournisseurs responsables, la promotion de l’approvisionnement auprès de fournisseurs locaux et diversifiés, ainsi que la lutte contre les risques d’esclavagisme moderne.

CHOISIR DES FOURNISSEURS RESPONSABLES

Nous utilisons des plateformes numériques de gestion d’entrepreneurs tiers pour évaluer les risques, sélectionner les fournisseurs qui respectent nos spécifications minimales de pratiques de sécurité, de gestion de la qualité et de gérance de l’environnement et collaborer avec eux. Selon la portée du travail, nous examinons aussi les capacités techniques et les pratiques de travail et anticorruption des fournisseurs, ainsi que les possibilités de sous-traitance locale, diversifiée et autochtone.

Les entrepreneurs acceptent de se soumettre aux conditions de notre [Politique COBE de l’entrepreneur](#) au moment de leur embauche. Cette politique décrit les attentes sur les pratiques éthiques et en santé et sécurité, ainsi que sur l’égalité d’accès à l’emploi et les relations avec les ayants droit et les parties prenantes chez les entrepreneurs.

Les problèmes soulevés par un examen interne ou externe ou soumis par notre ligne d’aide en éthique sont étudiés par la haute direction et soumis à notre procédure de recours hiérarchique interne. Les fournisseurs, les matières et matériaux, et les sites de fabrication jugés à haut risque peuvent faire l’objet d’une vérification interne supplémentaire et de mesures de contrôle des risques, entre autres à :

- des modalités contractuelles améliorées,
- une certification des fournisseurs,
- des inspections par des tiers dans le territoire de compétence local,
- la fin de la relation.

Beaucoup de fonctions de gestion et de l’entreprise participent à l’évaluation des fournisseurs actuels de nombreuses façons, dont le rendement des fournisseurs par rapport à leur contrat, la viabilité de leur entreprise, l’évaluation des tiers assujettis à des restrictions, la surveillance des risques et les risques de travail forcé.

PROMOUVOIR DES FOURNISSEURS LOCAUX

Nous passons d’objectifs diversifiés en matière de dépenses d’approvisionnement à une approche visant à garantir que les personnes les plus touchées soient celles qui en bénéficient le plus, grâce à notre programme « Embauches et achats locaux ».

Notre [programme « Embauches et achats locaux »](#) accorde la priorité aux collectivités locales et voisines, tout en offrant des occasions ciblées aux entreprises autochtones. Pour en savoir plus sur notre programme « Embauches et achats locaux », consultez [la page 38](#).

LUTTER CONTRE LES RISQUES D’ESCLAVAGISME MODERNE

Nous défendons les droits de la personne dans toutes ses activités, y compris dans sa chaîne d’approvisionnement. Pour en savoir plus sur la façon dont nous examinons et surveillons les fournisseurs par rapport à ces risques, ainsi que sur notre formation et notre sensibilisation internes, lisez notre [rapport de 2025 sur le travail forcé et le travail des enfants \(en anglais\)](#), publié en vertu de l’article 11 de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement du Canada*.

Contributions politiques

La transparence et le traitement équitable des ayants droit et parties prenantes nous aident à gagner des appuis pour nos activités, gérer les risques émergents et protéger et améliorer notre marque.

Voir la section « Relations avec le gouvernement » à la [page 39](#) pour plus de détails sur notre approche en matière de lobbying et la [page 21](#) pour plus de détails sur le lobbying lié au climat.

Il est interdit aux entreprises de verser des contributions politiques au Canada, sauf en Saskatchewan, où nous contribuons à des événements politiques⁴¹.

Aux États-Unis, les filiales de TC Énergie effectuent des contributions politiques d’entreprise dans les limites autorisées par la loi. Nos employés aux États-Unis peuvent également effectuer des contributions à TransCanada USA Services Inc. Political Action Committee (TC PAC)⁴², un fonds distinct alimenté exclusivement par les contributions des employés américains. La participation des employés au TC PAC est volontaire et leur permet de verser des contributions aux candidats à une fonction publique qui appuient le secteur énergétique et sont en accord avec nos objectifs de garantir un secteur énergétique responsable, sûr et abordable. L’adhésion au TC PAC est réservée aux citoyens américains et aux résidents autorisés permanents.



⁴¹ Vous trouverez plus de détails sur nos contributions politiques à la section [Annexe : Données de performance](#).
⁴² TC PAC est officiellement enregistré sous le nom de TransCanada USA Services, Inc. Political Action Committee. TransCanada USA Services, Inc. est l’employeur de tout le personnel de Corporation TC Énergie aux États-Unis et une filiale de TC Énergie.



Sécurité de l'entreprise

Nous mettons en œuvre un programme de sécurité d'entreprise qui englobe à la fois la cybersécurité et la sécurité physique. Notre programme repose sur des normes, l'assurance de la qualité et la gestion des risques, en combinant des mesures de prévention et d'atténuation.

Normes – Afin de garantir la sécurité, la sûreté et la résilience de nos actifs, nous respectons les pratiques exemplaires mondiales décrites dans le Cybersecurity Framework (cadre de cybersécurité) de l'Institut national des normes et de la technologie (NIST) et dans le Cadre de protection des actifs de l'American Society of Industrial Security (ASIS). Notre stratégie est conforme aux exigences de nos organismes de réglementation, notamment la Security Directive for pipelines (directive sur la sécurité des pipelines) de l'Administration américaine de la sécurité des transports (TSA), la Régie de l'énergie du Canada, la North American Electric Reliability Corporation et d'autres organismes. Nous révisons régulièrement notre stratégie dans le but de valider la sûreté, la sécurité et la résilience durables de nos actifs.

Infrastructure – Nous mettons en œuvre des technologies de sécurité de pointe, en définissant des processus sécuritaires et en appliquant des mesures de sécurité renforcées pour le personnel ou les installations à haut risque.

Formation et essais – Tous les employés et tous les entrepreneurs doivent suivre une formation annuelle de sensibilisation à la sécurité. Cette formation comporte, entre autres, la manière de déceler et de signaler des incidents et des menaces de sécurité (p. ex., des activités suspectes). La sécurité d'entreprise vise à tous nous conscientiser à l'aide de Moments sur la sécurité, de communications et de présentations périodiques à l'échelle de l'entreprise.

Nous organisons régulièrement des exercices et des simulations sur table afin d'améliorer constamment nos processus d'intervention. Ces exercices permettent de s'assurer que nos équipes sont prêtes à maintenir les opérations et à assurer la continuité des activités lorsqu'elles doivent intervenir en cas d'incidents de sécurité.

Surveillance – Nous surveillons notre environnement afin de détecter toute menace pesant sur l'organisation, et nous assurons la mise à jour et mettons régulièrement à l'épreuve nos plans et processus d'intervention en cas d'incident. Nous faisons appel à des tiers pour mener régulièrement des évaluations externes, des vérifications et des exercices.

Collaboration – Nous anticipons les nouvelles menaces et y faisons face en collaborant avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les experts du secteur.

Les pratiques spécifiques en matière de surveillance, de vérification et de gestion des risques liées à la sécurité de l'entreprise sont décrites aux pages 44 à 46 de notre [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2026](#).

POUR EN SAVOIR PLUS :



+ [Politique sur l'IA](#)

+ [Page Web de notre politique relative au code d'éthique professionnelle \(COBE\)](#)

+ [Politique sur le code d'éthique professionnelle \(COBE\) de l'entrepreneur](#)

+ [Ligne d'aide en éthique de TC Énergie](#)

+ [Énoncé de confidentialité](#)

+ [Politique de protection des renseignements personnels](#)

+ [Hire & Buy Local Program Overview \[Aperçu du programme « Embauches et achats locaux »\] \(en anglais\)](#)

+ [2025 Forced Labour and Child Labour Report \[rapport sur le travail forcé et le travail des enfants de 2025\] \(en anglais\)](#)

+ [Politique sur les activités et les contributions politiques](#)

+ [Lobbyisme, contributions politiques et adhésions d'entreprises](#)

+ [Cybersecurity Framework \[cadre de la cybersécurité\] \(en anglais\)](#)

+ [Loi sur la protection des cybersystèmes essentiels](#)

+ [Security Directive \[directive sur la sécurité\] \(en anglais\)](#)

+ [Politique relative à la cybersécurité](#)

+ [Politique relative à l'utilisation acceptable](#)

ABOUT THIS REPORT

Reporting scope and boundaries - This report provides an overview of our sustainability activities and performance from January 1 to December 31, 2025, or status as of December 31, 2025, whichever is applicable, unless otherwise noted. The scope of this report reflects all assets that we operate, unless otherwise noted. We include details of select significant and relevant events that occurred in early 2026. We have noted data exclusions or additions where applicable in the report.

Reporting frameworks, standards and recommendations - The information included in this report reflects guidance from internationally recognized sustainability reporting frameworks, standards and recommendations including the Sustainability Accounting Standards Board (SASB) standards for Oil & Gas - Midstream and Electric Utilities & Power Generators, and the Global Reporting Initiative (GRI). Our climate-related disclosures are aligned with the recommendations from the Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) framework, and we are partially aligned with the International Financial Reporting Standards Sustainability Disclosure Standards for Climate-related Disclosures (IFRS S2) as we are taking a phased approach to enhancing our disclosures.

We continue to monitor developments for mandatory climate-related disclosures in jurisdictions where we operate and will adjust our disclosure and public statements as required. Where non-standard measures are required, we have disclosed the information in alignment with our internal standards. Please refer to the alignment tables in the [Appendix](#).

We designed this year's report to align with Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.0 accessibility standards.

Leadership review - The information in this report has been reviewed by internal subject matter experts and senior leaders, including our Executive Leadership Team, with oversight from our Board of Directors.

Assurance - We have obtained independent limited assurance of operational control boundary Scope 1 GHG emissions, Scope 2 GHG emissions and Corporate GHG emissions intensity (Scope 1 and 2) for the year ended December 31, 2025, identified with the symbol ^ throughout this document. To read more about assurance on our GHG emissions, please refer to the [third-party limited assurance report](#).

Forward-looking information - This report contains forward-looking information or forward-looking statements. For details, please refer to the [forward-looking information statement](#).

RELATED PUBLICATIONS AND LINKS:

+ [2025 Annual Report](#)

+ [2026 Management Information Circular](#)

+ [Reconciliation Action Plan and 2022 Reconciliation Action Plan Update](#)

+ [ESG webpage](#)

+ [OGMP 2.0 Reassessment Report](#)

+ [Roadmap to Reasonable Assurance Report](#)

+ [2025 Forced Labour and Child Labour Report](#)

WE WELCOME ALL FEEDBACK ON THIS REPORT.
PLEASE SEND QUESTIONS OR COMMENTS
TO COMMUNICATIONS@TCENERGY.COM OR
INVESTOR_RELATIONS@TCENERGY.COM.





PERFORMANCE DATA

- Data in the performance data tables reflect all assets that we operate, unless otherwise noted. We define operational control as the authority to introduce, control and implement operating policies and practices at the facility. The GHG emissions data reflects 100 per cent of the emissions from facilities where we, or one of our subsidiaries, have operational control regardless of percentage of financial ownership. Full listings of the assets we operate are contained in the [2025 Annual Report](#).
- We apply restatements when necessary to maintain data accuracy and consistency across reporting periods. Drivers of restatements are methodology updates reflecting new regulations or industry guidance, improvements in data availability or changes in data sources, shifts in organizational boundaries, such as acquisitions or divestitures, or identification of errors in previously reported data.
- We report Scope 1 and Scope 2 GHG emissions using an equity share and operational control approach and Scope 3 GHG emissions using operational control. The equity share reporting boundary reflects our corporate GHG emission footprint in relation to the percentage of ownership held across our operated and non-operated assets and closely aligns with our financial results. The operational control approach represents the GHG emission footprint from assets that we operate and are therefore influenced by our operational practices.
- We calculate Scope 1 emissions using quantification methodologies consistent with regulatory reporting requirements in the jurisdictions where we operate or standardized corporate quantification methods aligned to acceptable regulatory methods and international GHG reporting frameworks, such as the GHG Protocol. Calculations rely on measured fuel consumption, natural gas quality, operational activity, leak and venting data, or on emission factors and engineering estimates when direct measurements are unavailable.
- We calculate Scope 2 emissions using the location-based method and standardized corporate reporting methodologies that align with international GHG reporting frameworks, such as the GHG Protocol. We quantify indirect emissions from operating assets using invoiced or metered energy consumption data and the emission factors published by regulatory bodies relevant to each region. We have strengthened the accuracy and completeness of our Scope 2 emissions profile through enhancements to AI-assisted data extraction from utility invoices.
- Historical Scope 1 GHG emissions data, associated with U.S. natural gas pipeline operations and natural gas pipeline totals from 2019 to 2024 have been recalculated and restated within the performance data tables, as well as performance charts and statistics in the preceding climate related sections of this Report. The updates and restatement of historical metrics were based on recent methodology changes to the US Environmental Protection Agency 40 CFR Part 98, Subpart W reporting rules and were completed in line with our Corporate GHG Emission Reporting Standard.
- We have normalized reported GHG emissions to CO₂ equivalent based on the [Intergovernmental Panel on Climate Change \(IPCC\) 100-year GWPs in its Fifth Assessment Report](#) (AR5).
- Where historical data is unavailable or not applicable, we indicate as "N/A".
- Financial data is reported in Canadian dollars. Foreign currencies are converted based on the average exchange rates published in our [2025 Annual Report](#).
- Totals may not add up due to rounding.

Activity Metrics

UNIT		2025	2024	2023	2022	2021
OPERATIONAL FOOTPRINT						
Natural gas transmission network	km	94,171	93,687	93,579	93,731	93,294
Power facilities	#	10	10	10	7	7
Power generation capacity	MW	4,652	4,652	4,642	4,339	4,258
Natural gas storage capacity	bcf	650	650	650	650	653
ENERGY CONSUMPTION TOTALS¹						
Fuel (excluding feedstocks) (HHV)	MWh	103,653,939	97,763,738	93,925,173	92,067,913	83,077,116
Purchased or acquired electricity	MWh	1,595,698	1,443,240	1,605,194	1,426,513	1,148,062
Purchased or acquired steam	MWh	368,302	389,193	337,086	383,614	440,423
Purchased or acquired heat	MWh	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Purchased or acquired cooling	MWh	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total energy consumption	MWh	105,617,939	99,596,171	95,867,453	93,878,041	84,665,602

PRODUCTION DATA

UNIT		2025	2024	2023	2022	2021
OPERATIONAL CONTROL APPROACH						
Natural gas pipeline throughput	billion cubic feet	20,528	19,675	18,860	18,980	17,964
Net power generation	megawatt hour	4,925,884	5,016,293	4,951,940	3,790,201	3,823,799
Natural gas volume injected and withdrawn²	billion cubic feet	95	83	110	133	133
EQUITY SHARE APPROACH						
Natural gas pipeline throughput	billion cubic feet	18,028	17,254	16,397	16,601	15,587
Net power generation	megawatt hour	24,051,971	27,224,633	25,407,755	24,259,790	24,241,704
Natural gas volume injected and withdrawn²	billion cubic feet	95	83	110	133	133

GHG emissions: Scope 1 and 2

UNIT		2025	2024	2023	2022	2021	2025	2024	2023	2022	2021
		OPERATIONAL CONTROL APPROACH					EQUITY SHARE APPROACH				
SCOPE 1 GHG EMISSIONS ^{1,2}											
Natural gas pipelines	thousand tonnes CO ₂ e	21,748	20,607	19,610	20,010	18,694	19,186	18,019	16,982	17,459	16,118
Canadian natural gas pipelines	thousand tonnes CO ₂ e	9,862	9,014	8,182	8,682	7,350	9,816	9,001	8,173	8,659	7,336
U.S. natural gas pipelines	thousand tonnes CO ₂ e	11,768	11,439	11,287	11,208	11,259	9,268	8,880	8,687	8,694	8,707
Mexico natural gas pipelines	thousand tonnes CO ₂ e	118	154	141	121	86	102	137	122	106	75
Power and energy solutions	thousand tonnes CO ₂ e	2,077	2,097	2,211	2,059	2,170	2,079	2,100	2,214	2,062	2,174
Power	thousand tonnes CO ₂ e	2,067	2,087	2,200	2,046	2,157	2,070	2,091	2,202	2,050	2,161
Storage	thousand tonnes CO ₂ e	9	9	12	12	13	9	9	12	12	13
Corporate Services ³	thousand tonnes CO ₂ e	41	39	41	37	36	40	37	40	35	34
Total Scope 1 GHG Emissions ^{^, 4}	thousand tonnes CO ₂ e	23,866	22,742	21,863	22,105	20,900	21,306	20,157	19,235	19,557	18,325
SCOPE 2 GHG EMISSIONS ^{1,2}											
Natural gas pipelines	thousand tonnes CO ₂ e	371	308	433	417	351	278	239	354	321	254
Canadian natural gas pipelines	thousand tonnes CO ₂ e	101	103	199	143	79	100	103	199	143	79
U.S. natural gas pipelines ⁵	thousand tonnes CO ₂ e	267	202	232	272	270	174	134	153	177	173
Mexico natural gas pipelines	thousand tonnes CO ₂ e	4	3	2	2	2	3	3	2	2	2
Power and energy solutions	thousand tonnes CO ₂ e	104	112	120	136	142	116	118	126	140	145
Power ⁶	thousand tonnes CO ₂ e	82	86	76	89	101	94	92	82	93	104
Storage	thousand tonnes CO ₂ e	22	26	44	47	41	22	26	44	47	41
Corporate Services ³	thousand tonnes CO ₂ e	6	7	7	7	7	3	4	4	4	4
Total Scope 2 GHG Emissions ^{^, 4}	thousand tonnes CO ₂ e	481	426	561	561	500	397	361	484	466	403
Absolute Scope 1 and 2 GHG Total	thousand tonnes CO ₂ e	24,346	23,169	22,424	22,666	21,400	21,703	20,518	19,719	20,022	18,728
METHANE SCOPE 1 - NATURAL GAS HANDLING ACTIVITIES ²											
Methane emissions	thousand tonnes CO ₂ e	4,685	4,593	4,424	4,476	4,908	4,068	4,043	3,894	3,936	4,294
GHG emissions from methane emissions ⁷	per cent	22	22	23	22	26	21	22	23	23	27

GHG emissions: Scope 1 and 2 continued

UNIT		2025	2024	2023	2022	2021	2025	2024	2023	2022	2021
OPERATIONAL CONTROL APPROACH						EQUITY SHARE APPROACH					
SCOPE 1 GHG EMISSIONS BREAKDOWN BY SOURCE ^{2,8}											
Stationary combustion	thousand tonnes CO ₂ e	19,379	18,342	17,616	17,816	16,203	17,407	16,272	15,485	15,773	14,199
Venting	thousand tonnes CO ₂ e	1,999	1,882	1,527	1,546	1,878	1,594	1,562	1,269	1,275	1,531
Fugitive	thousand tonnes CO ₂ e	2,400	2,448	2,640	2,642	2,764	2,231	2,264	2,414	2,417	2,540
Flaring	thousand tonnes CO ₂ e	55	39	47	71	27	40	27	35	61	27
Transportation	thousand tonnes CO ₂ e	33	31	33	30	29	33	31	33	30	29
Portion of Scope 1 GHG emissions covered by reduction regulations ⁹	per cent	52	50	49	50	47	58	57	56	57	54
BREAKDOWN BY GHG CONSTITUENT (TOTAL CORPORATE SCOPE 1 EMISSIONS) ^{2,10}											
CO ₂	thousand tonnes CO ₂ e	19,095	18,069	17,364	17,553	15,923	17,154	16,035	15,268	15,545	13,964
CH ₄ ¹¹	thousand tonnes CO ₂ e	4,690	4,600	4,431	4,482	4,914	4,074	4,050	3,900	3,942	4,300
N ₂ O	thousand tonnes CO ₂ e	79	72	68	70	62	77	71	67	69	61
HFC	thousand tonnes CO ₂ e	1	1	1	0	0	0	1	0	0	0
SF ₆	thousand tonnes CO ₂ e	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

GHG emissions intensities: Scope 1 and 2

	UNIT	2025	2024	2023	2022	2021
OPERATIONAL CONTROL APPROACH¹						
GHG emissions intensity: total corporate ^{¹,²,³}	Scope 1+2 kg CO ₂ e / GJ	1.08	1.07	1.08	1.09	1.08
Methane emissions intensity ^⁴	Tonnes CH ₄ / throughput Bcf	8.11	8.30	8.33	8.36	9.69
Canada natural gas pipelines	Scope 1+2 tonnes CO ₂ e / throughput Bcf	1,039	997	974	1,002	903
U.S. natural gas pipelines	Scope 1+2 tonnes CO ₂ e / throughput Bcf	1,212	1,215	1,232	1,212	1,270
Mexico natural gas pipelines	Scope 1+2 tonnes CO ₂ e / throughput Bcf	120	165	158	173	134
Power	Scope 1 + 2 tonnes CO ₂ e / net generation MWh	0.4364	0.4333	0.4595	0.5634	0.5904
Storage ^⁵	Scope 1 +2 tonnes CO ₂ e / total volume injected + withdrawn Bcf	324	425	511	448	407

GHG emissions: Scope 3

	UNIT	2025	2024	2023	2022	2021
SCOPE 3 GHG EMISSIONS¹						
Category 3: Fuel and energy-related activities²	thousand tonnes CO ₂ e	4,394	4,142	4,149	4,187	3,096
Category 5: Waste generated in operations³	thousand tonnes CO ₂ e	25	20	20	19	15
Category 6: Business travel⁴	thousand tonnes CO ₂ e	8	8	7	6	4
Category 7: Employee commuting⁵	thousand tonnes CO ₂ e	3	3	N/A	N/A	N/A
Category 8: Upstream leased assets⁶	thousand tonnes CO ₂ e	6	6	7	6	6
Total Scope 3	thousand tonnes CO ₂ e	4,436	4,179	4,183	4,218	3,121

Environmental management

UNIT		2025	2024	2023	2022	2021
AIR QUALITY ^{1,2}						
Nitrogen oxide (NO _x)	metric tonnes	39,085	36,023	35,267	40,973	39,821
Sulfur oxides (SO _x)	metric tonnes	159	175	195	143	165
Volatile organic compounds (VOCs)	metric tonnes	1,363	1,279	1,301	1,324	1,503
Particulate matter 10 micrometers (PM ₁₀)	metric tonnes	679	696	694	693	716
LAND CAPABILITY						
Cumulative total of disturbed land ³	hectares	9,332	11,692	3,838	7,095	3,735
Land restoration completed ⁴	hectares	6,539	9,473	2,790	6,271	2,574
Percentage of disturbed area restored within five years ⁵	per cent	99	98	99	98	99
BIODIVERSITY						
Total land owned, leased and/or operated ⁶	hectares	148,490	147,270	146,726	146,818	146,214
Land (owned, leased and/or operated) within areas of protected conservation status or endangered species habitat ⁷	hectares	20,510	20,370	18,667	18,649	22,609
	per cent	14	14	13	13	15
WATER						
Water withdrawal: fresh surface water	million cubic metres	1.47	1.42	1.94	1.84	2.04
Water withdrawal: fresh groundwater	million cubic metres	–	–	–	–	–
Water withdrawal: municipal/utility	million cubic metres	0.32	0.37	0.37	0.33	0.27
Water discharge ⁸	million cubic metres	0.31	0.33	0.74	0.20	0.16
Water consumption ⁹	million cubic metres	1.49	1.46	1.57	1.97	2.15
WASTE						
Hazardous waste generated ¹⁰	metric tonnes	1,023	1,830	9,405	5,711	12,897
Waste; recycled/reused ¹¹	metric tonnes	927	1,369	89,427	N/A	N/A
SIGNIFICANT ENVIRONMENTAL FINES						
Number of significant environmental fines	number	5	10	4	3	2
Value of significant environmental fines	dollars	1,207,857	590,000	957,137	317,958	916,421

Stakeholder relations

UNIT		2025	2024	2023	2022	2021
COMMUNITY INVESTMENT						
Direct community investment	dollars (millions)	26	27	30	24	23
Indirect community investment ¹	dollars (millions)	3	4	4	3	3
Total community investment	dollars (millions)	30	31	33	27	26
Community investment directed towards the environment	dollars (millions)	3	5	4	3	2
External resources leveraged ²	dollars (millions)	3	3	3	2	2
Total value of investment in the community ³	dollars (millions)	33	33	37	30	28
LOCAL COMMUNITY ENGAGEMENT PLANS						
Percentage of operations with local community engagement, impact assessments and development programs	per cent	100	100	100	100	100
SUPPLIER DIVERSITY						
Tier 1 diverse spend ⁴	dollars (millions)	420	572	1,495	1,312	530
Canadian diverse spend: Tier 1 ⁵	dollars (millions)	184	451	1,347	1,185	409
Canadian Indigenous spend: Tier 1	dollars (millions)	148	424	1,333	1,174	398
U.S. diverse spend: Tier 1 ⁶	dollars (millions)	236	122	147	127	121
U.S. Native American spend: Tier 1	dollars (millions)	4	0	8	6	4
Tier 2 diverse spend ⁷	dollars (millions)	36	68	480	718	907
Canadian diverse spend: Tier 2 ⁵	dollars (millions)	35	63	479	714	840
Canadian Indigenous spend: Tier 2	dollars (millions)	8	59	466	705	701
U.S. diverse spend: Tier 2 ⁶	dollars (millions)	1	5	1	4	66
U.S. Native American spend: Tier 2	dollars (millions)	0	0	0	0	4
DIRECT ECONOMIC VALUE GENERATED AND DISTRIBUTED						
Direct economic value generated	dollars (millions)	15,239	13,771	13,267	12,309	13,387
Economic value distributed: operating costs	dollars (millions)	4,533	4,436	4,151	4,057	4,092
Economic value distributed: employee wages and benefits	dollars (millions)	1,765	1,614	1,471	1,518	1,441
Economic value distributed: payments to providers of capital	dollars (millions)	6,931	7,251	5,820	5,512	5,779
Economic value distributed: payments to government	dollars (millions)	1,601	1,449	1,697	1,263	1,282
Economic value distributed: payments to governments in Canada	dollars (millions)	501	455	452	424	438
Economic value distributed: payments to governments in U.S.	dollars (millions)	1,015	915	1,208	607	758
Economic value distributed: payments to governments in Mexico	dollars (millions)	85	79	37	232	86
Economic value distributed: community investments	dollars (millions)	26	27	30	24	23
Economic value retained	dollars (millions)	2,174	635	1,599	1,477	2,234

Asset integrity and process safety

UNIT		2025	2024	2023	2022	2021
PIPELINE INSPECTION						
Percentage of natural gas pipelines inspected ¹	per cent	30	31	26	32	26
In-line Inspections ¹	number	396	376	362	335	288
	kilometres	28,291	28,796	28,520	31,927	23,019
Completed integrity digs ¹	number	838	923	978	957	841
INVESTMENT IN INTEGRITY PROGRAMS						
Investment in pipeline integrity programs	dollars (billions)	2.0	2.0	2.0	1.6	1.4
PROCESS SAFETY INCIDENTS						
Significant process safety incidents ²	number	0	1	1	0	0
Tier 1 process safety incidents ^{3,4}	number	8	12	17	15	5
Tier 2 process safety incidents ^{4,5}	number	9	12	12	14	11
REPORTABLE GAS RELEASES ⁶						
Reportable gas releases	number	32	42	44	58	59
	cubic metres	13,342,403	13,372,137	5,259,447	10,055,790	4,674,919
THIRD-PARTY INCIDENTS						
One Calls per 1,000 km of right-of-way ⁷	number	4,278	4,340	4,912	4,926	4,865
Unauthorized pipeline encroachments per 1,000 km of right-of-way ⁸	number	4.21	3.81	3.93	3.85	3.32
Unauthorized excavations per 1,000 km of right-of-way ⁹	number	1.89	1.52	1.18	1.36	1.33
TECHNOLOGY AND INNOVATION SPEND						
R&D program spend	dollars (millions)	20 ¹⁰	8	13	11	10
Engineering R&D value creation ¹¹	dollars (millions)	102	26	141	228	N/A

Employee and Contractor Safety

UNIT		2025	2024	2023	2022	2021
EMERGENCY PREPAREDNESS AND RESPONSE EXERCISES						
Total exercises completed	number	191	192	199	196	211
EMERGENCY PREPAREDNESS AND RESPONSE TRAINING						
First responder training ¹	number	1,635	1,809	1,876	2,001	1,999
Incident Command System training ²	number	2,560	2,302	2,412	3,657	4,107
CORE WORKFORCE						
Employee fatalities	number	0	0	4	0	1
Employee recordable case rate ³	recordable cases per 200,000 hours worked	0.34	0.37	0.39	0.73	0.40
Employee away-from-work case rate ⁴	away from work cases per 200,000 hours worked	0.04	0.10	0.17	0.24	0.14
Employee vehicle incident frequency ⁵	vehicle incidents per 1,000,000 km driven	1.73	1.26	1.71	1.41	1.50
CONTRACTOR WORKFORCE						
Contractor fatalities	number	0	0	0	1	0
Contractor recordable case rate ³	recordable cases per 200,000 hours worked	0.93	0.69	0.65	0.90	0.84
Contractor away-from-work case rate ⁴	away from work cases per 200,000 hours worked	0.15	0.11	0.08	0.08	0.10
Contractor vehicle incident frequency ⁵	vehicle incidents per 1,000,000 km driven	0.50	0.55	1.12	1.58	1.14
COMBINED (EMPLOYEE AND CONTRACTOR) WORKFORCE						
Combined (employee and contractor) recordable case rate ³	recordable cases per 200,000 hours worked	0.59	0.57	0.58	0.85	0.71
Combined (employee and contractor) high energy serious injury and fatality rate ⁶	high-energy serious injury and fatality incidents per 100 million hours worked	4.00	11.60	26.20	30.70	14.15
EMPLOYEE ABSENCES						
Casual absence rate ⁷	average number of days absent per employee per year	1.53	1.53	1.66	1.03	0.99
Short-term disability absence rate ⁸	average number of days absent per employee per year	1.99	1.80	1.47	2.23	2.66
Workers compensation absence rate ⁹	average number of days absent per employee per year	0.02	0.05	0.05	0.03	0.03
Total employee absence rate ¹⁰	average number of days absent per employee per year	3.54	3.25	3.19	3.29	3.68

People and culture

UNIT		2025	2024	2023	2022	2021
WORKFORCE DEMOGRAPHICS						
Core workforce						
Total	number	6,588	6,658	6,965	6,745	7,083
Canada	number	3,056	3,039	3,263	3,279	3,587
U.S.	number	3,009	2,982	2,992	2,924	2,993
Mexico	number	523	637	710	542	503
Employees represented by independent trade union or covered by collective bargaining agreements	per cent	5	5	4	5	4
Leadership¹						
Total	number	969	943	1,009	970	944
Executive leadership team	number	6	7	7	6	9
Contractor workforce						
Total	number	2,505	2,669	3,084	3,546	3,466
Canada	number	1,627	1,806	2,220	2,624	2,409
U.S.	number	878	863	864	922	1,057
Mexico	number	0	0	0	0	0
NEW HIRES (CORE WORKFORCE)						
Total	number	512	552	889	892	884
Canada	number	243	213	328	395	336
U.S.	number	226	252	302	378	326
Mexico	number	43	87	259	119	222
Women	per cent	34	32	33	30	32
CORE WORKFORCE TURNOVER						
Overall turnover rate	per cent	8	11	9	9	16
Canada	per cent	6	12	10	8	11
U.S.	per cent	7	8	8	9	22
Mexico	per cent	24	21	12	13	10
Women	per cent	8	13	10	11	14
Men	per cent	8	10	9	8	16
Voluntary turnover rate	per cent	5	5	6	7	11
Involuntary turnover rate	per cent	3	6	3	2	4

People and culture continued

UNIT		2025	2024	2023	2022	2021
TRAINING AND DEVELOPMENT						
Full-time employee (FTE) training and development; average time	hours	31	33	34	39	N/A
Full-time employee (FTE) training and development; average spend	currency	3,720	4,010	4,104	4,671	N/A
EMPLOYEE GIVING AND VOLUNTEERING						
Workforce donations ²	dollars (millions)	2	1	1	1	1
Total corporate donations through the workforce giving program ³	dollars (millions)	4	4	3	3	3
Total volunteer hours logged by employees and contractors	hours	47,849	45,901	38,491	32,037	24,186
Volunteer hours logged during paid time	hours	4,837	7,314	4,868	4,249	1,714
Volunteer hours logged during unpaid time	hours	43,012	38,587	33,623	27,788	22,471
Overall participation in workforce giving program	per cent	54 ⁴	73	60	61	55
INCLUSION AND DIVERSITY ⁵						
Gender						
Women: core workforce	per cent	28	28	29	28	30
Women: leadership	per cent	31	32	31	30	32
PROTECTED GROUPS BY JURISDICTION						
Canadian core workforce						
Women	per cent	37	37	37	37	38
Indigenous ⁶	per cent	4	4	3	3	3
Persons with disabilities	per cent	2	2	2	3	3
Visible minorities	per cent	26	25	25	24	24
U.S. core workforce						
Women	per cent	19	19	19	19	19
Minorities ⁷	per cent	16	16	16	15	14
Individuals with disabilities	per cent	2	1	1	1	2
Veterans	per cent	10	11	11	5	5
Mexican core workforce						
Women	per cent	31	29	30	29	31

Governance & responsible business conduct

UNIT		2025	2024	2023	2022	2021
BOARD OF DIRECTORS						
Size of Board ¹	number	13	15	13	13	14
Independent directors	per cent	92	93	92	92	93
Board diversity policy ^{1,2}	yes/no	yes + a target of 30% women and at least one racially and/or ethnically diverse member ³	yes + a target of 30% women and at least one racially and/or ethnically diverse member	yes + a target of 30% women and at least one racially and/or ethnically diverse member	yes + a target of 30% women	yes + a target of 30% women
Women on Board ¹	per cent	38	40	38	38	33
Racially and/or ethnically diverse Board members ¹	per cent	15	20	N/A	N/A	N/A
Number of Board interlocks ¹	number	0	1	0	0	0
External Board service limits for independent directors	number	4 public company boards in total ⁴	4 public company boards in total	4 public company boards in total	4 public company boards in total	4 public company boards in total
Average Director age ¹	years	64	64	63	62	63
All committees independent ⁵	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes
Annual Director elections	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes
Individual Director elections	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes
Majority voting policy	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes
Independent executive compensation consultant	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes
Clawback policy ⁶	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes
Double-trigger vesting on change of control	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes
Separate Chair and CEO	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes
Director retirement age ⁷	years	75	73	73	73	73
Director share ownership requirements	x retainer	4	4	4	4	4
Executive share ownership requirements ⁸	x base salary	6x CEO 3x EVP 2x SVP 1x VP	6x CEO 3x EVP 2x SVP 1x VP	6x CEO 3x EVP 2x SVP 1x VP	5x CEO 3x EVP 2x SVP 1x VP	5x CEO 3x EVP 2x SVP 1x VP
CEO share ownership post-retirement hold period	years	1	1	1	1	1
In-camera sessions at every Board and committee meeting	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes
Annual say on pay	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes
Code of business ethics	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes

Governance & responsible business conduct continued

	UNIT	2025	2024	2023	2022	2021
Board, committee and director evaluations annually	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes
Board orientation and education program	yes/no	Yes	yes	yes	yes	yes
Percentage of Board consisting of immediate family members of majority shareholders, executives, and former executives	per cent	0	0	N/A	N/A	N/A
POLITICAL CONTRIBUTIONS						
Political contributions made by TC Energy Corporation in Canada ⁹	dollars	6,000	11,300	8,495	14,250	—
Political contributions made by TC Energy U.S. subsidiaries ¹⁰	U.S. dollars	362,750 ¹¹	889,975	262,450	433,750	194,544
Political contributions made by TC PAC, a separate segregated fund in the U.S. ¹²	U.S. dollars	233,000 ¹³	294,600	266,275	398,225	240,650
COMPETITIVE BEHAVIOR						
Total monetary losses that relate to violations of regulations governing competitive behaviours ¹⁴	dollars	0	0	0	0	0

CONTENT INDICES

SUSTAINABILITY ACCOUNTING STANDARDS BOARD ALIGNMENT

The concordance table below demonstrates the relationship between TC Energy’s sustainability reporting and the Sustainability Accounting Standards Board (SASB) Oil & Gas - Midstream industry standard (Version 2023-06) and SASB Electric Utilities & Power Generators standard (Version 2023-06). For a limited number of metrics, non-standard measures are required and we have disclosed similar indicators in alignment with internal standards.

TOPIC AND ACCOUNTING METRIC	INDICATOR ID	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL
OIL & GAS – MIDSTREAM		
GREENHOUSE GAS EMISSIONS		
Gross global Scope 1 emissions, percentage methane, percentage covered under emissions-limiting regulations	EM-MD-110a.1	In this report > GHG emissions: Scope 1 (includes both equity share and operational control)
Discussion of long- and short-term strategy or plan to manage Scope 1 emissions, emissions reduction targets, and an analysis of performance against those targets	EM-MD-110a.2	In this report > Climate
AIR QUALITY		
Air emissions of the following pollutants: (1) NO _x (excluding N ₂ O), (2) SO _x , (3) volatile organic compounds (VOCs), and (4) particulate matter (PM ₁₀)	EM-MD-120a.1	In this report > Air quality
ECOLOGICAL IMPACTS		
Description of environmental management policies and practices for active operations	EM-MD-160a.1	- In this report > Environmental management, Climate, Asset integrity and process safety Commitment Statement Safeguarding Biodiversity Our approach Environment principles 2025 Annual Report
Percentage of land owned, leased, or operated within areas of protected conservation status or endangered species habitat	EM-MD-160a.2	In this report > Environmental management
Terrestrial land area disturbed, percentage of impacted area restored	EM-MD-160a.3	In this report > Environmental management
Number and aggregate volume of hydrocarbon spills, volume in Arctic, volume in sites with high biodiversity significance, and volume recovered	EM-MD-160a.4	<i>Not relevant to our business</i>
COMPETITIVE BEHAVIOUR		
Total amount of monetary losses as a result of legal proceedings associated with pipeline and storage regulations	EM-MD-520a.1	- In this report > Governance & Responsible business conduct <i>Note: TC Energy interprets this indicator as representing the total amount of monetary losses incurred during the reporting period as a result of legal proceedings associated with alleged breaches of regulations governing competitive behaviour.</i>

TOPIC AND ACCOUNTING METRIC	INDICATOR ID	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL
OPERATIONAL SAFETY, EMERGENCY PREPAREDNESS & RESPONSE		
Number of reportable pipeline incidents, percentage significant	EM-MD-540a.1	- In this report > Process safety incidents <i>Note: this indicator requests information on pipeline incidents only. To transparently communicate integrity incidents related to our diverse asset base, including our power and storage facilities, we have chosen to publicly report on Tier 1 and Tier 2 process safety incidents guided by industry standard CSA Z260. TC Energy believes this approach is congruent with the intent of SASB EM-MD-540a.1 to promote increased, comparable reporting of integrity incidents.</i>
Percentage of (1) natural gas and (2) hazardous liquid pipelines inspected	EM-MD-540a.2	In this report > Pipeline inspection
Number of (1) accident releases and (2) non-accident releases (NARs) from rail transportation	EM-MD-540a.3	<i>Not relevant to our business</i>
Discussion of management systems used to integrate a culture of safety and emergency preparedness throughout the value chain and throughout project lifecycles	EM-MD-540a.4	- In this report > Asset integrity and process safety, Employee and contractor safety, People and culture Commitment Statement
ACTIVITY METRIC		
Total metric tonne-kilometres of: (1) natural gas, (2) crude oil, and (3) refined petroleum products transported, by mode of transport	EM-MD-000.A	- In this report > Activity metrics <i>TC Energy reports natural gas transported in billion cubic feet</i>
ELECTRIC UTILITIES & POWER GENERATORS		
GREENHOUSE GAS EMISSIONS & ENERGY RESOURCE PLANNING		
(1) Gross global Scope 1 emissions, percentage covered under (2) emissions-limiting regulations and (3) emissions-reporting regulations	IF-EU-110a.1	In this report > GHG emissions: Scope 1 (includes both equity share and operational control)
Greenhouse gas (GHG) emissions associated with power deliveries	IF-EU-110a.2	Under review for applicability and potential future disclosure
Discussion of long- and short-term strategy or plan to manage Scope 1 emissions, emissions reduction targets, and an analysis of performance against those targets	IF-EU-110a.3	In this report > Climate
AIR QUALITY		
Air emissions of the following pollutants: (1) NO _x (excluding N ₂ O), (2) SO _x , (3) particulate matter (PM ₁₀), (4) lead (Pb), and (5) mercury (Hg); percentage of each in or near areas of dense population	IF-EU-120a.1	In this report > Air quality
WATER MANAGEMENT		
(1) Total water withdrawn, (2) total water consumed; percentage of each in regions with High or Extremely High Baseline Water Stress	IF-EU-140a.1	In this report > Environmental management
WORKFORCE HEALTH & SAFETY		
(1) Total recordable incident rate (TRIR), (2) fatality rate, and (3) near miss frequency rate (NMFR) for (a) direct employees and (b) contract employees	IF-EU-320a.1	In this report > Employee and contractor safety

ENDNOTES

2025 SUSTAINABILITY PERFORMANCE HIGHLIGHTS

- 1

Our target addresses Scope 1 methane emissions associated with our natural gas transmission and gas storage assets, expressed in tonnes of CH₄ per Bcf. For planning purposes, target progress is measured under the operational control reporting boundary, relative to the 2019 baseline year intensity of 10.72 tonnes CH₄/Bcf, which we recalculated to align with the structural and methodological changes noted for the 2020 through 2023 reporting periods.
- 2

Comparable EBITDA is a non-GAAP measure. See the forward-looking information and non-GAAP measures section in this Report.
- 3

Restoration refers to returning disturbed land to equivalent land capability. Restoration activities are multi-year efforts with end-of-activity targets rather than annual targets. Restoration proceeds when site conditions allow, with ongoing engagement with landowners until activities are successfully completed.
- 4

Includes Tier 1 and Tier 2 Canadian Indigenous spend and U.S. Native American spend.
- 5

TC Energy defines high-energy serious injury and fatality (HSIF) as an incident involving a release of high energy (greater than 1,500 Joules of physical energy) without direct control, resulting in a life-threatening or life-altering injury.
- 6

Significant process safety incidents are defined by TC Energy as unplanned or uncontrolled releases of hazardous material that result in severe consequences. They are a subset of Tier 1 process safety incidents. In evaluating the significance of the incident, we consider the environmental, reputational, regulatory, and financial impacts to our company. Health and safety impacts are excluded to prevent duplication with the HSIF metric. While significant process safety incidents may have an environmental impact, not all process safety incidents will have an environmental impact. This is merely one factor considered when determining whether an incident is classified as 'significant'.
- 7

Target is based on annual rate of high energy serious injuries and fatalities per 100 million hours, as of December 31, as adapted from Construction Safety Research Alliance (CSRA) serious injury and fatality rate calculation methodology. Internally, we use a 12-month rolling rate to identify changes in the pace or direction of trends. “High energy” is defined as an element of work that involves more than 1,500 Joules of physical energy. “Serious injury” is defined as a life-threatening or life-altering incident. The target incorporates an explicit goal of zero fatalities.

ACTIVITY METRICS

- 1

New indicators based on the operational control reporting boundary. Historically, these indicators were reported within CDP submissions.
- 2

Storage volumes only represent Canadian storage facility activities.

GHG EMISSIONS: SCOPE 1 AND 2

- 1

The quantification of GHG emissions follows the methodologies prescribed by various regulations in the different jurisdictions in which we operate. We report our emissions to British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Environment and Climate Change Canada (ECCC), the U.S. Environmental Protection Agency (EPA), California, Oregon, Maryland, Washington and Mexico’s Ministry of Environment and Natural Resources. These methods can include, but are not limited to, direct measurement, use of emissions factors in

- conjunction with activity data and mass balance. We report greenhouse gases emitted to the atmosphere before accounting for offsets, credits, or other similar attributes that have reduced or compensated for emissions. In alignment with the World Research Institute (WRI) GHG Protocol, Corporate Accounting and Reporting Standard, GHG emissions reported by TC Energy include those emissions from sources considered below regulatory reporting thresholds or from sources not required to be reported under regulatory methodologies.

2

All emissions data presented are based on the 100 year Global Warming Potentials (GWPs) from the IPCC (2014) Fifth Assessment Report (AR5).

3

Corporate Services includes GHG emissions from fleet vehicles, office buildings and warehouses, aviation and subsidiaries.

4

TC Energy has obtained independent limited assurance over Scope 1 and Scope 2 GHG emissions, reported on an operational control basis, for the year ended December 31, 2025.

5

2025 Scope 2 emissions for US Natural Gas Pipelines are based on latest eGrid emission factors released in 2024. The 2023 Scope 2 emissions for US Natural Gas Pipelines under operational control has been restated to reflect corrected input data. No adjustments were made to the indicator under the equity share boundary.

6

Steam energy purchased by Bruce Power is included in our 2025 Scope 2 equity share emissions profile.

7

The percentage of Scope 1 emissions from methane sources of emissions is based on total methane and Scope 1 emissions from natural gas handling activities.

8

In 2024, emission source categories were revised and standardized across all jurisdictions to improve consistency in the categorization of methane-related emissions for corporate reporting. These changes were not applied to reporting periods prior to 2024 and may impact comparability with historical data.

9

This indicator represents the portion of total Scope 1 GHG emissions covered by provincial, state, or federal GHG reduction regulations or emission trading schemes (ETS). The methodology includes Scope 1 emissions from natural gas pipeline, power, and storage assets subject to GHG reduction regulations or ETS in Canada and the United States.

10

GHG emissions less than 500 tonnes CO₂e may be reported as zero due to negligible values when rounded to the nearest thousand.

11

Total direct methane emissions include all methane sources, including immaterial sources not associated with natural gas handling activities (e.g., power and corporate services).
- ## GHG EMISSIONS INTENSITIES: SCOPE 1 AND 2
- 1

Operational control GHG emission intensity is calculated as gross Scope 1 and Scope 2 emissions from assets operated by TC Energy, divided by the corresponding gross production (generation or throughput) of those assets. Assets partially owned but not operated by TC Energy are excluded from the Scope 1, Scope 2 and production/throughput values, under this reporting boundary. All historical indicators have been recalculated to reflect previously referenced changes to Scope 1 and Scope 2 emissions.

2

TC Energy's corporate emissions intensity is based on an operational control reporting boundary. The production data from operational business segments are converted to a common unit of energy (GJ) to calculate this corporate intensity value. The production metrics from the Power and Energy Solutions co-generation facilities include the generation of heat exported to customers. Business segment emission intensities are not directly comparable to the corporate emissions intensity value without the conversion of production and pipeline throughput metrics to a common unit of measure, gigajoules (GJ).

3

TC Energy obtained independent limited assurance of this indicator for the year ended December 31, 2025.
- 4

Our methane target addresses Scope 1 methane emissions associated with our natural gas transmission and gas storage assets, expressed in tonnes of CH₄ per Bcf. For planning purposes, target progress will be measured using this indicator under the operational control reporting boundary, relative to the 2019 baseline year.

5

Storage intensity is representative of the non-regulated Canadian storage facilities.
- ## SCOPE 3 EMISSIONS
- 1

Scope 3 GHG emissions cover 15 categories of which, we currently report on five relevant categories. Scope 3 emission categories reported are based on the operational control reporting boundary, referencing the 100 year Global Warming Potentials from the IPCC (2014) Fifth Assessment Report (AR5).

2

Emissions reported in Category 3 fuel- and energy-related activities that are not included in our Scope 1 and Scope 2 emissions. The emissions represent the upstream activities attributed to the fuels supplied for our operational combustion activities and the fuel supplied for the generation of power purchased by TC Energy. This category also includes upstream emissions attributed to the transmission and distribution loss of electricity that is purchased and consumed by TC Energy's operations. Emission factors used in 2024 were referenced for 2025 emission calculations due to limited updates to factors available at the time of quantification.

3

Category 5 emissions associated with waste, are estimated using the spend-based method derived from the GHG Protocol, Scope 3 Standard and Guidance documentation and calculated emission factors. Spend data used to calculate waste related emissions, excludes capital projects.

4

Category 6 emissions represent the indirect emissions associated with commercial travel from airline, rail or commuter vehicles not accounted for in our Scope 1 emissions.

5

Category 7 emissions are based on an internal survey from a focused sample of employees about their routine commuting practices. The emissions in this category exclude emissions attributed to remote working, contract employees and travel-related activities already reported in Scope 1 and other travel related categories. Data prior to 2024 is not available.

6

Category 8 emissions are attributed to the utility energy (i.e., fuel and electricity) consumed within TC Energy's leased spaces in which the utilities are administered and controlled by others. In leased building spaces where the utility energy remains under TC Energy's operational control, the associated emissions are allocated to the scope 1 and scope 2 GHG emission profiles.
- ## ENVIRONMENTAL MANAGEMENT
- 1

Air quality emissions data is calculated based on the regulatory requirements in jurisdictions in which we operate. The data reported within includes emissions at, or above, regulatory reporting thresholds.

2

Air quality emissions data reflects all operated assets, including our U.S. and Mexico operations.

3

The cumulative total of disturbed land currently includes land disturbed by natural gas pipeline and maintenance projects that underwent post-construction monitoring in the reporting year to determine restoration success. The cumulative total of disturbed lands includes land disturbed from projects constructed in preceding years that have not yet achieved restoration and are being monitored annually for restoration status. We do not include operating facilities that are above ground (fenced and graveled sites) in our disturbed lands or restoration reporting until they undergo decommissioning and abandonment. Projects are
- typically monitored annually following final clean-up after construction is completed, for five years, until restoration has been achieved.

4

Restoration is defined as the process of returning disturbed land to equivalent land capability, which is the ability of the land to support various land uses similar to the ability that existed prior to disturbance. This includes ensuring stable, non-hazardous, non-erodible soil conditions and seeding or enabling the re-establishment of vegetation, as appropriate and in accordance with applicable regulatory requirements and permit conditions.

5

While the cumulative total of land disturbed and restored in acres reflects projects monitored in the reporting year, the percentage of land restored has been defined using a five-year timeframe to better reflect the longer-term nature of our restoration activities. Although much of the land is restored by the fifth year following construction, localized issues may arise that do not achieve restoration success within that five-year timeframe. We are committed to monitoring these issues until they are resolved. This means our data may reflect restoration activities beyond the fifth year.

6

Our biodiversity indicator currently reflects most of the land TC Energy owns, leases and/or operates that is associated with our pipeline rights-of-way, compressor stations, meter stations, and power plants in Canada, Mexico and the U.S. This footprint also includes abandoned assets. The footprint does not include temporary workspaces or proposed projects. Valve sites are assumed to be contained within the right-of-way footprint.

7

TC Energy considers land to be an area of protected conservation status or endangered species habitat if it is identified as such in one or more of the publicly available datasets we use. While not an exact match, in 2025 we selected multiple publicly available datasets that included conservation status and habitat information that most closely aligned to the intent of SASB indicator EM-MD-160a.2. We continue to identify critical habitat for endangered species.

8

Starting in 2023, we improved our water discharge reporting to include water discharged or dispersed over land in or near the same watershed from which it was withdrawn in accordance with permitting requirements and applicable water quality standards.

9

Water consumption volume reflects management's best estimate. TC Energy considers water consumed unless it is either discharged directly to the same source at equal or higher quality or dispersed over land in or near the same watershed from which it was withdrawn, in accordance with permitting requirements and applicable water quality standards. The volume reported includes water used for power asset operations (excluding once-through cooling water) and water used during hydrostatic testing of pipelines and liquids storage tanks that could not be discharged. Water used during construction or operational activities (e.g. for dust control on access roads, construction of winter access or to assist in hydrovac operations) is excluded.

10

Most of TC Energy's hazardous wastes consist of recyclable hydrocarbons from our storage operations, recovered from the natural gas in our gas pipelines or used lube oils and glycols from turbines, pumps and engines. Any hazardous wastes that cannot be recovered or recycled are disposed of at licensed, secure disposal facilities. Requirements for tracking and reporting of waste as well as the waste classifications and types themselves vary by jurisdiction. TC Energy also relies on multiple third-party vendors and/or government databases for tracking of hazardous waste. Internal subject matter experts familiar with our waste streams review and reconcile waste data often using assumptions and/or estimations to consolidate the data into a single, corporate-wide value.

11

Reuse and recycling are vital to our waste management. While our practices encompass reuse and recycling of waste, when possible, across all our operations, 2025 data includes hazardous and non-hazardous waste recycled or reused from our Canada Gas and Power & Energy Solutions operations.
- TC Énergie
- Rapport sur la durabilité | 71

STAKEHOLDER RELATIONS

- 1

This includes in-kind giving, the value of volunteer hours during paid work time and program management costs.
- 2

External resources leveraged include community contributions from outside sources that can be directly linked to our involvement such as workforce donations and time volunteered during non-working hours or funds matched from governments or other partners.
- 3

The total value of TC Energy's investments in the community includes cash investments, in-kind giving, volunteering during paid working hours, program management costs and community contributions from outside sources that can be directly linked to our involvement.
- 4

Tier 1 spend represents a classification of expenditure data that TC Energy spends directly with prime suppliers and/or general contractors and is directly linked to contractual agreement(s) or purchases.
- 5

Our diverse spend in Canada includes spend with suppliers who self-identify as Indigenous, visible minorities, women, LGBTQ+ and/or veterans.
- 6

Our diverse spend in the U.S. includes spend with suppliers who self-identify as Native American, Asian-American, Hispanic-American, African-American, women and/or veterans.
- 7

Tier 2 spend represents expenditures that TC Energy's prime suppliers and/or general contractors spend for services and/or products that directly support TC Energy's business needs. Indirect expenditures may consist of labour, subcontractors, materials and/or expense spend.

ASSET INTEGRITY AND PROCESS SAFETY

- 1

The pipeline integrity inspection program may vary year-to-year based on several factors, including performing inspections based on annual system-wide risk assessments of our pipeline system as well as performing prescribed regulatory inspections. The regulatory inspection intervals vary depending on jurisdiction.
- 2

Significant process safety incidents are defined by TC Energy as unplanned or uncontrolled spills or releases that result in major consequences to people or the environment. They are a subset of Tier 1 process safety incidents. In evaluating the severity of the incident, we also consider the potential risk of legal, financial or reputational impacts to our company.
- 3

Tier 1 process safety incidents are unplanned or uncontrolled releases that result in either greater consequences and/or higher release volumes. These incidents may result in a serious injury to a person, an officially declared community evacuation or shelter in place order, a fire or an explosion. Our reporting of Tier 1 incidents is guided by CSA Z260, an industry-wide standard.
- 4

The observed reduction in Tier 1 and Tier 2 process safety incidents between 2024 and 2025 is primarily due to the refinement of event categorization. TC Energy's adoption of the updated CSA Z260 classification criteria in 2025 places greater emphasis on process safety incidents with more catastrophic severity or potential severity. Historical process safety data remains classified based on previous CSA Z260 revisions.
- 5

Tier 2 process safety incidents are unplanned or uncontrolled releases with lesser consequences. These incidents may result in a recordable injury to a person, a fire or explosion that can be contained and extinguished with little to no damage, or localized environmental damage. Our reporting of Tier 2 incidents is guided by CSA Z260, an industry wide standard.
- 6

A reportable gas release is defined as one that is reportable to an external agency or authority, such as a federal, provincial or state regulator. Thresholds for reporting of gas releases vary depending on
- the jurisdiction and therefore releases are not wholly comparable by jurisdiction or year-over-year.

7

Local One Call centres field requests, received via telephone or online, to have all underground utilities located and marked, free of charge, prior to any commercial or residential project involving digging.

8

TC Energy defines unauthorized encroachments as those that include activities carried out without authorization from local One-Call centres. Unauthorized encroachments can vary year over year because they are influenced by external activity levels, detection and reporting effectiveness, and behavioural factors outside the company's direct control. Changes in any of these drivers can increase or decrease the number identified in a given year, even when underlying risk controls remain stable or improve.

9

TC Energy defines unauthorized excavations as those that include more serious activities than other encroachments, with greater potential to cause impact or exposure that would result in a need to repair an underground facility. Unauthorized excavations can vary year over year because they are driven by third-party excavation activity levels. Year-over-year variation in unauthorized excavations reflects changes in third-party excavation activity, One-Call compliance, detection and reporting effectiveness and enforcement focus.

10

2025's R&D program spend included development and validation of strategic inspection technologies to optimize integrity management.

11

"Value creation" includes value realized through engineering R&D initiatives implemented in TC Energy programs. Engineering R&D creates accuracy, precision, and efficiency in decision-making tools and processes which creates smarter and sharper decisions that enable both safety and economy leading to sustainability.
- EMPLOYEE AND CONTRACTOR SAFETY
- 1

Personnel that could be the first on the scene of an emergency event are profiled to complete the First Responder Training course. This is a specialized training course on how to assess, respond and activate the emergency management system in an emergency event as the first company representative on site.

2

The Incident Command System (ICS) is a standardized on-site management system designed to enable effective and efficient emergency response. This system is used across North America and is the standard response system within multiple industries and public safety response organizations.

3

Consistent with industry best practice, TC Energy defines total recordable case rate as the number of recordable cases related to a common exposure base of 200,000 hours (100 full-time employees). Recordable cases are all work-related deaths and illnesses and those work-related injuries that result in a loss of consciousness, restriction of work or motion, transfer to another job or require medical treatment beyond first aid.

4

TC Energy defines away-from-work case rate as an incident resulting in an injury or illness that prevents an employee from returning to work on the next scheduled shift. The number of away-from-work cases, where the employee would have worked but could not because of an occupational injury or illness, is related to a common exposure base of 200,000 hours (100 full-time workers).

5

TC Energy defines vehicle incident frequency rate as the number of recordable vehicle incidents related to a common exposure base of 1,000,000 km driven. A recordable vehicle incident is any incident (regardless of fault) involving a fleet, rental motor vehicle or a personal vehicle being used for TC Energy business which results in an injury to any person or damage to any vehicle or property, unless the vehicle was safely and properly parked at the time of the incident.
- 6

TC Energy defines high-energy serious injury and fatality (HSIF) as an incident involving a release of high energy (greater than 1,500 Joules of physical energy) without direct control, resulting in a life-threatening or life-altering injury.

7

TC Energy defines casual absence as when an employee is unfit for work for up to five consecutive work shifts due to a non-work related illness or injury.

8

TC Energy defines short-term disability as a medical absence lasting longer than five consecutive work shifts away from work due to a non-occupational illness or injury.

9

TC Energy defines Workers' Compensation (WC) absences as a work-related illness or injury requiring medical aid and/or medical absence of more than a day, involving a provincial or state company-sponsored income replacement program operated through the various provincial or state workers' compensation boards or U.S. insurance carriers.

10

TC Energy defines the average number of days absent per employee as the sum of the casual absence rate, short-term disability (STD) absence rate and WC absence rate.
- PEOPLE AND CULTURE
- 1

Our leadership includes core workforce employees classified as leaders and above.

2

Funds donated to causes through the employee participation program depend on personal donations from our employee base and naturally fluctuate year over year based on various internal and external factors.

3

Total corporate donations through our employee giving program includes company matching donations, employee participation campaigns, donation credits from TC Energy and corporate donations from Empower directly to causes.

4

Year over year employee participation declined; however, higher average donations per user offset the impact, resulting in no decrease in total workforce donations. Reduced engagement during our final campaign contributed to lower participation.

5

Diversity data is categorized by protected groups as defined by regional compliance requirements: in Canada under the Employment Equity Act and in the U.S. as a condition of the Office of Federal Contract Compliance Programs. There are no such compliance requirements in Mexico; however, we track and voluntarily report Mexico gender workforce representation.

6

In Canada, Indigenous groups are reported separately from visible minorities.

7

In the U.S., American Indians and Alaska Natives are included in minorities reporting.
- GOVERNANCE & RESPONSIBLE BUSINESS CONDUCT
- 1

As of December 31, 2025. See our [2026 Management Information Circular](#) and [website](#) for subsequent updates.

2

Target achieved with 38 per cent women on the Board (five of 13 members) and 15 per cent racially and/or ethnically diverse members (two of 13 members) as of December 31, 2025. See our [Board Diversity Policy](#) and [2026 Management Information Circular](#) for additional information.

3

Racially and/or ethnically diverse means Aboriginal peoples (persons who are Indigenous, Inuit or Métis) and members of visible minorities (means persons, other than Aboriginal peoples, who are non-Caucasian in race or non-white in colour).

4

Board chair positions count as two board seats.
- 5

Audit, Governance and Human Rights committees are entirely independent and the Health, Safety, Sustainability & Environment committee must be a majority independent.

6

We maintain both a clawback policy triggered by financial restatements and a policy triggered by misconduct.

7

The earlier of a director turning 75 or attaining 15 years of service. Notwithstanding age limits, a director is eligible to serve a term of eight years.

8

As of January 1, 2024, outstanding unvested RSUs granted to executives started counting towards share ownership holdings.

9

Political contributions by corporations are not permitted in most Canadian jurisdictions. Corporate political contributions are permissible in Saskatchewan. TC Energy participated in political events in Saskatchewan in 2025.

10

Political contributions in the U.S. were made by U.S. subsidiaries of TC Energy or the TC PAC.

11

The difference in monetary value between the calendar years 2024 and 2025 is heavily due to funds allocated for participation in the major party nominating conventions associated with the 2024 presidential election.

12

The TransCanada USA Services Inc. Political Action Committee (TC PAC) is a separate segregated fund (SSF) established under U.S. federal election law by TransCanada USA Services Inc., a U.S. subsidiary of TC Energy. The TC PAC is funded solely through contributions from U.S. employees. In many cases, amounts such as receipts, disbursements and cash on hand differ from what we report internally to what is found on Federal Election Commission (FEC). This is because the FEC also records disbursements that include bank fees, registration fees and voided checks from the prior year. The PAC is directed entirely out of the United States, by U.S. residents.

13

The year-over-year decrease is attributable to 2024 being an election year and the TC PAC Board's strategic decision to defer a portion of 2025 funding to support the 2026 election cycle.

14

The total amount of monetary losses incurred during the reporting period because of legal proceedings associated with alleged breaches of regulations governing competitive behaviour.
- TC Énergie
- Rapport sur la durabilité | 72

FORWARD-LOOKING INFORMATION AND NON-GAAP MEASURES

This document contains certain information that is forward-looking and is subject to important risks and uncertainties (such statements are usually accompanied by words such as “anticipate”, “expect”, “believe”, “may”, “will”, “should”, “estimate”, “intend” or other similar words). Forward-looking statements do not guarantee future performance. Actual events and results could be significantly different because of assumptions, risks or uncertainties related to our business or events that happen after the date of this Report.

Our forward-looking information in this document includes, but is not limited to statements on our financial and operational performance, including the performance of our subsidiaries, expectations regarding the size, structure, timing, conditions and outcome of ongoing and future transactions, expectations about strategies and goals for growth and expansion, including acquisitions, statements regarding the role of natural gas in North America's economic growth, expectations regarding emerging demand from AI and data centres, statements regarding the management of climate-related risks and opportunities, statements regarding TC Energy's projects, including anticipated capacity, timelines and investments, our anticipated capital program, anticipated capital expenditures, our expected emission reduction targets and other benefits from planned projects, expected energy demand levels, expected investment in lower-carbon energy systems, including nuclear power and selective natural gas infrastructure, the installation, adoption and integration of new emission reduction technologies into our business, including technologies relating to methane venting management,

electrification, carbon capture and sequestration and hydrogen, statements related to climate scenario analysis impacts, risks, and mitigation measures, expected costs and schedules for restoration/remediation initiatives, statements relating to biodiversity and land impacts, expectations regarding fostering relationships with Indigenous groups and external stakeholders, statements regarding maintaining mutually beneficial partnerships with our landowners, furthering inclusion across our organization and supply chains, enhancing well-being of our employees, statements regarding our future plans and prospects overall, including those statements relating to energy transition, and statements relating to TC Energy's sustainability commitments, including our emissions reduction goals.

Our forward-looking information is based on certain key assumptions and is subject to risks and uncertainties, including but not limited to: realization of expected impacts from acquisitions and divestitures, our ability to successfully implement our strategic priorities and whether they will yield the expected benefits, our ability to implement a capital allocation strategy aligned with maximizing shareholder value, operating performance of our pipelines, power generation and storage assets, amount of capacity sold and rates achieved in our pipeline businesses, amount of capacity payments and revenues from power generation assets due to plant availability, production levels within supply basins, our ability to develop, access or implement some or all of the technology and infrastructure necessary to efficiently and effectively achieve methane targets and ambitions, the commercial viability and scalability of emission-related

technology and products, the development and execution of implementing strategies to meet our sustainability commitments, construction and completion of capital projects, cost, availability of, and inflationary pressures on, labour, equipment and materials, availability and market prices of commodities, access to capital markets on competitive terms, interest, tax and foreign exchange rates, performance and credit risk of our counterparties, regulatory decisions and outcomes of legal proceedings, including arbitration and insurance claims, our ability to effectively anticipate and assess changes to government policies and regulations, including those related to the environment, our ability to realize the value of tangible assets and contractual recoveries, competition in the businesses in which we operate, unexpected or unusual weather, acts of civil disobedience, cybersecurity and technological developments, sustainability-related risks including climate-related risks and the impact of energy transition on our business, economic and political conditions, and ongoing trade negotiations in North America, as well as globally, global health crises, such as pandemics and epidemics, and the impacts related thereto.

For additional information about the assumptions made, and the risks and uncertainties which could cause actual results to differ from the anticipated results, refer to the most recent Quarterly Report to Shareholders and Annual Report filed under TC Energy's profile on SEDAR and with the U.S. Securities and Exchange Commission. As actual results could vary significantly from the forward-looking information, you should not put undue reliance on forward-looking information and should not use future-

oriented information or financial outlooks for anything other than their intended purpose. We do not update our forward-looking statements due to new information or future events, unless we are required to by law.

Comparable EBITDA is a non-GAAP measure used throughout this Report. This measure does not have any standardized meaning under GAAP and therefore is unlikely to be comparable to similar measures presented by other companies. The most directly comparable GAAP measure is segmented earnings (losses). Refer to the Non-GAAP measures section of the 2025 Annual MD&A (incorporated by reference) for more information about the non-GAAP measures we use and for a reconciliation of Comparable EBITDA to segmented earnings (losses). Our 2025 Annual MD&A is available under TC Energy's profile on SEDAR+ at www.sedarplus.ca.

TCENERGY.COM

TRP.NYSE

TRP.TSX

ISIN: CA87807B1076

SEDOL: BJMY6G0, BJMY6F9



WE WANT TO HEAR FROM YOU!

Corporate Head Office

450 – 1 Street S.W. Calgary, AB
Canada T2P 5H1
1-800-661-3805
Toll-Free (North America)

communications@tcenergy.com
investor_relations@tcenergy.com